



Arrêté ministériel du 11 octobre 2018 relatif au plan de gestion Natura 2000 du site « Vallée de l'Ernz blanche ».

La Ministre de l'Environnement,

Vu les articles 2, 34, 35 et 37 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Vu le règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation ;

Vu la décision du Gouvernement en conseil du 13 janvier 2017 relative au plan national concernant la protection de la nature 2017-2021 et ayant trait à sa première partie intitulée « Stratégie nationale Biodiversité » ;

Vu le plan de gestion pour parties des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse situées sur le territoire luxembourgeois ainsi que du programme de mesures y afférent tel qu'approuvés par le Gouvernement en conseil en date du 16 mars 2018 ;

Vu le plan de gestion des risques d'inondation du Grand-Duché de Luxembourg tel qu'approuvés par le Gouvernement en conseil en date du 16 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur pour la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Arrête :

Art. 1^{er}.

Est arrêté le plan de gestion « Vallée de l'Ernz blanche » concernant la zone spéciale de conservation « Vallée de l'Ernz blanche », codée LU0001015, qui figure en annexe.

Art. 2.

Le présent arrêté, ainsi que le plan visé à l'article 1^{er} et ses annexes seront publiés au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg et sur un site électronique installé à cet effet.

Luxembourg, le 11 octobre 2018.

La Ministre de l'Environnement,

Carole Dieschbourg

Annexe I

Plan de gestion Natura 2000 « Vallée de l'Ernz blanche » relatif à la zone spéciale de conservation
« Vallée de l'Ernz blanche » LU0001015

Période 2018-2027

Version 1.1

Plan de Gestion Natura 2000

LU0001015 « Vallée de l'Ernz blanche »



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts



1 Cadre et période de validité du plan de gestion

Le présent plan de gestion concerne la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Vallée de l'Ernz blanche » (LU0001015). Il précise les objectifs de conservation à long terme, identifie et hiérarchise des zonages à enjeux spécifiques. Les pressions, risques et menaces principaux, susceptibles d'affecter les objectifs de conservation de la zone y sont repris. Ce plan retient des objectifs opérationnels déclinés en mesures quantifiées pour une durée de 10 ans (2018-2027). Dans ce qui suit, le « site » désigne la surface couverte par le présent plan de gestion.

Code	Nom	Type	ha	% total
LU0001015	Vallée de l'Ernz blanche	ZSC	2013,82	100%
LU0001015	Site ponctuel à Fischbach (Grand Murin)	ZSC	/	
LU0001015	Site ponctuel à Larochette (Grand Murin)	ZSC	/	
LU0001015	Site ponctuel à Meysembourg (Grand Murin)	ZSC	/	
Total			2013,82	

2 Description du site et intérêts principaux

La zone spéciale de conservation « Vallée de l'Ernz blanche » (LU0001015) occupe une surface de 2013,82 hectares. Il y a également deux sites ponctuels Natura 2000 à Fischbach et à Larochette retenus pour le Grand Murin.

Le plateau du grès de Luxembourg est divisé du Nord au Sud par l'Ernz blanche qui a taillé une vallée profonde bordée de falaises abruptes faisant affleurer au nord de Larochette les marnes bariolées du Keuper en bas de pente, les fonds de vallée étant constitués d'alluvions.

De Nommern à Medernach le grès de Luxembourg forme une cuesta d'une hauteur de 50 m dominant le paysage du Keuper qui s'étend au Nord. Au pied de la cuesta affleure une bande mince du rhétien.

Le fond géologique de la zone est composé essentiellement des couches du Lias supérieur, qui présentent un pendage en direction sud-ouest. Du haut vers le bas on y trouve les marnes et calcaires de Strassen, l'importante couche aquifère du grès de Luxembourg et la couche-barrage des marnes d'Elvange composées de marnes gris foncé et de bancs calcaires à psiloceras partiellement gréseux. A l'affleurement des marnes à psiloceras, notamment en bas de pente sont localisées de nombreuses sources.

Une analyse de l'occupation du sol montre qu'à l'échelle du site Natura 2000, les habitats d'intérêt communautaire représentent une surface d'environ 985 ha, soit près de la moitié de la surface totale. Les habitats prioritaires, les forêts alluviales résiduelles et les sources pétrifiantes représentent un peu plus de 1% de la surface du site.

Sur le site ont été recensés 13 types d'habitats de l'annexe I de la directive « Habitats », dont trois types prioritaires. L'intérêt principal réside dans les habitats forestiers et plus spécialement les forêts alluviales résiduelles, qui sont bien représentés dans la zone et couvrent des surfaces importantes par rapport au territoire national. A noter également la présence de nombreux rochers et falaises dont certains abritent la fougère *Trichomanes speciosum*, espèce de l'annexe II. Le site héberge cinq autres espèces de l'annexe II, dont trois espèces de chauves-souris, qui dépendent des vieilles hêtraies.

Finalement il y a lieu de citer la présence du Triton crêté dans 3 mares de la zone et du Chabot commun dans l'Ernz blanche et ses affluents.

Tandis que la population du Grand Murin est en augmentation au Luxembourg ainsi que dans les régions limitrophes, on doit constater un fort déclin sur le site même (une baisse de 90% de la population qui se trouvait dans l'église de Fischbach, il y reste actuellement environ 20 femelles du Grand Murin ; situation similaire pour l'église de Larochette). Il est indispensable de détecter la cause de ce déclin, ainsi que de forcer les recherches plus spécifiques pour retrouver ces populations disparues. A part des recherches sur les colonies disparues, différentes mesures sont à prendre en compte pour optimiser l'habitat du Grand Murin, dont la gestion des forêts.

La présence du Grand Rhinolophe a été enregistrée près de Meysembourg lors d'une étude menée en 2016. De plus, la présence du Grand Murin, du Murin de Bechstein et du Murin à oreilles échancrées a été confirmée de manière acoustique lors de cette étude.

Le Crapaud calamite est présent sur le site de la carrière d'Ernzen, qui est le principal site de reproduction pour cette espèce au niveau national. Le chat sauvage a été recensé à Nommern dans le site Nommerlayen, mais se déplace sur l'ensemble du site. L'Alyte accoucheur est présent dans trois endroits de la zone Natura 2000, à savoir Fischbach – Schichteschgronn, Medernach – Uelegmillen et la carrière à Ernzen et peut de ce fait être considéré comme l'un des sites les plus importants pour la population luxembourgeoise.

Une population de Grand Cuivré se trouve le long de la Wisebaach sur le plateau de Meysembourg. Le nord du site de l'Ernz Blanche semble toutefois marquer une limite de sa répartition géographique.

3 Evaluation de l'habitat de conservation des habitats et espèces

a) Habitats

Habitats communautaires et biotopes nationaux du milieu ouvert		Surface (ha)	Etat de conservation			
			Au niveau du site			Au niveau national
Code	Nom		A	B	C	
3150	Lacs eutrophes	0,57		100%		U2
6430	Mégaphorbiaies	0,36		100%		U1
7220*	Sources pétrifiantes ¹ (en forêt) (nombre)	5 (n)	20	40%	40%	U2
91E0*	Forêts alluviales	12,1	6%	87%	7%	U2
BK04	Magnocariçaies	0,36	34%	63%	3%	
BK05	Sources ² (nombre) (6 milieu ouvert, 63 en forêt)	69 (n)	22%	36%	42%	
BK06	Roselières	0,05		100%		
BK08	Eaux stagnantes	0,82	11%	89%		
BK10	Prairies humides du Calthion	0,29		100%		
BK11	Friches humides	0,91	23%	52%	25%	
BK12	Cours d'eau permanent (en forêts)	2,9	56%	36%	8%	
4030	Landes sèches à Callune	0,47			100%	U2
6210*	Pelouses sèches sur calcaires	0,74		100%		U2
6510	Prairies maigres de fauche	9,4	30%	70%		U2
BK07	Pelouses maigres sableuses	0,09			100%	
BK09	Vergers	5,4	34%	66%		
8210	Roches calcaires avec végétation chasmophytique	0,18		74%	26%	FV
8220	Roches siliceuses avec végétation chasmophytique	31,1	22%	73%	5%	FV
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière	0,14		100%		FV

¹ 2 des 5 sources pétrifiantes issue de la cartographie des sources du Parc Naturel Müllerthal menées par la Station biologique Müllerthal.

² 27 sources issue de la cartographie des sources du Parc Naturel Müllerthal (autre système d'évaluation avec 5 catégories : 1 et 2 très bon et bon état (A), 3 état moyen (B), 4 et 5 état mauvais (C))

8310	Grottes non exploitées	4		75%	25%	U1
9110	Hêtraies de Luzulo-Fagetum	213,7	45%	52%	3%	FV
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	499,6	60%	40%		FV
9160	Chênaies-charmaies	99,2	87%	13%		U1
9180*	Forêts de ravins	4,33	43%	57%		U1
BK13	Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues	293,4	26%	71%	3%	
BK15	Lisière structurée	1,5	74%	26%		
BK16	Bosquet	0,58	34%	46%	20%	
BK17	Broussailles	3,6	44%	49%	7%	

A : très bon ; B : bon à moyen ; C : médiocre à mauvais

FV : favorable ; U1 : non favorable inadéquat ; U2 : non favorable mauvais ; XX : inconnu

« * » signifie habitat prioritaire

b) Espèces

Espèces d'intérêt communautaire ou national		Dir. Habitats Ann. II	Dir. Habitats Ann. IV	Dir. Habitats Ann. V	Dir. Oiseaux Ann. 1	Dir. Oiseaux Art. 4.2	Population actuelle	Tendance site	Etat de conservation au niveau national
Nom français	Nom allemand								
Chabot commun	Groppe	X					présent	→	FV
Cigogne noire	Schwarzstorch			X			0-1 couple. Le site est une zone de nourrissage très importante. Zone de nidification juste ne bordure du site.	↗	U1
Grand Cuivré	Großer Feuerfalter	X					1 pop.	→	FV
Martin-pêcheur	Eisvogel			X	X		1-3 couples	n.c.	U1
Murin de Daubenton	Wasserfledermaus		X				présent	→	FV
Autour des palombes	Habicht			X			0-1 couple	n.c.	U1
Chat sauvage	Wildkatze		X				présent	n.c.	U1
Dircranum viride	Grünes Besenmoos	X					présent	→	U1
Faucon pélerin*	Wanderfalke			X	X		Ancien site de nidification dans les Noumerleen, plus utilisé actuellement	n.c.	U1
Grand Murin	Großes Mausohr	X	X				3 colonies de reproduction +- 100 Ind.: Meysembourg chapelle max. 63 ad (2015) Larochette église max. 20 ad. + juv. (2014) Fischbach église max. 15 ad. + juv. (2015) --> 475 ad. + juv. en 2003 Chasse e.a. Nouemerlayen	↘	U1
Grand-duc d'Europe*	Uhu			X	X		Ancien site de nidification à Medernach, plus utilisé actuellement	n.c.	FV
Milan noir	Schwarzmilan			X	X		Pas de site de nidification dans le site	n.c.	U1
Milan royal	Rotmilan			X	X		1 site de nidification à proximité du site	↗	U1
Murin d'Alcathoe	Nymphenfledermaus		X				présent		
Murin de Bechstein	Bechsteinfledermaus	X	X				Site de reproduction dans le Seitert, site comme habitat de chasse	n.c.	U1

Murin de Brandt	Große Bartfledermaus (Brandtfledermaus)		X				présent		XX
Noctule commune	Großer Abendsegler		X				Présent (e.a. Noumerlayen)	↘	U2
Noctule de Leisler	Kleiner Abendsegler		X				présent	→	U1
Oreillard roux	Braunes Langohr		X				présent	→	U1
Pic noir	Schwarzspecht			X	X		2-4 couples	n.c	FV
Pipistrelle commune	Zwergfledermaus		X				Présent (e.a. Noumerlayen)	→	FV
Trichomanès remarquable	Prächtiger Dünnfarn	X					présent	→	FV
Alyte accoucheur	Geburtshelferkröte		X				50-100 ♂	↘	U1
Crapaud calamite	Kreuzkröte		X				200 ind.	↗	U2
Lézard des murailles	Mauereidechse		X				présent (Ernzen)		U1
Grand Rhinolophe	Große Hufeisennase	X	X				Présent	n.c	U1
Murin à oreilles échancrées	Wimperfledermaus	X	X				Les majeurs zones et habitats de chasse de la colonie de reproduction de Lintgen (150 ad. en 2018) se trouvent à l'intérieur de la ZH (alentours Altlinster, Weyer, Koedange, Schleifmillen ...Rapport ITN 2009)	n.c	U1
Pie-grièche grise*	Raubwürger			X	X		0 couple	n.c	U2
Sérotine commune	Breitflügelfledermaus		X				présent	→	U1
Triton crêté	Kammolch	X					présent	→	U1

*présence historique récente ; n.c. = non connu

4 Objectifs à long terme

Les objectifs à long terme se réfèrent à une période de 30 ans.

<p>Priorité (PR) Enjeu de l'habitat /espèce pour le site : A – très haute B – haute C – moindre D – indicateur () – actuellement non présent / confirmé, mais à restaurer à long terme</p>	<p>Potentiel de développement (PD) A – maintien B – maintien et amélioration C – amélioration</p> <p>Objectifs biologiques sur 30 ans (OB)</p>
--	--

Objectifs à long terme « Plaine alluviale et prairies humides »

Objectifs généraux :

- Amélioration de la structure des cours d'eau (notamment de l'Ernz Blanche et de la Schrondeweilerbaach et de leurs affluents), des plans d'eau et des fonds de vallée :
 - Restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie;
 - Enlèvement de barrages et d'autres barrières
 - Restauration des couloirs de développement écologiques le long des cours d'eau (*Entwicklungskorridore*), notamment par des bandes enherbées et fauchées pluriannuellement
- Amélioration de la qualité de l'eau (eaux superficielles et souterraines)
 - Mise aux normes des stations d'épuration
 - Limitation des intrants
 - Maintien des prairies permanentes et conversion de labours en prairies le long des cours d'eau
 - Restauration et protection des sources (BK05)
- Amélioration des habitats des espèces liées à la plaine alluviale (e.a. Cigogne noire) :
 - Restauration de forêts alluviales, prairies humides (BK04, BK06, BK10, BK11)
 - Restauration de bras morts
 - Création de dépressions humides, enlèvement de drainages existants et abandon de l'entretien des drainages
 - Maintien et amélioration d'une mosaïque paysagère de pâturages, de friches humides et de prairies humides à fauchage tardif, voire très tardif
 - Favoriser un pâturage extensif adapté aux besoins de conservation
 - Maintien d'activités traditionnelles favorables à la biodiversité sur 100% des surfaces
 - Enlever et convertir les résineux le long des cours d'eau et dans les zones inondables en forêts adaptées aux conditions stationnelles
 - Lutte contre les espèces invasives dans le site et empêcher la prolifération vers le site
 - Maintien de zones de quiétude le long des cours d'eau (e.a pour Cigogne noire)
 - Eviter respectivement réduire la pollution lumineuse

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
3260 - Cours d'eau (Ernz blanche et affluents) avec végétation flottante de renoncules (+ BK12)	A	C	100%	Concourir à l'objectif « bon état écologique des milieux aquatiques ».
91E0* - Forêts alluviales	A	C	20 ha	Restauration d'un régime hydrique adapté à l'habitat. (vs. effet de rétention des étangs) (actuel : 18 ha)
7220* - Sources pétifiantes	A	B	5	Conservation et restauration des sources pétifiantes. Marquage d'un périmètre de sécurité.
Grand Cuivré	B	B	2 populations	Favoriser les habitats humides, particulièrement les mégaphorbiaies ainsi qu'un fauchage tardif le long des fossés et cours d'eau. Maintien de la population autour de la Wisebaach.
Chabot commun	B	B	/	Voir objectifs généraux.
6430 - Mégaphorbiaies	B	B	2000m	Création de bandes enherbées fauchées. (max 2x/5ans d'une largeur de 3-5 mètres) (actuel : 0,36 ha = +- 200 m)
3150 - Lacs eutrophes	C	A	/	Voir objectifs généraux.

Murin de Daubenton	D			Lors de la rénovation ou reconstruction des ouvrages / ponts au-dessous des cours d'eau - des gîtes pour chauves-souris sont à préserver / intégrer
--------------------	---	--	--	---

Objectifs à long terme « Prairies mésophiles »

Objectifs généraux :

- Maintien d'activités traditionnelles favorables à la biodiversité
- Aménagement de bandes herbacées et de friches fauchées pluriannuellement
- Restauration d'habitats p.ex. 6510, de prairies maigres et des vergers sur des surfaces sensibles en zones de protection des eaux
- Maintien des structures paysagères : buissons et arbres solitaires, vergers, notamment comme habitats des différentes espèces-cibles visées
- Restauration ou amélioration de murs secs et murgiers pour reptiles et amphibiens
- Eviter respectivement réduire la pollution lumineuse

Habitats et espèces	PR	PD	OB	Commentaires
Murin à oreilles échanquées	B	B		Voir objectifs généraux. Maintien dans un état de conservation favorable et amélioration des habitats de chasse et des corridors écologiques. (plantation de vergers, propagation pâturage extensif, l'accès aux étables)
Grand Rhinolophe	C	B		
6510 - Prairies mésophiles	C	B	20 ha	Maintien et restauration d'un bon état de conservation par la promotion d'une gestion favorable au maintien de la biodiversité. (actuel : 9,4 ha)
Pie-grièche grise	D	B		Voir objectifs généraux.
Lézard des murailles	D	B		Restauration ou amélioration de murs secs et murgiers

Hotspot « Pelouses sèches et landes à callune »

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
6210* - Pelouses sèches sur calcaires	B	B	4 ha	Maintien d'un bon état de conservation des pelouses sèches sur calcaires par fauchage ou pâturage et restauration par débroussaillage. (actuel : 0,74 ha)
4030 - Landes sèches à Callune	B	C	0,5 ha	Restauration des landes sur les sites potentiels suivis d'une gestion adaptée à l'habitat.
5130 - Formations de genévrier	(B)	C	0,5 ha	Restauration par débroussaillage et plantation de genévriers communs issus de peuplements autochtones.

Hotspot « Triton crêté »				
Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
Triton crêté	A	B	Populations viables et corridors fonctionnels	<p>Maintien et amélioration de l'état de conservation du Triton crêté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien et amélioration de mares existantes pour les besoins du Triton (assurer l'ensoleillement, un niveau d'eau suffisant, assurer la qualité d'eau, etc) • Installation de zones de tampon autour des mares colonisées et potentielles (réduction de l'apport de pesticides et d'engrais) • Conservation et augmentation de la population du Triton crêté par amélioration de son habitat et création d'un maillage écologique (BK08). Ecart max. de 500 m entre les mares • Création de corridors pour relier le site avec les autres sites Natura 2000 où le Triton crêté est présent (Vallée de l'Ernz Noire LU0001011)

Objectifs à long terme « Falaises, roches et éboulis »

Objectifs généraux :

- Favoriser la futaie pérenne en visant des futaies structurées et mélangées en mosaïque et augmenter l'âge des forêts à feuillus > 120 ans
- Maintenir le bois mort, les arbres biotopes et prioritairement des arbres à cavité, notamment par l'aménagement d'îlots de vieillissement
- Conserver voire restaurer les habitats connexes intra-forestiers tels que mares, marais, pelouses, broussailles, ...
- Maintenir, voire augmenter la présence de forêts feuillues mélangées présentant des strates herbacée et arbustive claires
- Améliorer la structure des lisières de forêt et prévoir des corridors écologiques pour certaines espèces rares, notamment le chat sauvage
- Conversion des forêts résineuses régularisées en forêts structurées et mélangées, et en y préservant des arbres résineux à forte dimension
- Résoudre le problème de la haute densité de gibier, qui empêche un rajeunissement des forêts du type « Habitats »
- Eviter respectivement réduire la pollution lumineuse
- Information et régulation de l'accès par les touristes des grottes naturelles des Noumerlayen

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
Trichomanès remarquable	A	B	12 stations	Conservation du Trichomanès remarquable dans un bon état de conservation par marquage des stations. Analyse de la fréquence de répartition pour une gestion adaptée et durable du Trichomanès r.. (aménagement forestiers).
8160/ 8210/ 8220 - Penten rocheuses	A	A		Maintien et amélioration de l'état de conservation des falaises en considérant les besoins des différentes espèces ciblées.

				Travaux de dégagement en accord avec les experts ornithologiques et des ptéridologues et des bryologistes. L'amélioration des habitats devrait se baser e.a. sur les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • bord des routes et du Müllerthal Trail, • exposition Sud • absence de bryophytes • état de conservation défavorable
9130 - Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	A	B	850 ha	Extension surfacique par → développement de hêtraies âgées à partir des jeunes peuplements feuillus → restauration des hêtraies par transformation de peuplements résineux (actuel : 713 ha)
9110 - Hêtraies de Luzulo-Fagetum	B	B		
Murin de Bechstein	B	B	/	Maintien d'un nombre élevé d'arbres biotopes (à cavités), d'arbres morts (sur pied) et d'îlots de vieillissement dans les anciennes forêts feuillues (> 120 ans). Favoriser les forêts. feuillues (avec
9160 - Chênaies-charmaies	B	A	100 ha	Maintien d'un bon état de conservation des chênaies-charmaies en tant qu'espace vital par une gestion sylvicole durable. Régénération des peuplements de chênes. (actuel : 99 ha)
7220* - Sources pétrifiantes				Voir OLT « Plaine alluviale ».
9180* - Forêts de ravins	B	B	4,3 ha	Maintien d'un bon état de conservation des forêts de ravins dans des stations adaptées.
Grand Murin	B	C	/	Conservation et restauration de la population par une gestion adaptée des vieilles forêts. Relier les massifs forestiers aux colonies de reproduction: Larochette, Fischbach, Meysembourg
Dicranum viride	C	A	Min. 3 stations	Analyse de la fréquence de répartition pour une gestion adaptée et durable du Dicranum v. (aménagement forestiers).

Objectifs à long terme « Carrières Ernzen »

- Maintien dans un état de conservation favorable des habitats de reproduction des amphibiens dans la carrière « Feidt » et les lieux-dits « Uelegmillen » et « Schiechtegronn » près de Fischbach
- Eviter respectivement réduire les pollutions lumineuses

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
Crapaud calamite	A	A	200 individus	Lutte contre le boisement spontané (succession naturelle) dans des milieux ouverts favorables à l'espèce. Eviter que les carrières arrivant à terme d'exploitation ne soient entièrement comblées et reboisées.
Alyte accoucheur	B	B		Extensification des surfaces agricoles aux alentours : zone de protection de 100 m. Création et maintien d'éléments structurés : murgiers et tas de bois mort, mur en pierres sèches

Objectifs « Sensibilisation »

- Information et sensibilisation des acteurs concernés, notamment les propriétaires forestiers, les exploitants agricoles ainsi que les visiteurs et habitants (campagnes d’information, visites spécifiques thématiques, panneaux d’information, dépliants, démonstrations, ...)
- Promotion d’un conseil agricole et sylvicole intégrant les enjeux Natura 2000 et les zones de protection des eaux
- Orienter la pratique d’activités de loisirs et activités sportives vers une découverte respectueuse de la nature et préservation de la quiétude des zones sensibles en période de nidification.
- Inventaire et prospections systématiques des vestiges archéologiques lors de travaux forestiers (lourds) et informations des préposés forestiers
- Echange régulier sur la gestion des falaises pour combiner les différents enjeux du site : tourisme, oiseaux, plantes, mousses, fougères, lichens, chauves-souris

5 Pressions, risques et menaces

Le tableau suivant reprend les pressions, risques et menaces qui entraînent ou pourraient entraîner la détérioration d’habitats respectivement la perturbation d’espèces cibles.

Code	Pressions, risques et menaces sur les différents habitats de la zone LU0001015	ZPA	ZPM	ZF	ZC
A01	• Labours	X			
A02.03	• Retournement de prairies permanentes	X	X		
A03.03	• Abandon / manque de fauchage		X		X
A04.01	• Pâturage intensif (Densité bétail trop élevée)	X	X		
A04.03	• Abandon de systèmes pastoraux, manque de pâturage • Embroussaillage	X	X		
A07	• Utilisation de biocides (herbicides, rodenticides, insecticides, fongicides), d’hormones et de produits chimiques • Traitement chimique contre Rumex crispus et Rumex obtusifolius le long des cours d’eau et fossés drainants	X	X	X	X
A08	• Fertilisation (engrais, amendements) • Fertilisation à moins de 10 m des cours d’eau	X	X		
A09	• Irrigation	X			
B02.01	• Plantation de résineux à moins de 30 m des cours d’eau et en zone alluviale	X		X	
B02.04	• Enlèvement de bois mort et de vieux bois	(X)		X	
D01	• Agrandissement ou création de nouveaux chemins	X	X	X	
D01.01	Perturbations dues à : • Sentiers, chemins, pistes cyclables • Fréquentation du site hors sentiers balisés • Activités récréatives / sportives / de loisir en dehors de chemins balisés (VTT, Spéléologie, Geocaching) • Divagation de chiens sans laisse en période de nidification	X	X	X	

	• Camping sauvage				
D01.02	• Fragmentation du site par des routes, autoroutes	X	X	X	
G01	• Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives	X	X	X	
G01.04	• Fréquentation des anciennes galeries			X	X
	• Visites de grottes et de cavités			X	X
G02.08	• Caravaning et camping dans aires non autorisées	X	X	X	
G05.01	• Surfréquentation des sites	X	X	X	
G05.08	• Fermeture non conforme des anciennes galeries			X	X
H01.05 H01.08	• Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles/ forestières ou eaux ménagères et eaux usées	X			X
H01.03	• Déposition des rémanents de coupes sur les sources	X		X	
H06.01	• Pollutions sonores	X	X	X	X
H06.02	• Pollution lumineuse	X	X	X	X
I01	• Espèces invasives, introduction d'espèces non indigènes (également en dehors du site si une prolifération des espèces invasives est possible vers le site)	X		X	
J02.01.03	• Comblement des mares / bras morts	X	X	X	X
J02.05	• Changements hydrologiques anthropiques	X			
J02.05.05	• Petits projets hydroélectriques, barrages	X			
J02.06.01	• Curage, drainage et entretien de drainages existants	X	X	X	
K02	• Embroussaillage	X	X		X
K04.05	• Abrouissement / taux de gibier trop élevé	X		X	

6 Zonages et objectifs opérationnels

a) Les zonages

Lors de l'élaboration du plan de gestion, différentes zones paysagères ont été identifiées. Ces zonages sont définies par

- un voisinage de certains types d'habitats
- la présence d'espèces qui occupent des habitats similaires
- une exploitation ou une gestion comparable
- des menaces semblables
- un potentiel de développement analogue.

Pour l'ensemble des sites Natura 2000 au Luxembourg, ces zonages ont été subdivisés en 3 sous-zonages classés en priorités (ZX1 : très prioritaires, ZX2 : prioritaires et ZX3 : moins prioritaires) qui ont des objectifs semblables.

Le site abrite en partie également des zones de protection autour des captages d'eau souterraine qui vont être réglementées conformément à l'art. 44 de la loi 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Sur ces sites, il faudra veiller à combiner les objectifs « eau potable » et « biodiversité » (p.ex. la restauration de prairies maigres de fauche, verger, ... notamment dans les parties les plus sensibles au niveau de l'infiltration d'eau). Il s'agit des sites suivants :

1. Zones de protection autour des captages d'eau potable Dreibuieren, Débicht et Laangegronn (Communes de Mersch, Fischbach, Larochette et Lintgen) (RGD du 28 juillet 2017)
2. Zones de protection des captages d'eau potable Aechelbur / Brouchbour / Schwarzegronn / Glabach (Commune de Nommern) (projet de RGD)
3. Zone de protection du captage d'eau potable Grondwasserpetz/Soup (Heffingen) (projet de RGD)
4. Zone de protection du captage d'eau potable Am Deich et Ouschterbur (Larochette/Meysembourg) (projet de RGD)
5. Zones de protection des captages d'eau potable Kengert et Bunten (Aernzdallgemeng) (projet de RGD)

Ces zones définissent des entités paysagères pour lesquelles des objectifs à long terme (OLT) peuvent être formulés. Pour le site « Vallée de l'Ernz blanche », les zones suivantes ont été identifiées :

Zone	Description	Sous-zone	Surface (ha)	Publ. %
ZPA : Plaine alluviale et prairies humides	<p>Complexe d'habitats liés aux plaines alluviales, fonds de vallées ou dépressions. Habitats typiques : Cours d'eaux, eaux stagnantes, prairies humides du Calthion, roselières, mégaphorbiaies, ainsi que des forêts alluviales. Cette zone reprend les zones inondables (HQ10 si disponible, à défaut elle est de 15m sur les deux côtés des cours d'eau)</p>	<p>ZPA1a : Zone très prioritaire dans la Vallée de l'Ernz Blanche ZPA1b : Zone très prioritaire le long des cours d'eau Manzebaach et Wisebaach <u>Espèces cibles</u> : <i>Grand Cuivré, Martin-pêcheur, Cigogne noire</i></p> <p><u>Objectifs (e.a.)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % contrats biodiversité ou MAE équivalentes • Création de zones de quiétude • Renaturation des cours d'eau et création de mégaphorbiaies • Restauration des berges et de la végétation riveraine (y inclus bois mort) • Conversion des résineux en feuillus • Protection et restauration des sources et des sources pétifiantes • Conversion des labours en prairies • Lutte contre les espèces invasives 	82	21%

ZPM : Prairies mésophiles	Prairies, pelouses sèches et stades d'embuissonnement, vergers et habitats ponctuels à l'intérieur du paysage agricole tels que sources, plans d'eau, ...	Hotspot HS1	Triton crêté (HS1) : Tous les plans d'eau (BK08) du milieu ouvert qui sont repris comme habitats ou habitats potentiels pour le Triton crêté (3 mares colonisées) Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des plans d'eau • Création de nouvelles mares pour relier les différentes populations du site et d'autres sites • Extensification des prairies aux alentours des mares et installation des zones tampon • Sécurisation des plans d'eau par achat • Plantation de 2-3arbres (p.ex chênes) au nord des mares pour améliorer les corridors chauves-souris 	10 mares	
		Hotspot HS2	Pelouses sèches et landes (HS2) : Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Fauchage ou pâturage des pelouses calcaires et restauration par débroussaillage ou à partir de prairies maigres de fauche • Restauration des landes sur les sites potentiels suivie d'une gestion adaptée à l'habitat 	4 – 5 ha	
		ZP3 : les prairies moins prioritaires Objectifs : Amélioration ou création de vergers		297	<1%
ZF : Forêts	Complexe d'habitats forestiers et plantations forestières. Différents âges et compositions des peuplements avec ou sans microhabitats (rochers, falaises, mardelles, cours d'eaux). Espèces cibles : Murin de Bechstein, Grand Murin, Murin à oreilles échanquées, Grand Rhinolophe, Pic mar, Pic noir, Trichomanès remarquable, ...	ZF2 : Forêts prioritaires à enjeux « biodiversité » Principalement les massifs dominés par des chênaies et hêtraies ou forêts avec une qualité d'habitat élevée pour le Murin de Bechstein (ou Pic mar comme bonne espèce indicatrice) Objectifs (e.a) : <ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'arbres biotopes 8/ha et désignation d'îlots de vieillissement et du bois mort • Création de lisières • Restauration des landes • Lutte contre les espèces invasives • Augmentation de l'âge d'exploitation des hêtres à 180 ans et des chênes à 220 ans 	624	73 %	

		<p>ZF3 : Forêts moins prioritaires : Des massifs partiellement dominés par des résineux ou des feuillus jeunes</p> <p>Objectifs (e.a) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Maintien d'arbres biotopes 4/ha et/ou d'îlots de vieillissement et du bois mort (selon circulaire) en forêt soumise (FS)</i> • <i>Conversion successive des peuplements résineux en feuillus</i> • <i>Création de lisières / corridors</i> 	974	60 %
ZC : Carrière	Plans d'eau et environs de la carrière d'Ernzen.	<p>ZC : Création de nouvelles mares et plans d'eau et entretien de 6 mares</p> <p>Espèces cibles : <i>Alyte accoucheur</i>, <i>Crapaud calamite</i></p>	27	0%

b) Les objectifs opérationnels

		Mesures opérationnels ZPA : Plaine alluviale et prairies humides	Objectif	Priorité
mesures générales (MG)		Désignation des zones protégées d'intérêt national en tant que mesure réglementaire (voir Plan National concernant la Protection de la Nature) :		
	1.	• RN Kéidingerbrill – Soup (Koedange, Fischbach) (N° 36 PNPN)		1
	2.	• RN Manzebaach (Meysembourg) (N° 48 PNPN)		1
	3.	• RN Nommerlayen (Nommern) (N° 52 PNPN)		1
	4.	• RN Schrondweiler (Seitert / Groëknapp) (N° 64 PNPN)		1
	5.	Extensification sur 100 % des surfaces agricoles situées à l'intérieur de la zone alluviale par fauchage ou pâturage <ul style="list-style-type: none"> • Prolongation des contrats biodiversité existants (13 ha) • Conclusion de nouveaux contrats biodiversité ou MAE équivalentes (48 ha) 	61 ha	1
	6.	Restauration de 10% de forêts alluviales potentielles (39 ha) par enlèvement successif de résineux	4 ha	1
	7.	Monitoring et lutte contre espèces invasives <ul style="list-style-type: none"> • Installation de deux placettes (1 en amont, 1 en aval du site) pour surveiller la qualité de l'eau ainsi que le Chabot commun 	2018	1
	8.	• Terminer le monitoring et établir un plan de lutte contre les plantes invasives (e.a. <i>Balsamine de l'Himalaya</i> , <i>Berce du Caucase</i>)	2018	2
	9.	Restauration / Protection de sources <ul style="list-style-type: none"> • Sources pétifiantes 7220 : ID 102 / 345 selon la cartographie des sources de la station biologique NP Mëllderdall (100% public) 	2 sources	
10.	• Sources non pétifiantes (BK05) : (ID 317/ 319/ 105/ 98/ 99/ 93/ 87/ 69)	8 sources		

ZPA1a : Vallée de l'Ernz blanche Fischbach à Ermsdorf (47.5 ha/ 8,3km)				
Zones très prioritaires	11.	Aplanir les berges de l'Ernz Blanche (mesure DCE ID 796, 789, 781 et 794)	2680 m	1
	12.	Restauration de la continuité écologique par l'installation de 2 passes à poissons (DCE réf 782, 788)	2 passes poissons	1
	13.	Dispositif de montaison de poissons (DCE réf 3010, 2950, 2949, 793)	4 échelles	1
	14.	Modernisation de la station d'épuration à Medernach (Code Stat : STEP_710_B001) et Fischbach (STEP_504_B002)	2 stations	1
	15.	Transformation des peuplements résineux en forêts feuillues le long de l'Ernz blanche et de ses affluents (50% de 2,4 ha)	1,2 ha	1
	16.	Développement de mégaphorbiaies (ou roselières) sur 5 à 10 m sur les deux côtés des surfaces agricoles (20% de 8,3/16.6 km)	1600 m	1
	17.	Renaturation de l'Ernz Blanche : étude de faisabilité d'une renaturation en aval de Medernach	2019	1
	18.	Acquisitions foncières pour sécurisation respectivement renaturation de prairies humides dans la future réserve naturelle Koedinger Brill	5 ha	1
	ZPA1b : Manzebaach et Wisebaach entre Meysembourg et Ernzen (43,5 ha/ 4,5 km)			
	19.	Acquisitions foncières des prairies humides / bandes tampon pour sécuriser les populations du Grand Cuivré	3 ha	1
20.	Installation d'une zone tampon de 10 m de chaque côté le long des ruisseaux Manzebaach et Wisebaach . (100% de 2 km) en milieu ouvert, (<i>création de mégaphorbiaies par fauchage 2 ans sur 5</i>)	2 000 m	1	
21.	Protection des sources : Installation d'une zone tampon herbacée (10 m) autour des sources en milieu ouvert	3 sources	1	
22.	Conversion des peuplements résineux en forêts feuillues le long de la Manzebaach (50 % de 4 ha)	2 ha	2	

Objectifs opérationnels ZPM : Prairies mésophiles (297 ha)			Objectif	Priorité
	Extensification des prairies par des programmes d'extensification :			
23.	• Prolongation des contrats biodiversité existants		31 ha	1
24.	• Sécurisation des biotopes existants en milieu ouvert par la mise en œuvre des contrats biodiversité		10 ha	2
25.	• Restauration de 10% des prairies habitats potentiels par des contrats biodiversité et renaturation si besoin (100 ha indiqués dans la cartographie des herbages - Grünlandkartierung)		10 ha	2
26.	Analyse des étables au niveau de leurs accessibilité pour le Murin à oreilles échancrées (et adapter le cas échéant		2019	2

	l'accès)		
27.	Restauration des sources (BK08) (ID 89/ 91/ 99 – prioritaires selon la cartographie des sources de la station biologique Müllerthal)	3 sources	2
28.	Combinaison des enjeux « Zones de Protection des sources d'eau potable » et « restauration d'habitats en zone Natura 2000 » Plateaux du Kengert, Grousheck, Aechelbour et Bollert (sur 20% des surfaces) : • Restauration de prairies maigres de fauche / vergers / pelouses maigres sableuses par conversion de labours ou extensification de prairies permanentes ou temporaires, respectivement installation d'un projet d'agroforesterie.	6ha	2
29.	Restauration et création de murs sèches et de murgiers	100m	2
30.	Création de nouveaux vergers	5 ha	3
31.	Entretien et amélioration/restauration des vergers existants	3,5 ha	3
32.	Amélioration et entretien de vergers existants (classés « B »)	3 ha	3
33.	Achat pour sécurisation ou restauration de prairies 6510 ou 6210*	8 ha	3
34.	Restauration ou amélioration de corridors pour relier les massifs forestiers aux colonies de reproduction de Larochette, Fischbach et Meysembourg		

		HS1 « Triton crêté »	Objectif	Priorité
Hotspots	35.	Installation d'une zone tampon à végétation basse de 30 m autour des plans d'eau abritant le Triton crêté. (Ouschtert-prairies)	3 mares	1
	36.	Restauration d'une mare afin de garantir le niveau d'eau nécessaire à la reproduction du Triton crêté (ID 501) (Ouschtert-forêt)	1 mare	1
	37.	Extensification des prairies aux alentours des mares par des contrats biodiversité ou des mesures agro-environnementales	6 ha	1
	38.	Création de nouvelles mares aux alentours pour améliorer le maillage écologique (à l'extérieur du site) pour relier au site de l'Ernz Noire LU0001011) (1 corridor direction Grevenhaff : 3 mares, 1 corridor direction Ueligsmillen/Seitert/Landschent : 10 mares)	13 mares	1
	39.	Sécurisation par achat des prairies entourant les mares à Triton crêté	2 ha	2

		HS2 « Landes et Pelouses calcaires » (lieu-dit « Lock, Bakes et Stackbur »)	Objectif	Priorité
Hotspots	40.	Débroussaillage pour restaurer la lande à callune au lieu-dit "Lok" à Nommern	1 ha	1
	41.	Débroussaillage et fauchage d'entretien pour restaurer les pelouses sèches (6210) dégradées : <ul style="list-style-type: none"> • au lieu-dit « Backes », parcelles cadastrales publiques 867/1786 ; 866/1785 : 0,8 ha • au lieu-dit « Stackbur », parcelles cadastrales publiques 917/0 : 0,45 ha 	1,3 ha	1
	42.	<ul style="list-style-type: none"> • parcelle FLIK privé : P0877248 (1,9 ha hors site) 	1,9 ha	2
	43.	Restauration des formations à genévrier entre Nommern et Medernach	0,5 ha	1
	44.	Restauration de landes (selon cartographie de potentialités établie par la station biologique NP Mëllerdall ; biotopes N° 2,3,5,6,7,8) (voir carte forêts pour les sites potentiels)	0,5 ha	2

		Objectifs opérationnels ZF : Forêts (1598 ha)	Objectif	Priorité
MG	45.	Forêt soumise (FS) : Maintien d'un niveau minimum de 4 arbres morts et 4 arbres biotopes (selon circulaire ANF décembre 2013)		1
	46.	Identification des stations de Trichomanes speciosum et du Dicranum viride pour assurer leur conservation lors de travaux forestiers		1
	47.	Monitoring des chauves-souris et adaptation du nombre d'arbres biotopes et du bois mort en fonction des résultats (minimum tous les 6 ans)	2019	1
Zonages	ZF2a : Nommern-Nommerlayen (Total : 183 ha - FS : 153 ha)		Objectif	Priorité
	48.	FS : Marquage de min. 8 arbres biotopes / à cavités sur 50% de la surface à qualité élevée pour les besoins du Murin de Bechstein (<i>Parcelles 2 et 4 et partiel.16, F.D.C.</i>) → (<i>selon conditions circulaire ANF 2013 et plan d'action Bechstein</i>)	23 ha	1
	49.	FS : Création d'ilot(s) de vieillissement Suggestions pour des emplacements : <ul style="list-style-type: none"> • partie en parcelle 1 et 2 : F.D.C.⁴ • Parcelle 1 parquet 3 (CNE Nommern hors site) 	11 ha	1

	<ul style="list-style-type: none"> Parcelle 4 (Albuerg) F.D.C. (Anc. A.v.i., Larochette-Nommern) Parcelle 16 (Schanzgruef) (Anc. A.v.i., Larochette-Nommern) 		
50.	Création de lisières extérieures (30% de 1800m) d'une profondeur de 20 m en gardant des arbres porteurs de nids (de préférence à proximité des biotopes) (Parcelles 1, 2, 8 du F.D.C. ; PC 1 Nommern CNE)	540 m	1
51.	Analyse de l'importance des Nommerlayen comme site d'essaimage de chauves-souris. Développement en conséquence mesures de protection pour améliorer ce site important d'échange génétique (Murin de Bechstein, Murin à oreilles échanrées)		
52.	Marquage des arbres identifiés comme gîte d'été du Murin de Bechstein (étude 2018)		
ZF2b : Massif forestier à l'Est de Schrondweiler (Seitert) (Total : 82 ha - FS : 82 ha)		Objectif	Priorité
53.	FS : Création d'un îlot de vieillissement sur la parcelle n° 13 (Nommern, CNE)	14 ha	1
54.	FS : Maintien (Marquage) de 8 arbres biotopes par ha sur 1/3 du peuplement de chênaies	15 ha	1
55.	Restauration de pelouses sèches et/ou de la formation à genévriers par enlèvement successif du peuplement de <i>Pinus nigra</i> (Parcelle 14, Parquets 2 & 6, Nommern CNE)	1,5 ha	1
56.	Création de lisières extérieures et intérieures (30% de 2500m) d'une profondeur de 20 m en gardant des arbres porteurs de nids (de préférence à proximité des biotopes) (Parcelles 13-19, Nommern CNE.)	750 m	1
ZF2c : Massifs forestiers de Meysembourg (Total : 259 ha - FS : 152 ha)		Objectif	Priorité
57.	FS : Maintien (et marquage) de 8 arbres biotopes/ha Suggestions : parcelles forestières n°1 et 2, Larochette Dom, habitat potentiel élevé plan Action Bechstein)	38 ha	1
58.	FS : Création de lisières extérieures (30% de 1200m) ou intérieures d'une profondeur de 20 m en gardant des arbres porteurs de nids (parcelles n° 1 et 9 Larochette CNE)	500 m	1
59.	FS : Création d'îlots de vieillissement (emplacement à titre indicatif): parcelle 5, parquet 3 (Larochette CNE) 3 ha parcelle 4, parquet 2 (Larochette DOM) 1,5 ha	4,5 ha	1
60.	FP : Participation aux programmes biodiversité (subsides forêts arbres morts / biotopes / îlots de vieillissement /...) sur 25% de 36 ha des forêts du Seitert près de Erzen, (habitat potentiel élevé plan action Bechstein)	9 ha	1
61.	Maintien et restauration des forêts de ravins existantes : <ul style="list-style-type: none"> Enlever les résineux et peuplements non en station à Meysembourg / Larochette: 2,5 ha (WBK ID: 0212) Création d'îlot(s) de vieillissement : Scherbaach / Heffingen: 1,8 ha (WBK ID: 0030) 	4,3 ha	3

	62.	Restauration des falaises sensibles par gestion de la végétation ligneuse autour des falaises en accord avec les experts ornithologiques, des ptéridologues et des bryologistes. (WBK ID : Larochette : 0058, 0187 (falaises calcaires)).	+ - 0,2 ha	1
	63.	FS : Conversion successif de 20% des résineux en feuillus dans la forêt soumise et en zone prioritaire (ZF2) (28 ha)	5,6 ha	1
	64.	FP : Conversion successif de 10% des résineux en feuillus dans la forêt privée et en zone prioritaire (ZF2) (44,6 ha)	4,5 ha	1
	ZF2d : Massifs forestiers du Seitert et Ho à Fischbach (Total : 100 ha – FS : 67 ha)		Objectif	Priorité
	65.	FS : Maintien (marquage) de 8 arbres biotopes par ha dans les chênaies Suggestions : parcelle 17 parquet 4, parcelle 16 parquets 4 et 3, Fischbach CNE	5ha	1
Zonage moins prioritaire	ZF3 : Autres forêts (Total : 974 ha - FS : 588 ha)		Objectif	Priorité
	66.	FS : Création de lisières extérieures d'une profondeur de 20 m en gardant des arbres porteurs de nids (15% de 1300 m)	200 m	3
	67.	FS : Maintien ou création d'un îlot de vieillissement (emplacement à titre indicatif) : <ul style="list-style-type: none"> • F.D.C. : parcelles 5,6,7/ PQ1,15 (en partie) : 3,2 ha • Larochette (Domaine) : parcelle 4/PQ12 : 2,2 ha • Fischbach (CNE) : Parcelle 15/ PQ4 : 3,2 ha ; Parcelle 17/PQ4 : 2,8 ha 	11,4 ha	3
	68.	Restauration des falaises sensibles par gestion de la végétation ligneuse autour des falaises en accord avec les experts ornithologiques, des ptéridologues et des bryologistes. (WBK ID : Larochette : 003, 015, 072, 082, 0251 ; Fischbach : 0176, 0177 ; Nommern 009	1 ha	3

FS : Forêt soumise/ FP : Forêt privée ; F.D.C. : Fonds de Compensation ; CNE : Commune

Objectifs opérationnels ZC : Carrière Ernzen (26 ha)			Objectif	Priorité
MG	69.	Création de nouveaux mares et plans d'eau comme zones de frai pour les amphibiens dans un périmètre immédiat de la carrière. Espèces cibles : Crapaud calamite, Alyte accoucheur	2 mares	2
	70.	Entretien des 6 mares / plans d'eau existants, débroussaillage au besoin	6 mares (au besoin)	3

7 Annexes -Table des cartes

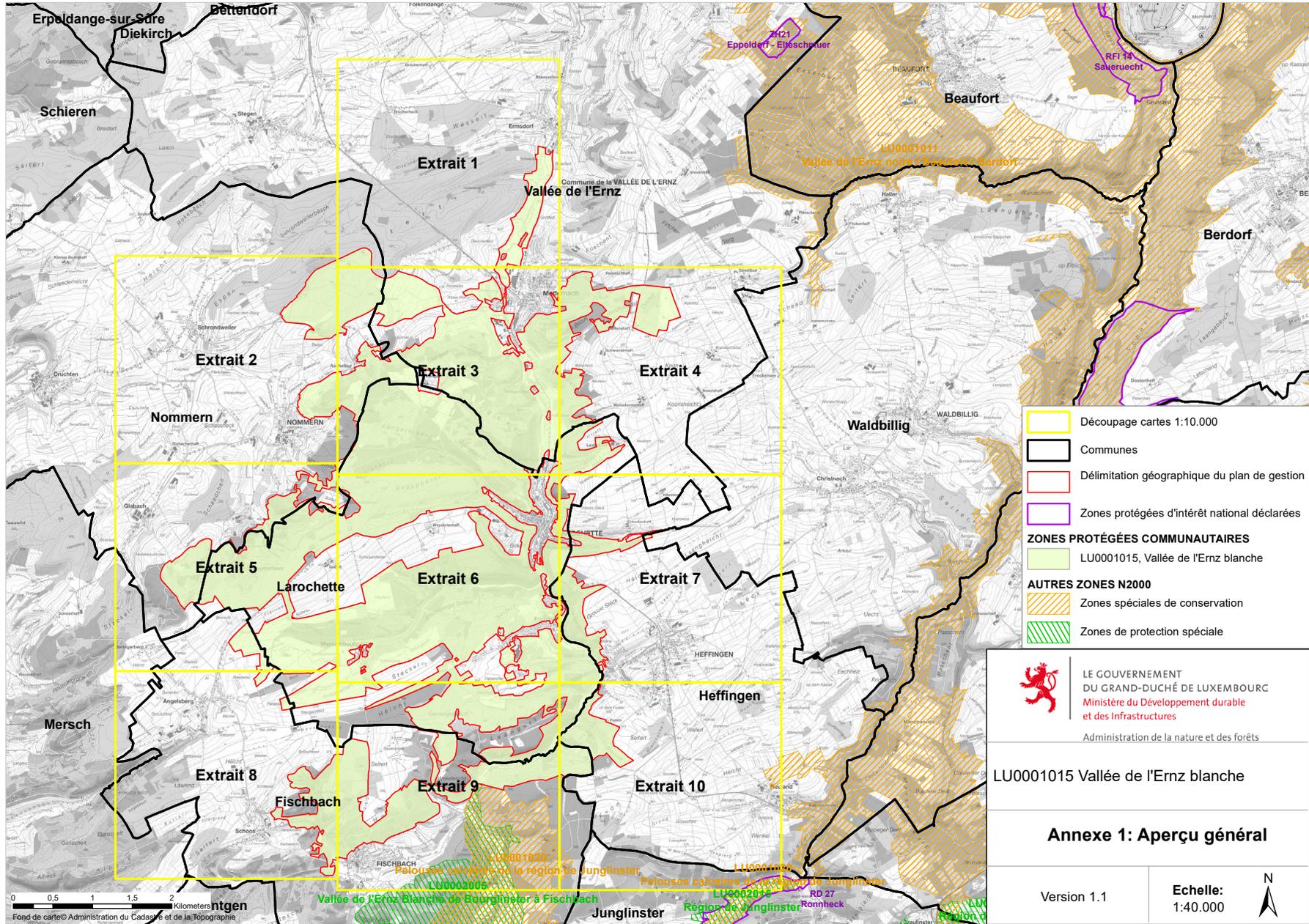
Annexe 1 « Aperçu général »

Annexe 2 « Habitats et biotopes »

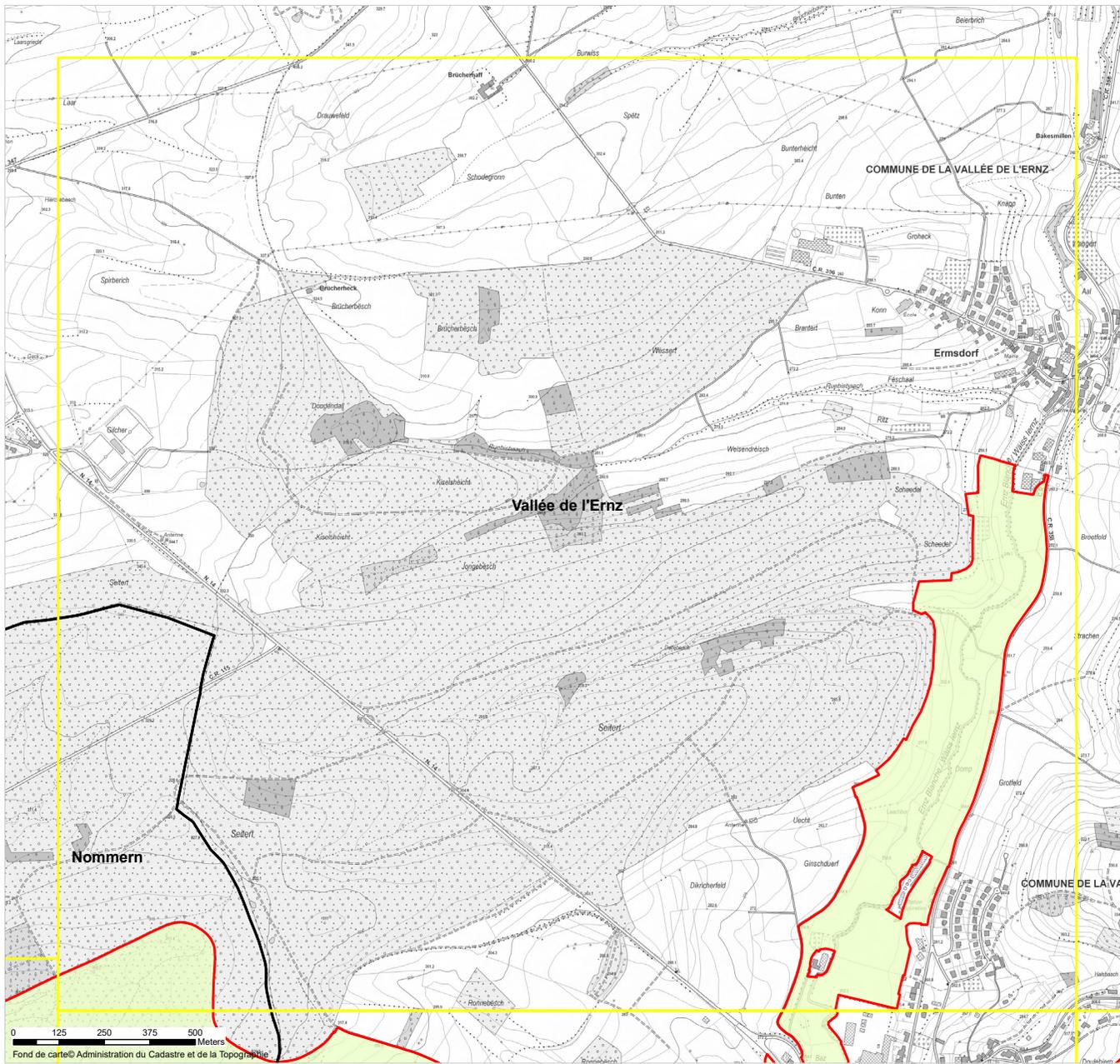
Annexe 3 « Espèces prioritaires »

Annexe 4 « Zonages »

Annexe 5 « Evaluation hydromorphologique »



B 3535 - 26



- Découpage cartes 1:10.000
- Communes
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
- LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
- Zones spéciales de conservation
- Zones de protection spéciale

**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**
 Ministère du Développement durable
 et des Infrastructures
 Administration de la nature et des forêts

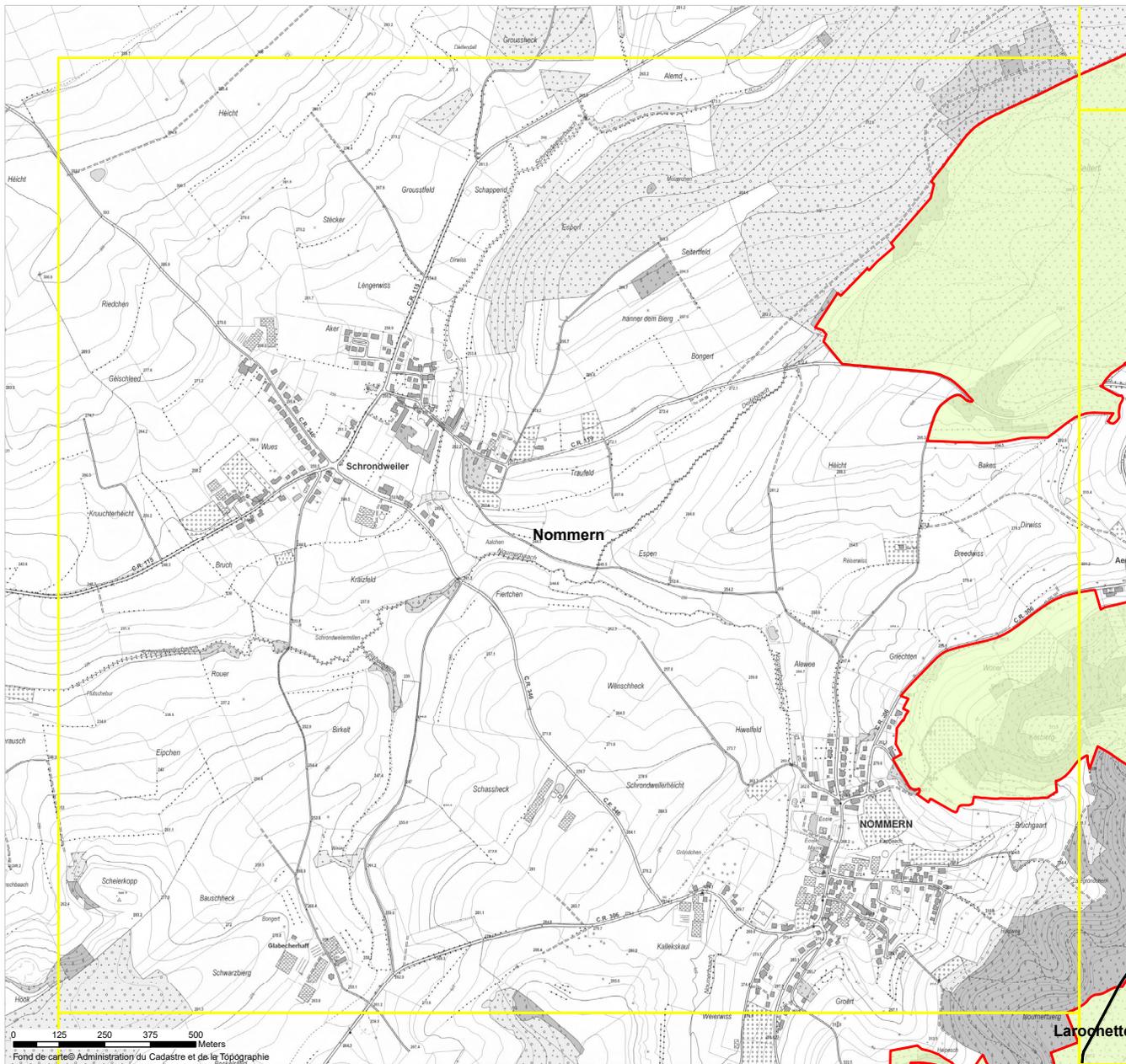
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 1**

Version 1.1	Echelle: 1:10.000 <div style="text-align: right; margin-top: 5px;"> </div>
-------------	--

Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3535 - 27



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

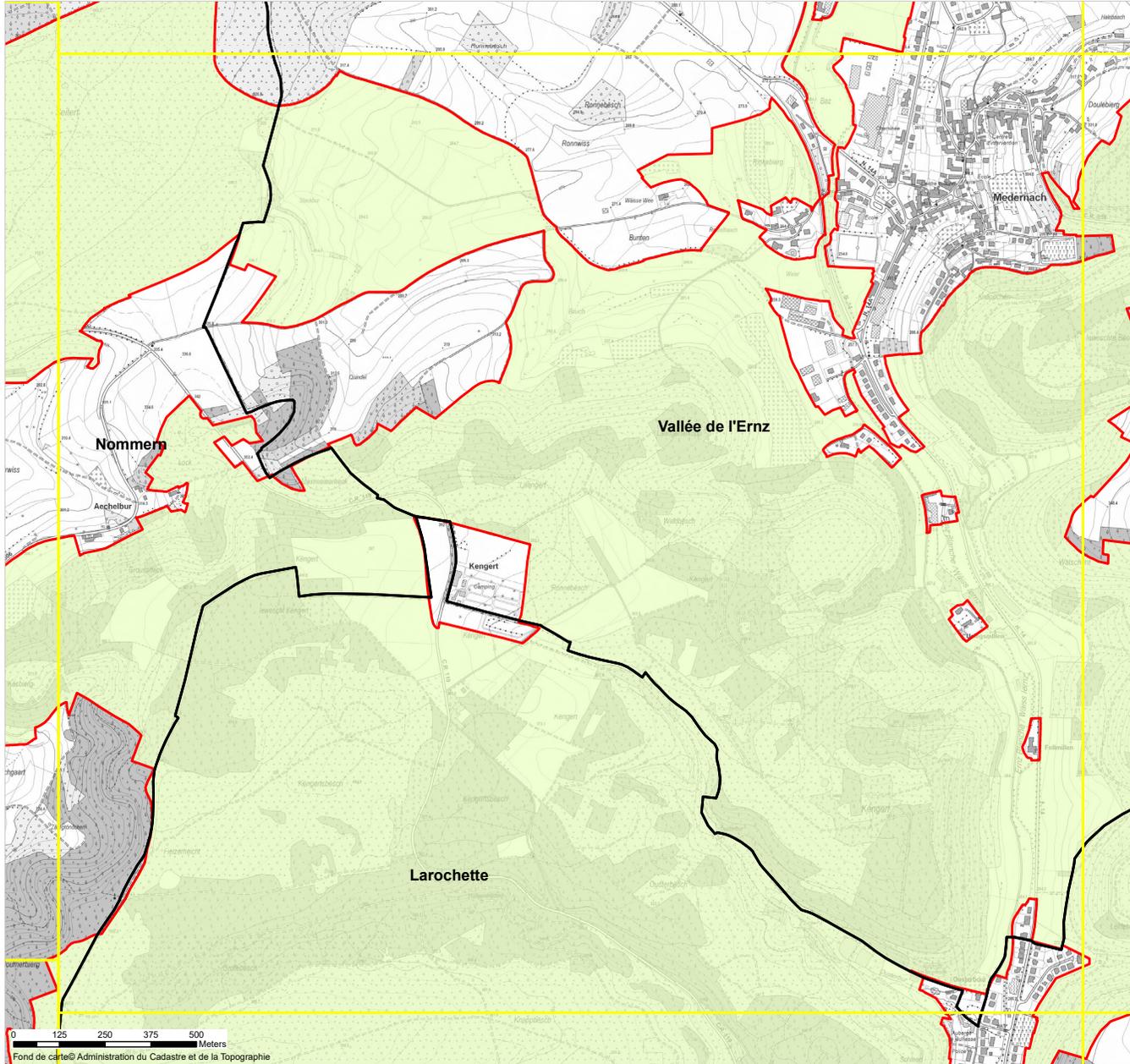
**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 2**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

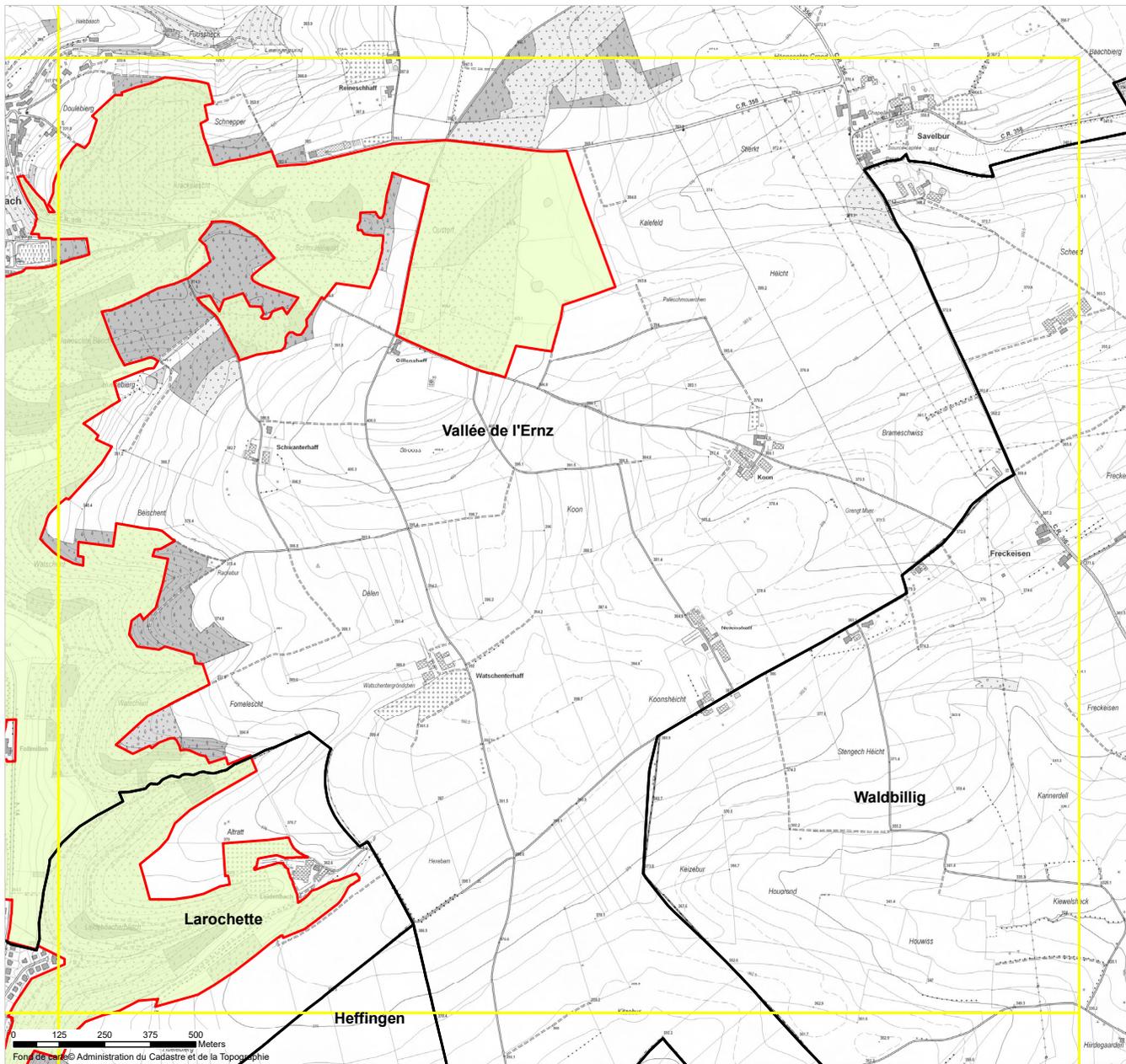
**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 3**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



B 3535 - 29



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 4**

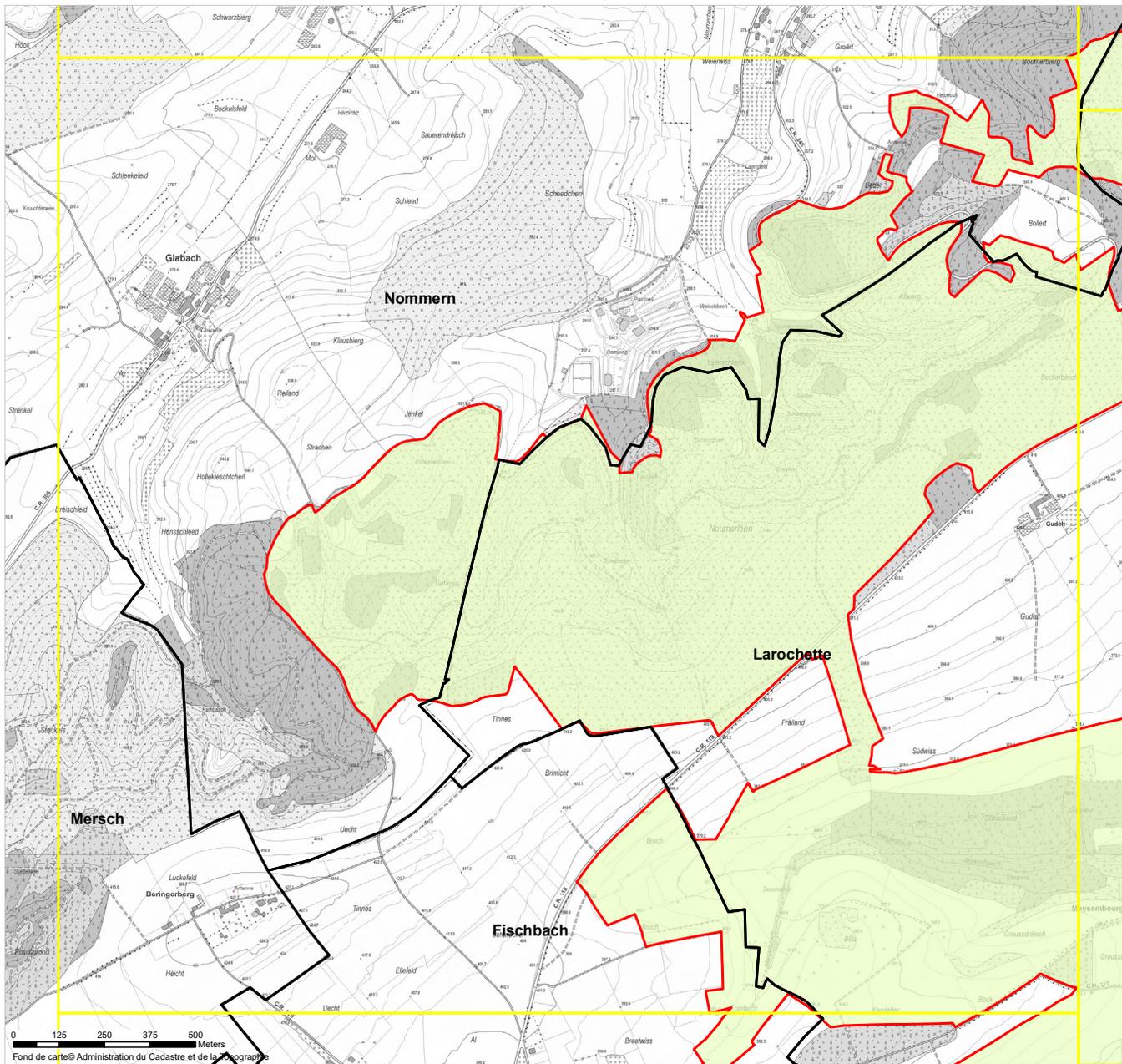
Version 1.1

Echelle:
1:10.000



0 125 250 375 500 Meters
Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3535 - 30



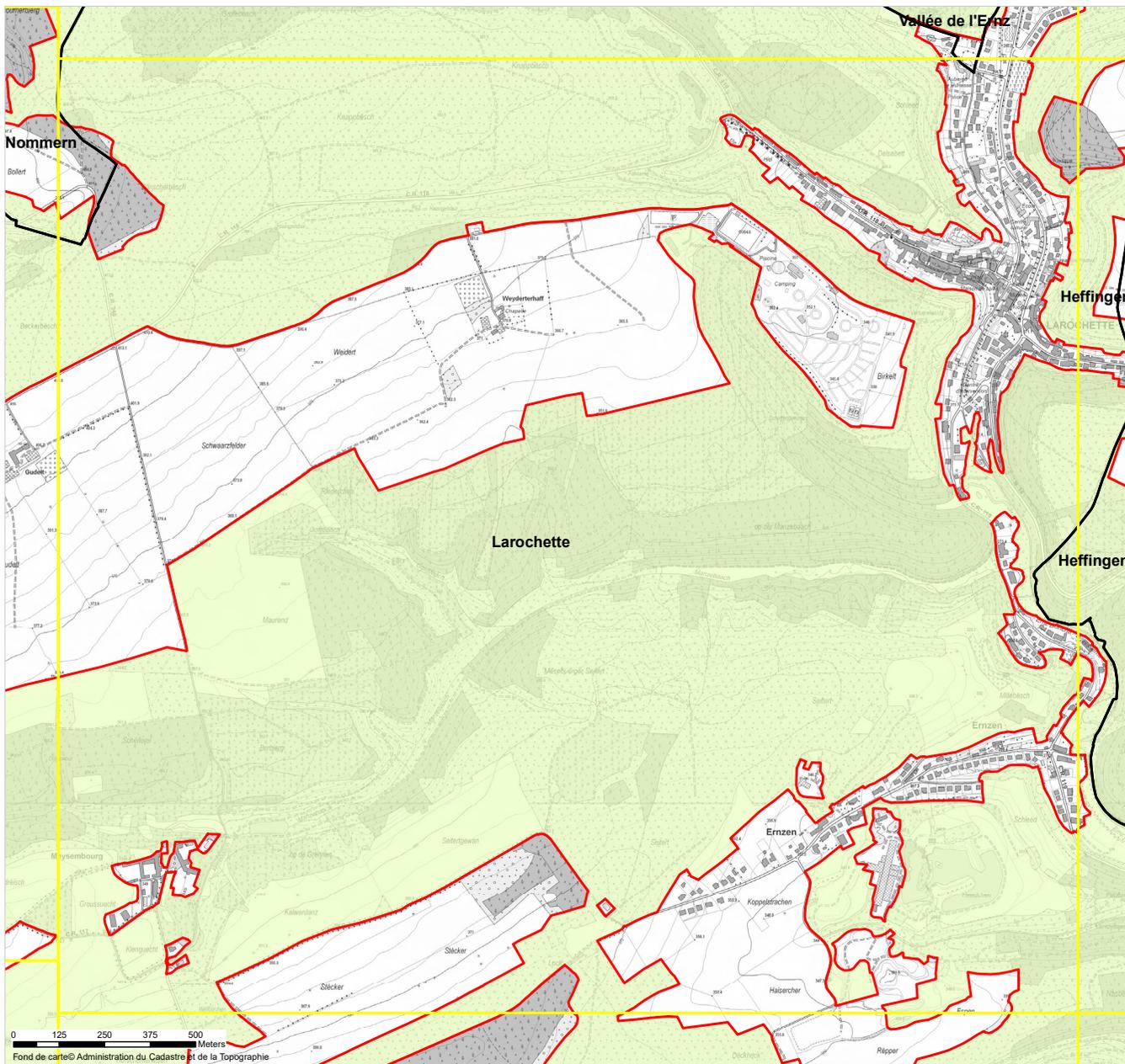
-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 5**

Version 1.1 Echelle:
1:10.000 



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

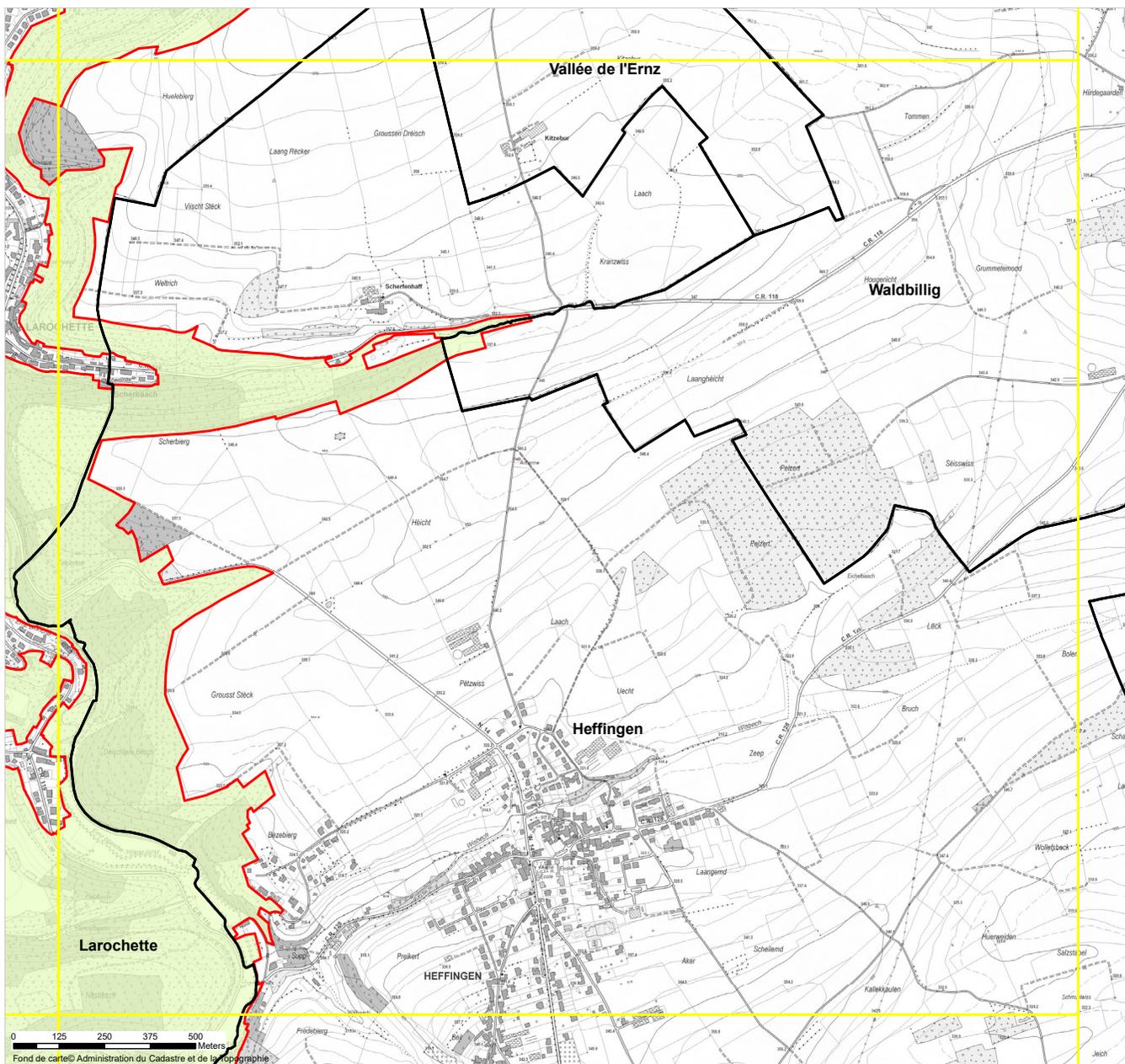
**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 6**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



B 3535 - 32



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

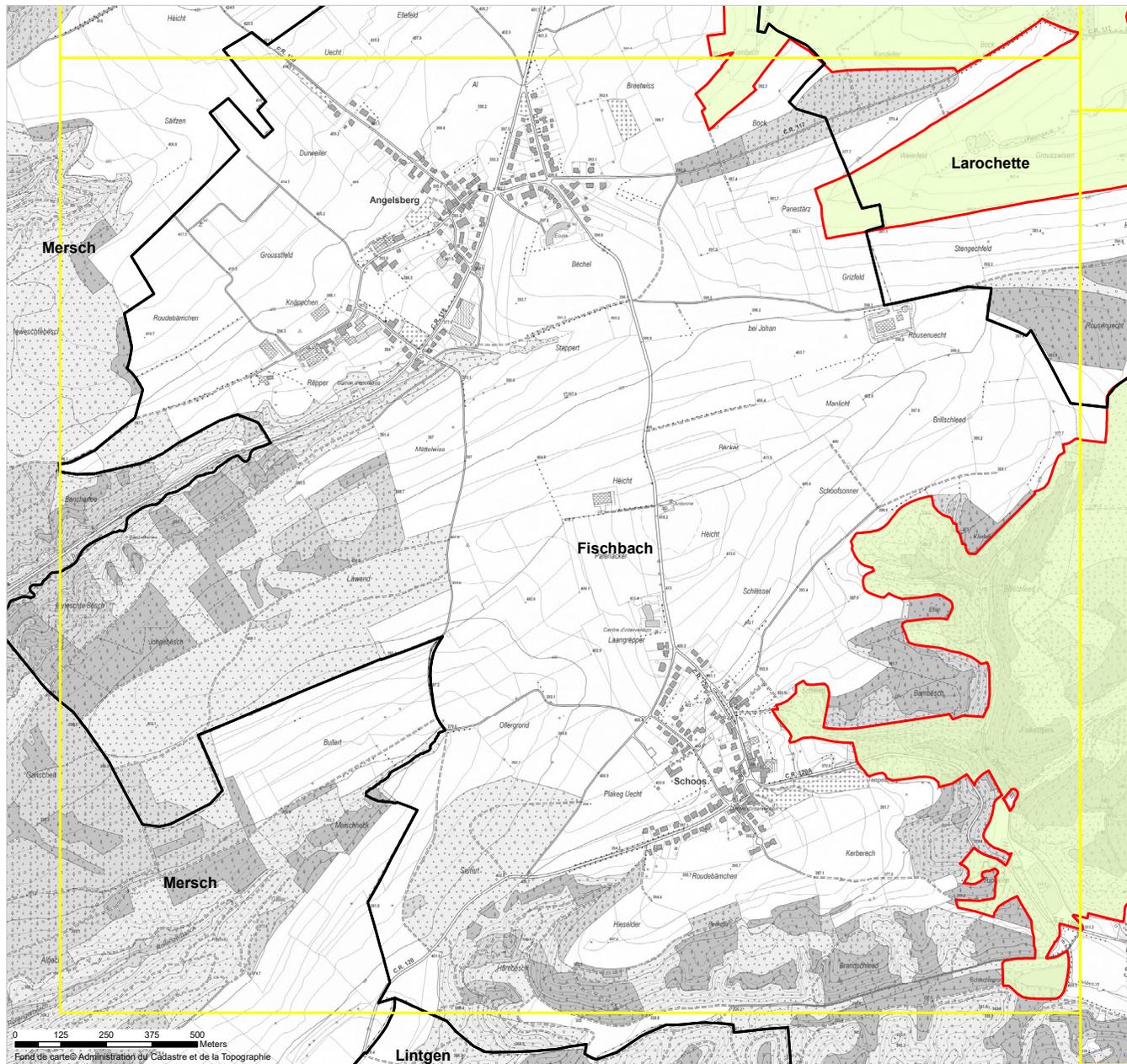
**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 7**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



0 125 250 375 500 Meters
Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie

-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

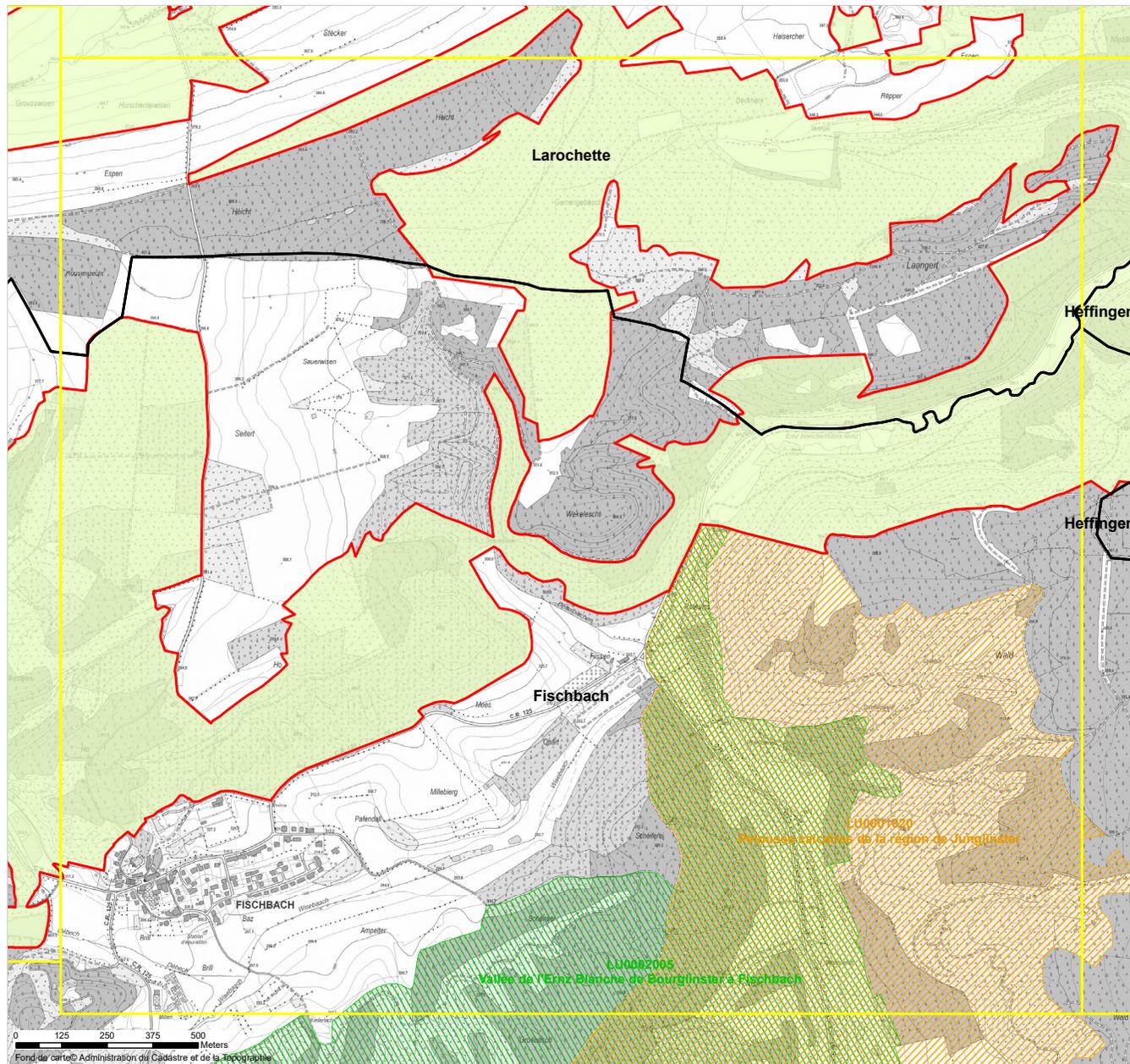
**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 8**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



B 3535 - 34



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Communes
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
-  LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 9**

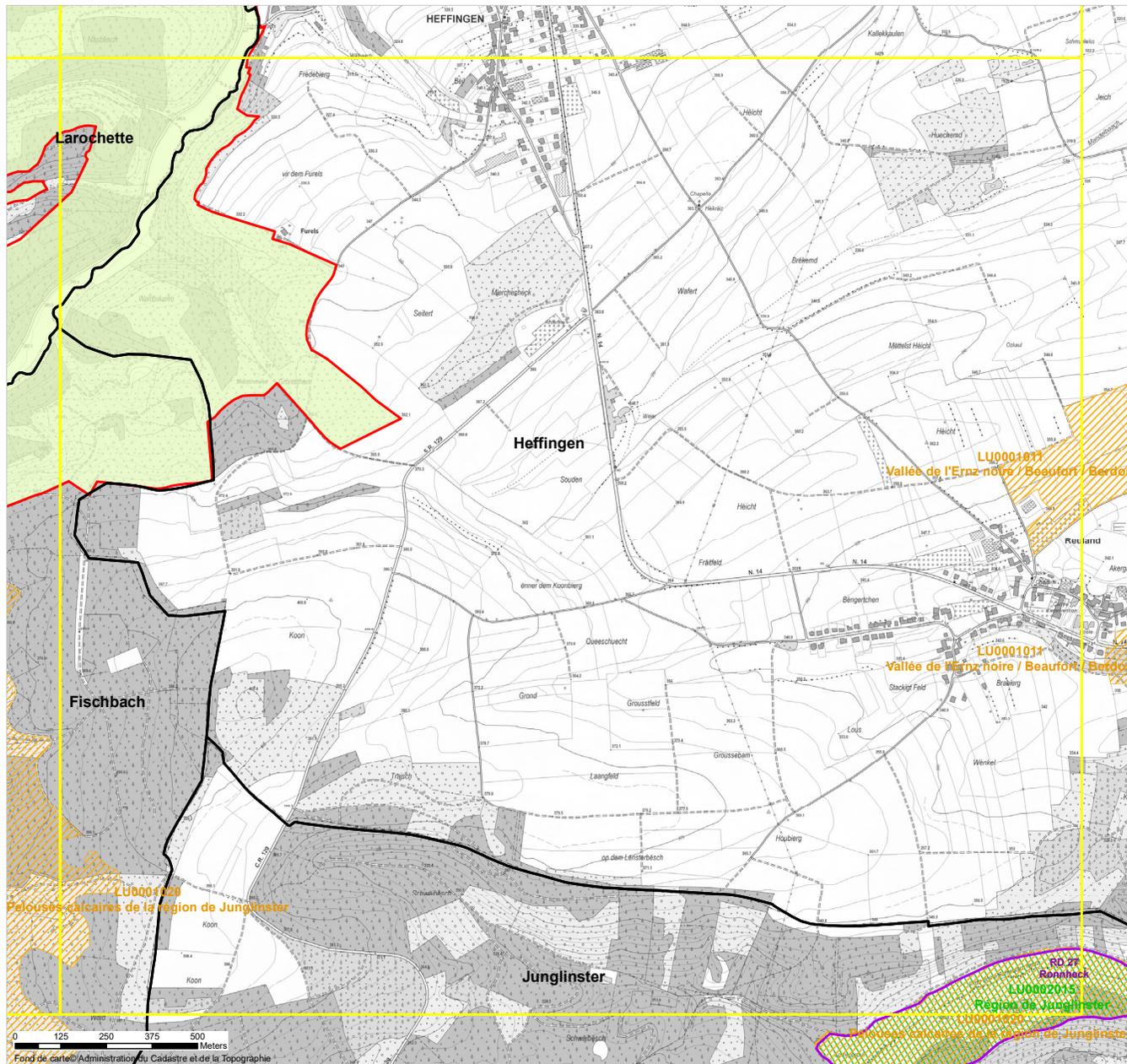
Version 1.1

Echelle:
1:10.000



Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3535 - 35



- Découpage cartes 1:10.000
- Communes
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Zones protégées d'intérêt national déclarées
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
- LU0001015, Vallée de l'Ernz blanche
- AUTRES ZONES N2000**
- Zones spéciales de conservation
- Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

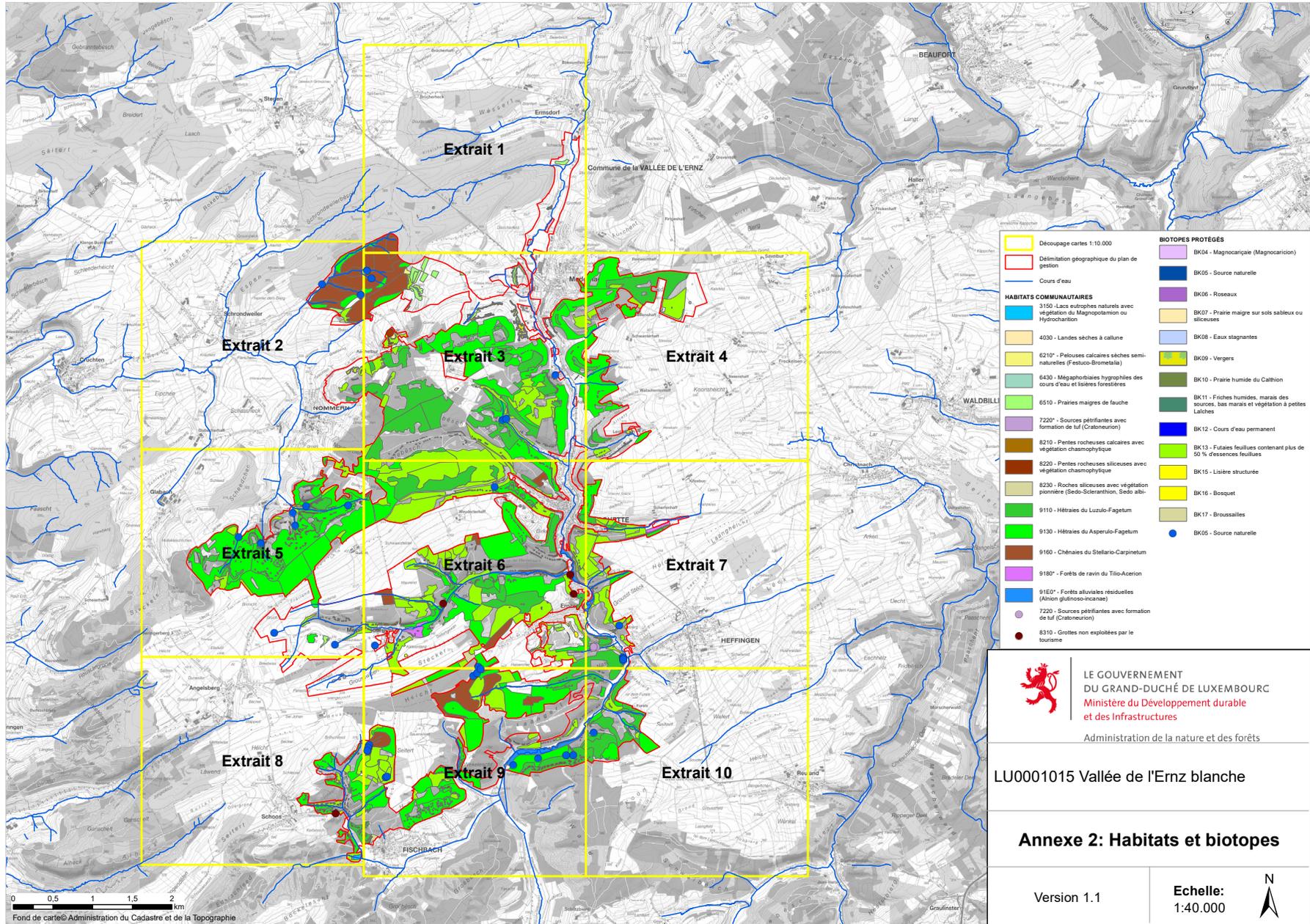
**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 10**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



0 125 250 375 500 Meters
Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie



 LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

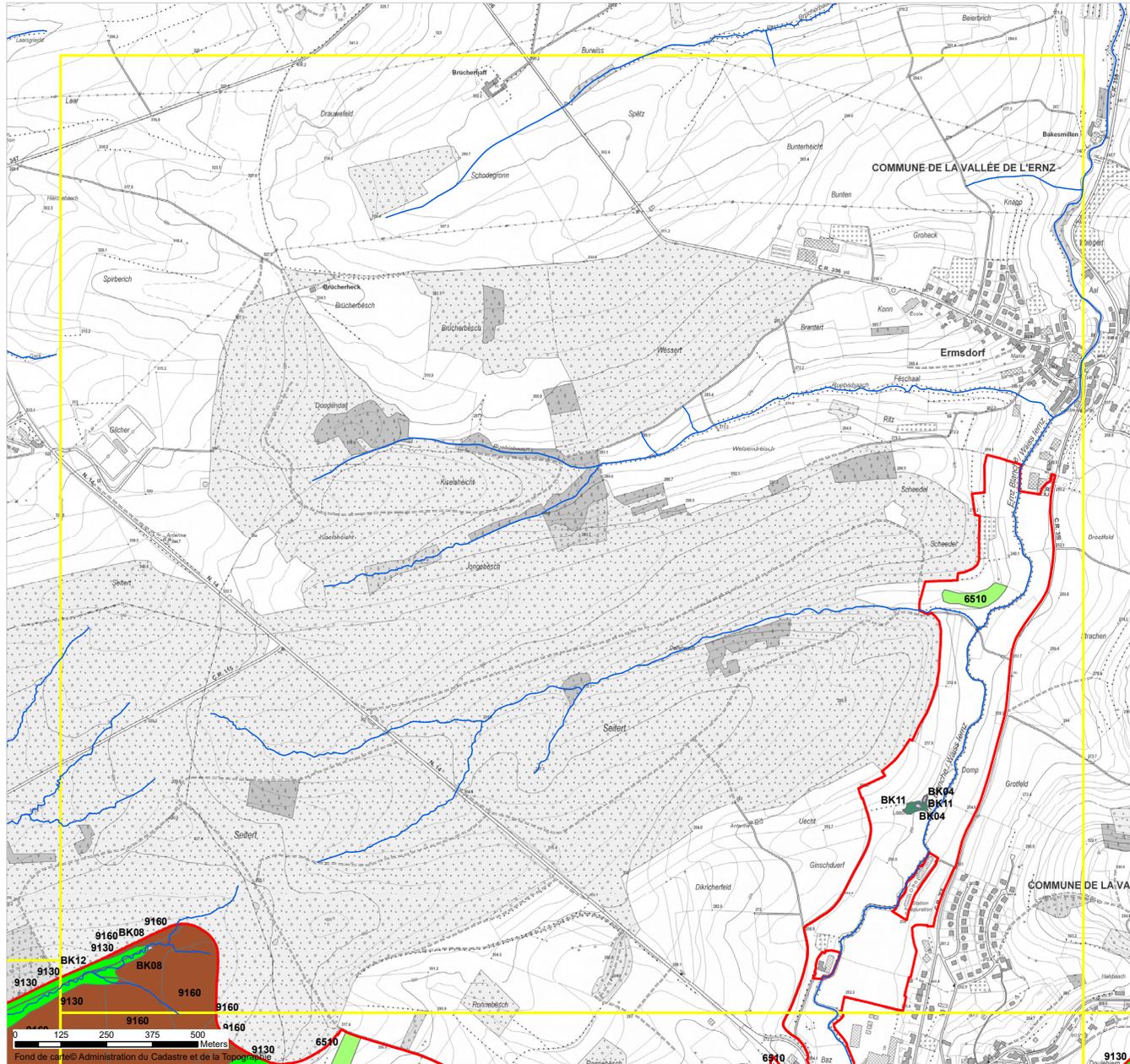
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 2: Habitats et biotopes

Version 1.1

Echelle: 1:40.000

N



	Découpage cartes 1:10.000		BIOTOPES PROTÉGÉS
	Délimitation géographique du plan de gestion		BK04 - Magnocriacque (Magnocriacien)
	Cours d'eau		BK05 - Source naturelle
HABITATS COMMUNAUTAIRES			BK06 - Roseaux
	3150 - Lacs eutrophiés naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition		BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux
	4030 - Landes sèches à callune		BK08 - Eaux stagnantes
	6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia)		BK09 - Vergers
	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières		BK10 - Prairie humide du Calthion
	6510 - Prairies maigres de fauche		BK11 - Fiches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Liliacées
	7220* - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		BK12 - Cours d'eau permanent
	8210 - Pentcs rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues
	8220 - Pentcs rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		BK15 - Lisière structurée
	8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi)		BK16 - Bosquet
	9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum		BK17 - Broussailles
	9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum		BK05 - Source naturelle
	9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum		
	9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion		
	91E0* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)		
	7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		
	6310 - Grottes non exploitées par le tourisme		



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 1**

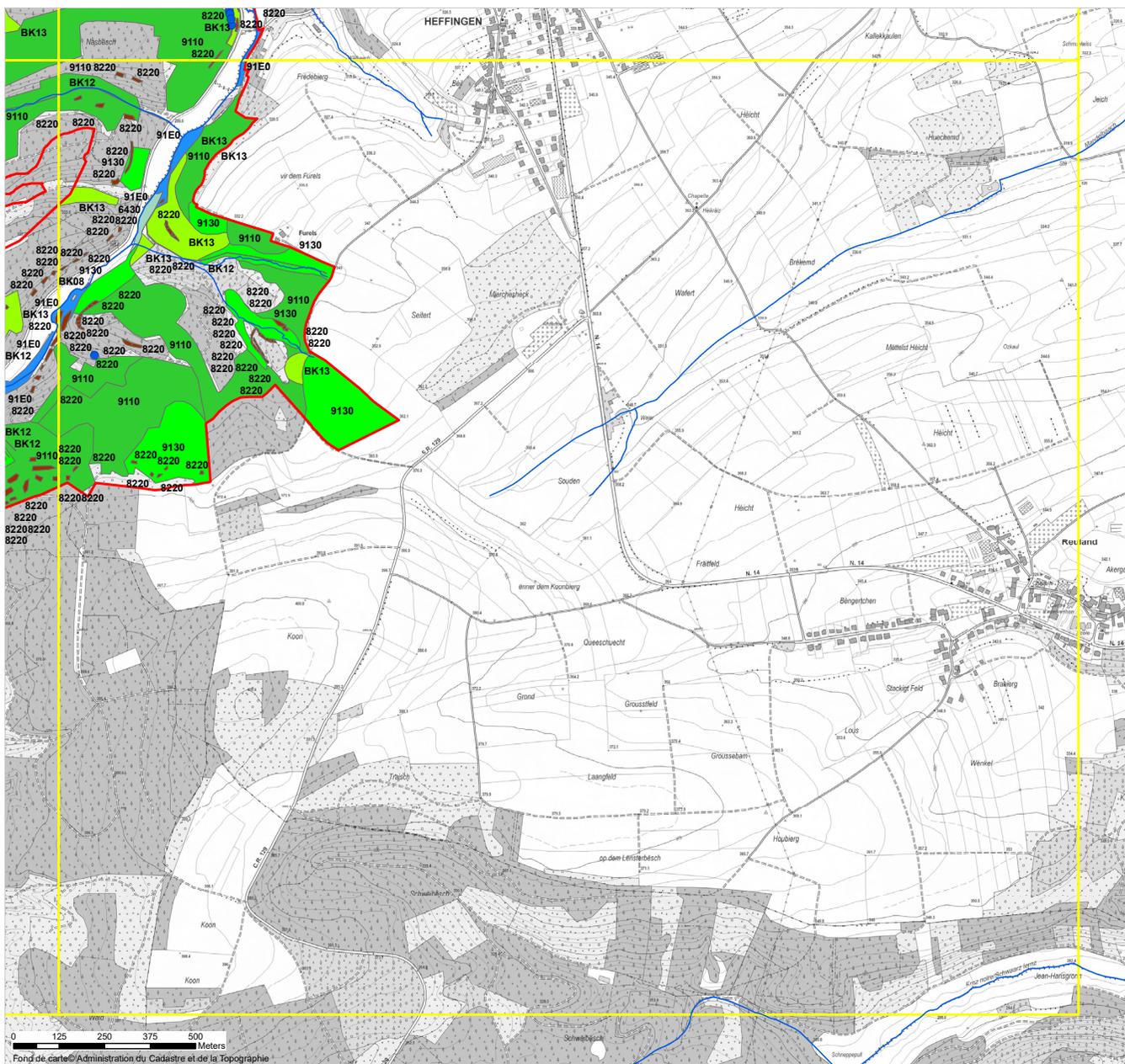
Version 1.1

Echelle:
1:10.000



Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3535 - 38



	Découpage cartes 1:10.000		BIOTOPES PROTÉGÉS
	Délimitation géographique du plan de gestion		BK04 - Magnocricaque (Magnocricarion)
	Cours d'eau		BK05 - Source naturelle
HABITATS COMMUNAUTAIRES			BK06 - Roseaux
	3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition		BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux
	4030 - Landes sèches à callune		BK08 - Eaux stagnantes
	6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia)		BK09 - Vergers
	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lagunes forestières		BK10 - Prairie humide du Calthion
	6510 - Prairies maigres de fauche		BK11 - Fiches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Lailches
	7220* - Sources pébrifiantes avec formation de tuf (Crabroeurion)		BK12 - Cours d'eau permanent
	8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues
	8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		BK15 - Lisière structurée
	8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi)		BK16 - Bosquet
	9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum		BK17 - Broussailles
	9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum		BK05 - Source naturelle
	9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum		
	9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion		
	91E0* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)		
	7220 - Sources pébrifiantes avec formation de tuf (Crabroeurion)		
	6310 - Grottes non exploitées par le tourisme		



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

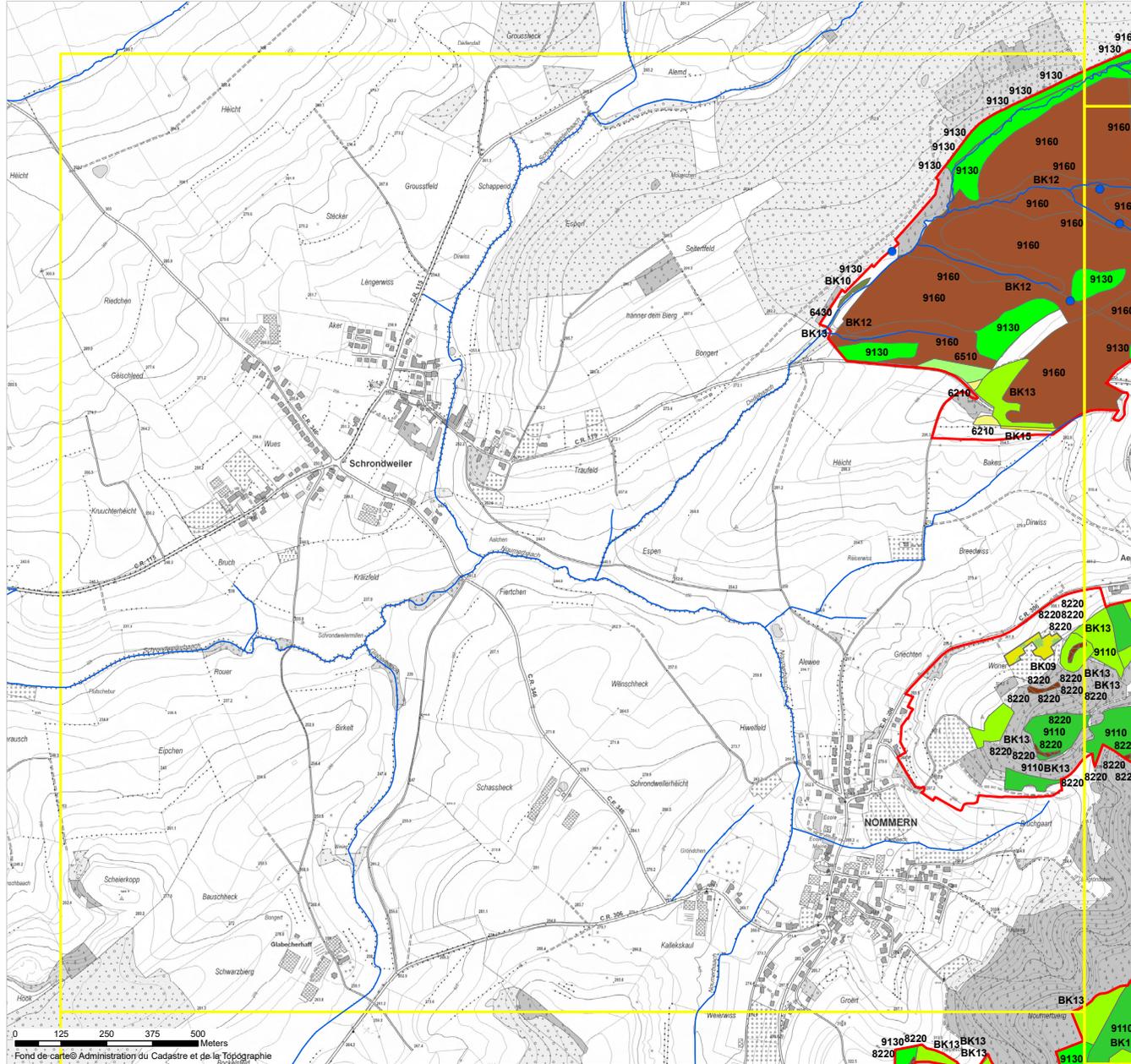
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 10

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	----------------------



0 125 250 375 500 Meters
Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie



- | | |
|---|--|
| Découpage cartes 1:10.000 | BIOTOPES PROTÉGÉS |
| Démarcation géographique du plan de gestion | BK04 - Magnoacriçaque (Magnoacricion) |
| Cours d'eau | BK05 - Source naturelle |
| HABITATS COMMUNAUTAIRES | BK06 - Roseaux |
| 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition | BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux |
| 4030 - Landes sèches à callune | BK08 - Eaux stagnantes |
| 6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia) | BK09 - Vergers |
| 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lagunes forestières | BK10 - Prairie humide du Calthion |
| 6510 - Prairies maigres de fauche | BK11 - Fiches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Lailches |
| 7220* - Sources pérfiltrantes avec formation de tuf (Craboneurion) | BK12 - Cours d'eau permanent |
| 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique | BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues |
| 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique | BK15 - Lisière structurée |
| 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi) | BK16 - Bosquet |
| 9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum | BK17 - Broussailles |
| 9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum | BK05 - Source naturelle |
| 9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum | |
| 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion | |
| 91E0* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae) | |
| 7220 - Sources pérfiltrantes avec formation de tuf (Craboneurion) | |
| 6310 - Grottes non exploitées par le tourisme | |



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 2**

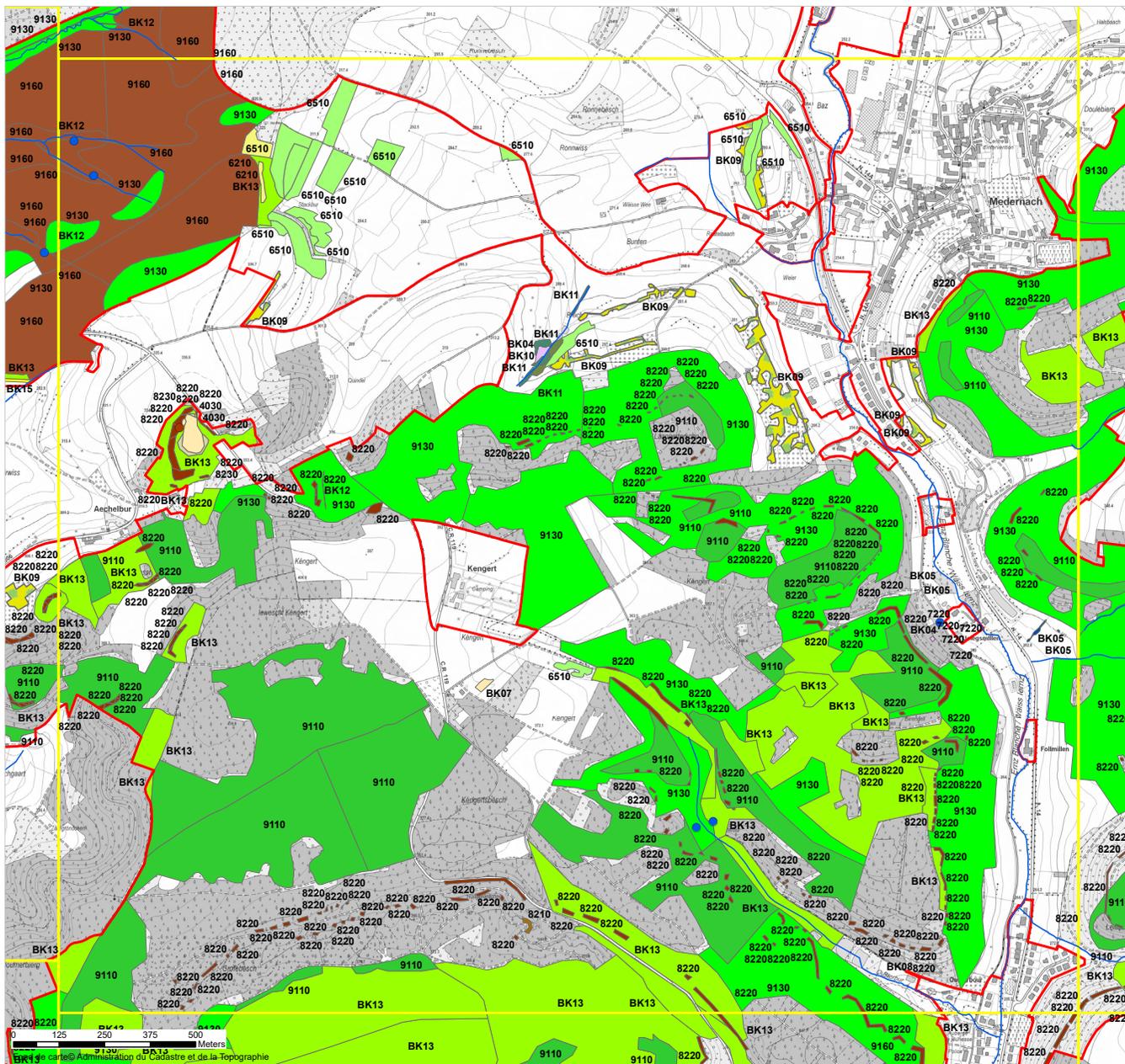
Version 1.1

Echelle:
1:10.000



Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3535 - 40



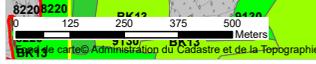
- | | |
|---|--|
| Découpage cartes 1:10.000 | BIOTOPES PROTÉGÉS |
| Délimitation géographique du plan de gestion | BK04 - Magnocarpiac (Magnocaricion) |
| Cours d'eau | BK05 - Source naturelle |
| HABITATS COMMUNAUTAIRES | BK06 - Roseaux |
| 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition | BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux |
| 4030 - Landes sèches à callune | BK08 - Eaux stagnantes |
| 6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia) | BK09 - Vergers |
| 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières | BK10 - Prairie humide du Calthion |
| 6510 - Prairies maigres de fauche | BK11 - Fiches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Lailches |
| 7220* - Sources pébriflantes avec formation de tuf (Craboneurion) | BK12 - Cours d'eau permanent |
| 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique | BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues |
| 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique | BK15 - Lisière structurée |
| 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi) | BK16 - Bosquet |
| 9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum | BK17 - Broussailles |
| 9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum | BK05 - Source naturelle |
| 9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum | |
| 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion | |
| 91E0* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae) | |
| 7220 - Sources pébriflantes avec formation de tuf (Craboneurion) | |
| 6310 - Grottes non exploitées par le tourisme | |

 LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

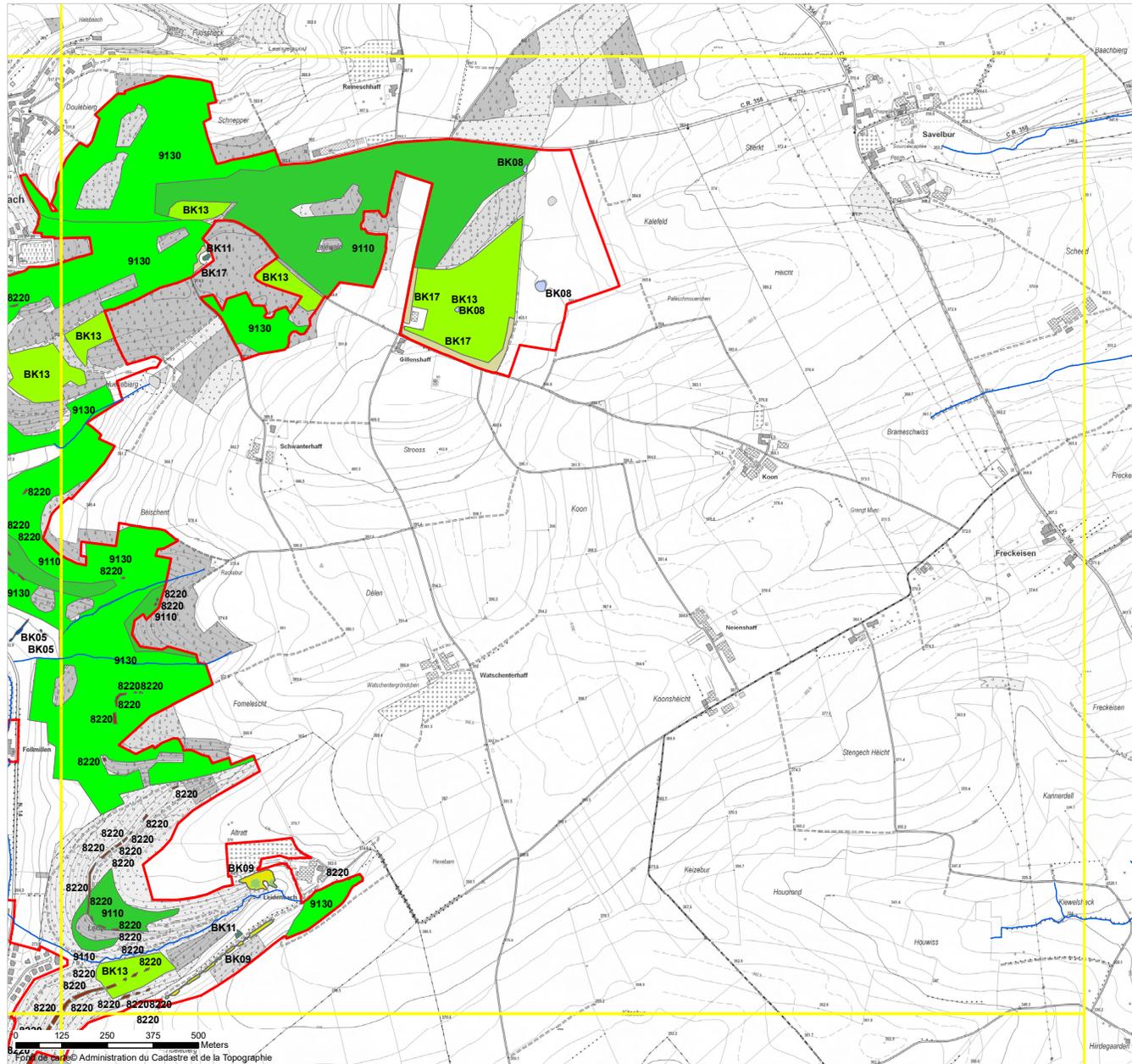
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 2: Habitats et biotopes Extrait 3

Version 1.1 Echelle: 1:10.000



Carte de l'Administration du Cadastre et de la Topographie



	Découpage cartes 1:10.000		BIOTOPES PROTÉGÉS
	Délimitation géographique du plan de gestion		BK04 - Magnocarpicæ (Magnocaricion)
	Cours d'eau		BK05 - Source naturelle
HABITATS COMMUNAUTAIRES			BK06 - Roseaux
	3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamon ou Hydrochariton		BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux
	4030 - Landes sèches à callune		BK08 - Eau stagnantes
	6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia)		BK09 - Vergers
	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières		BK10 - Prairie humide du Calthion
	6510 - Prairies maigres de fauche		BK11 - Fiches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Lailches
	7220* - Sources pérfiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		BK12 - Cours d'eau permanent
	8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues
	8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		BK15 - Lisière structurée
	8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi-)		BK16 - Bosquet
	9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum		BK17 - Broussailles
	9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum		BK05 - Source naturelle
	9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum		
	9180* - Forêts de ravin du Tilio-Avenion		
	91E0* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)		
	7220 - Sources pérfiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		
	8310 - Grottes non exploitées par le tourisme		



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

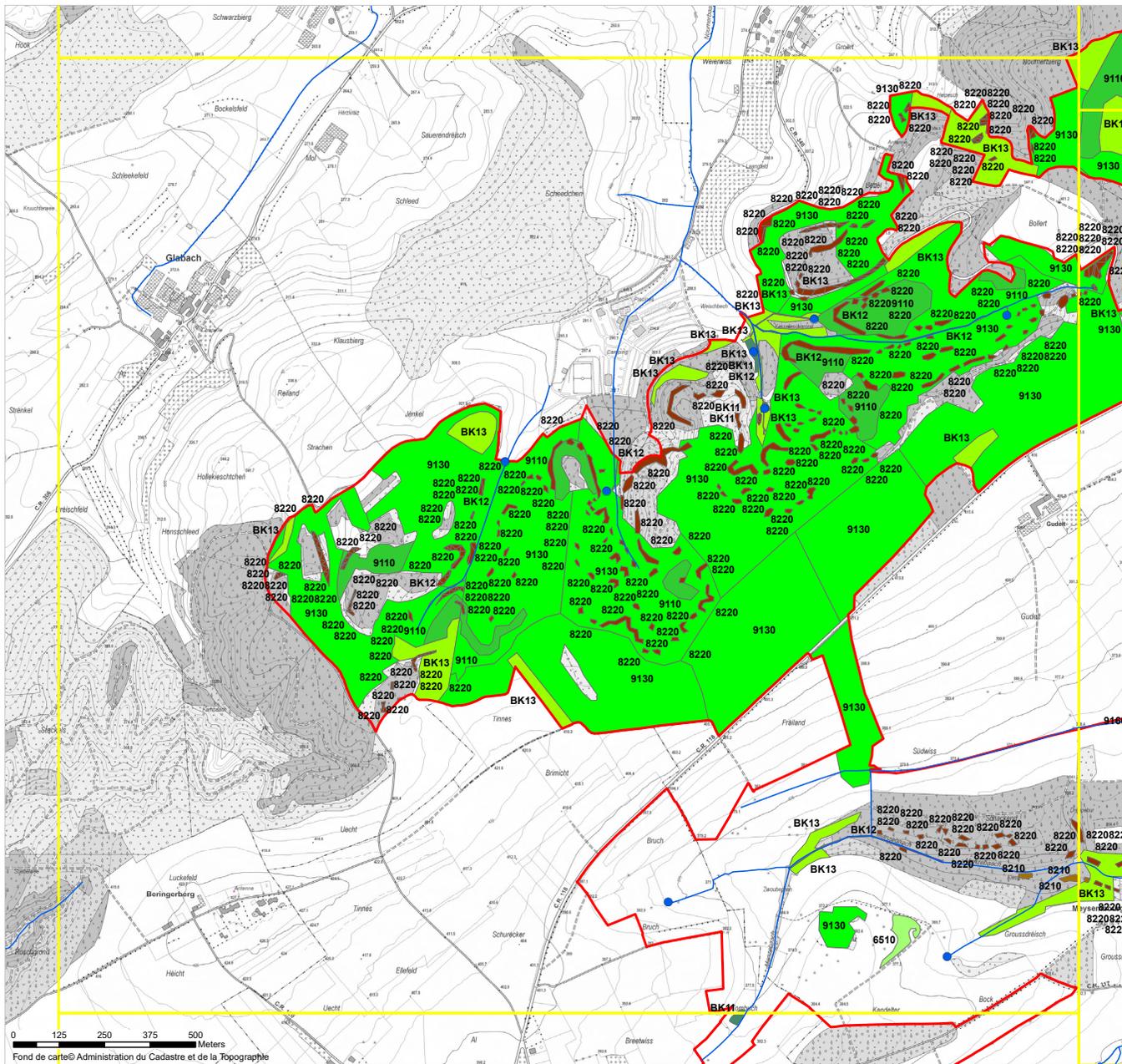
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 4**

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	----------------------

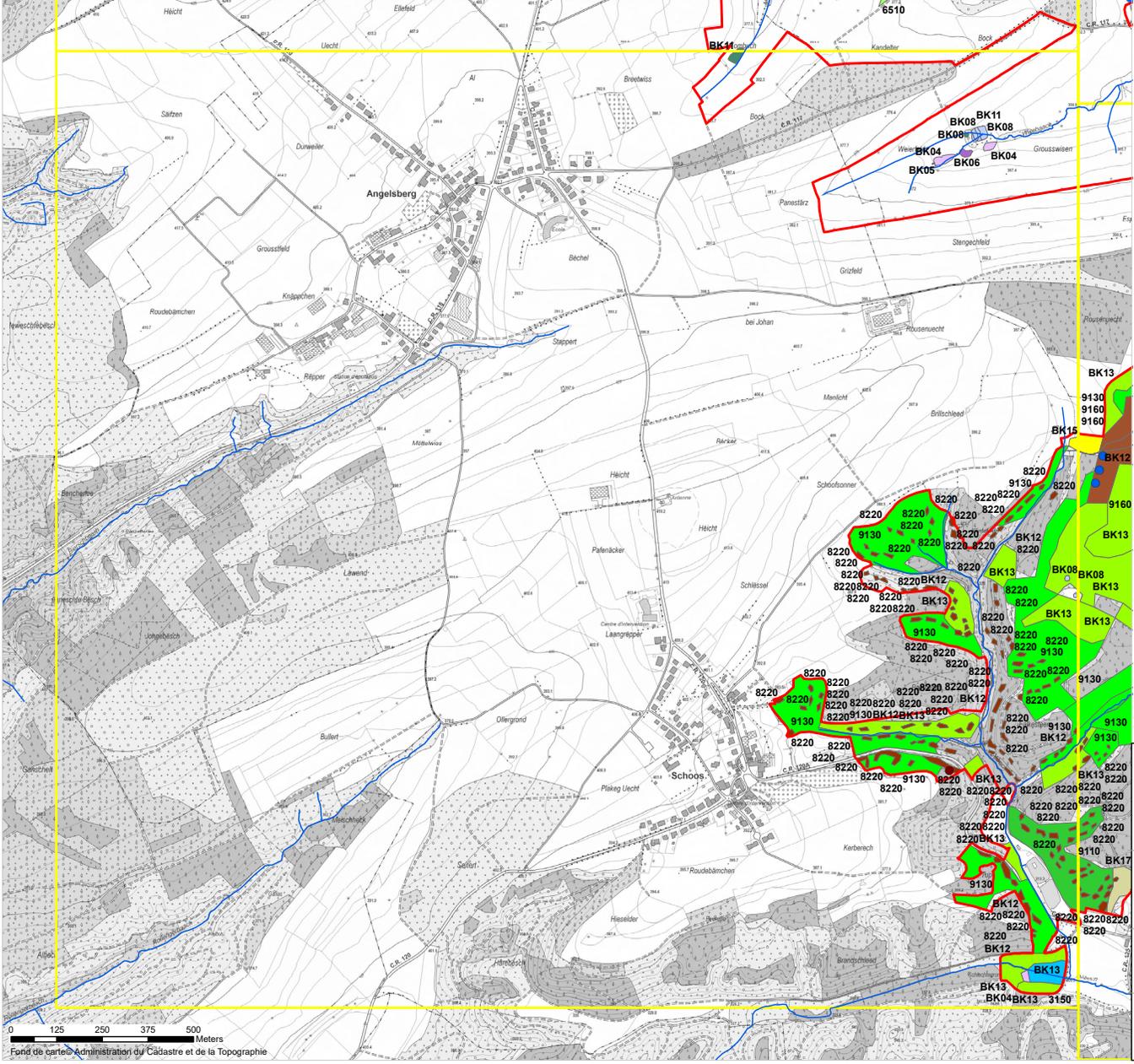


B 3535 - 42



<ul style="list-style-type: none"> Decoupage cartes 1:10.000 Délimitation géographique du plan de gestion Cours d'eau 	<p>BIOTOPES PROTÉGÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> BK04 - Magnocarpiçaie (Magnocaricion) BK05 - Source naturelle BK06 - Roseaux BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux BK08 - Eaux stagnantes BK09 - Vergers BK10 - Prairie humide du Calthion BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Liliacées BK12 - Cours d'eau permanent BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues BK15 - Lisière structurée BK16 - Bosquet BK17 - Broussailles BK05 - Source naturelle
<p>HABITATS COMMUNAUTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharitaceon 4030 - Landes sèches à callune 6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia) 6430 - Megaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières 6510 - Prairies maigres de fauche 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chamérophytique 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chamérophytique 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi- 9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum 9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum 9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion 91E0* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-silicis) 7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme 	<p>LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère du Développement durable et des Infrastructures Administration de la nature et des forêts</p> <p>LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche</p> <p>Annexe 2: Habitats et biotopes Extrait 5</p> <p>Version 1.1</p> <p>Echelle: 1:10.000</p>

0 125 250 375 500 Meters
 Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie



	Découpage cartes 1:10 000		Délimitation géographique du plan de gestion		Cours d'eau		BIOTOPES PROTÉGÉS
	HABITATS COMMUNAUTAIRES		BK04 - Magnocarpiqae (Magnocaricion)		3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition		BK05 - Source naturelle
	4030 - Landes sèches à callune		BK06 - Roseaux		6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia)		BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux
	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières		BK08 - Eaux stagnantes		6510 - Prairies maigres de fauche		BK09 - Vergers
	7220* - Sources pébrifiantes avec formation de tuf (Craboneurion)		BK10 - Prairie humide du Calthion		8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		BK11 - Fiches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Liliacées
	8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		BK12 - Cours d'eau permanent		8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues
	8220 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi)		BK15 - Lisière structurée		9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum		BK16 - Bosquet
	9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum		BK17 - Broussailles		9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum		BK18 - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
	9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion		BK19 - Sources pébrifiantes avec formation de tuf (Craboneurion)		9190* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)		BK20 - Sources pébrifiantes avec formation de tuf (Craboneurion)
	9190* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)		BK21 - Sources non exploitées par le tourisme		9190* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)		BK22 - Sources non exploitées par le tourisme

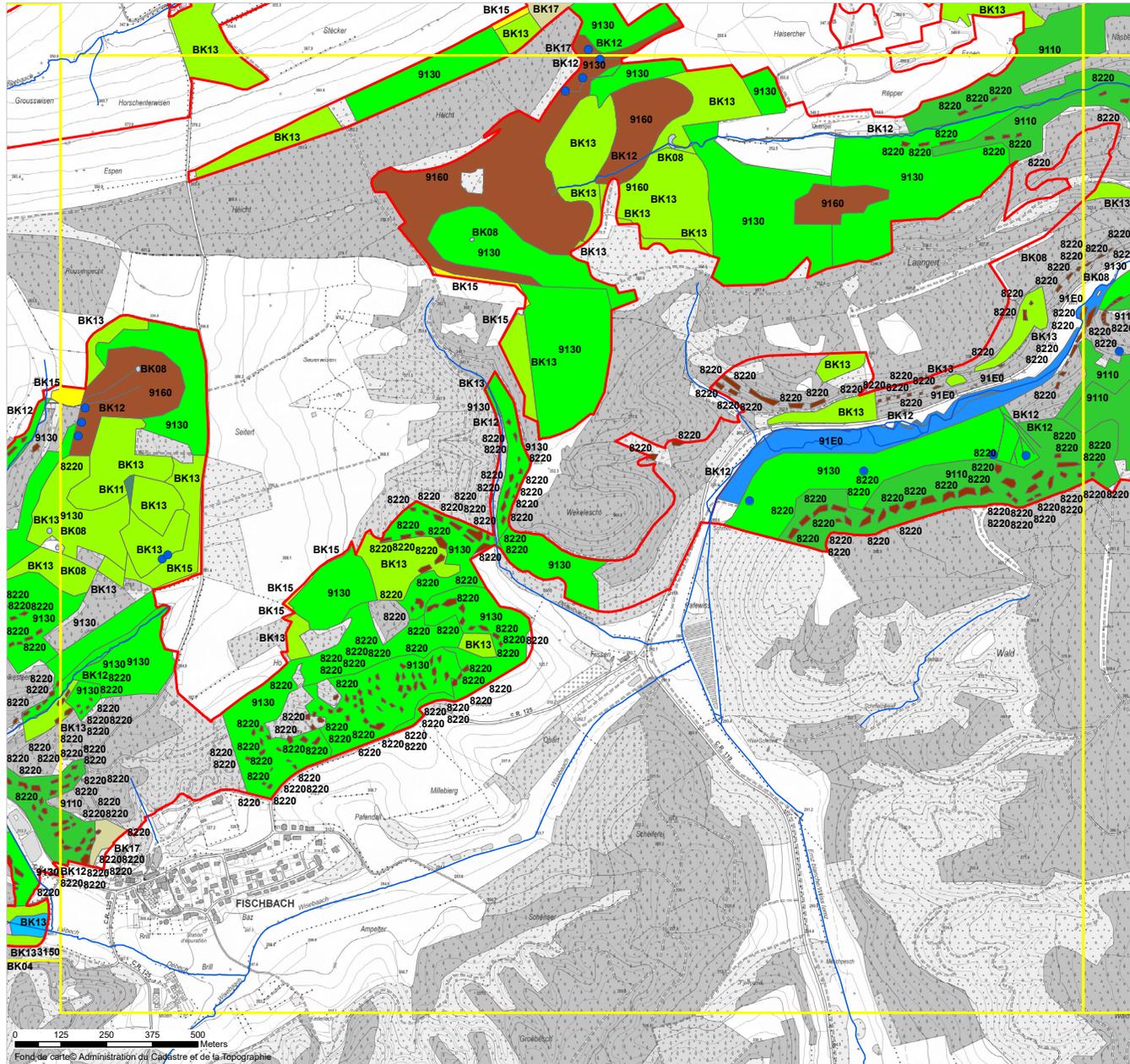
LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère du Développement durable et des Infrastructures
 Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 2: Habitats et biotopes Extrait 8

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	-----------------------------

B 3535 - 45



Découpage cartes 1:10.000	BIOTOPES PROTÉGÉS
Délémitation géographique du plan de gestion	BK04 - Magnocharçaque (Magnocharçaque)
Cours d'eau	BK05 - Source naturelle
HABITATS COMMUNAUTAIRES	BK06 - Roseaux
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	BK07 - Prairie maigre sur sols sableux ou siliceux
4030 - Landes sèches à callune	BK08 - Eaux stagnantes
6210* - Pelouses calcaires sèches semi-naturelles (Festuco-Brometalia)	BK09 - Vergers
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lagunes forestières	BK10 - Prairie humide du Calthion
6510 - Prairies maigres de fauche	BK11 - Fiches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Lailches
7220* - Sources pébrifiantes avec formation de tuf (Crabonéurion)	BK12 - Cours d'eau permanent
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50 % d'essences feuillues
8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	BK15 - Lisière structurée
8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi)	BK16 - Bosquet
9110 - Hétraies du Luzulo-Fagetum	BK17 - Broussailles
9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum	BK05 - Source naturelle
9160 - Chênaies du Stellario-Carpinetum	
9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion	
91E0* - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)	
7220 - Sources pébrifiantes avec formation de tuf (Crabonéurion)	
6310 - Grottes non exploitées par le tourisme	



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

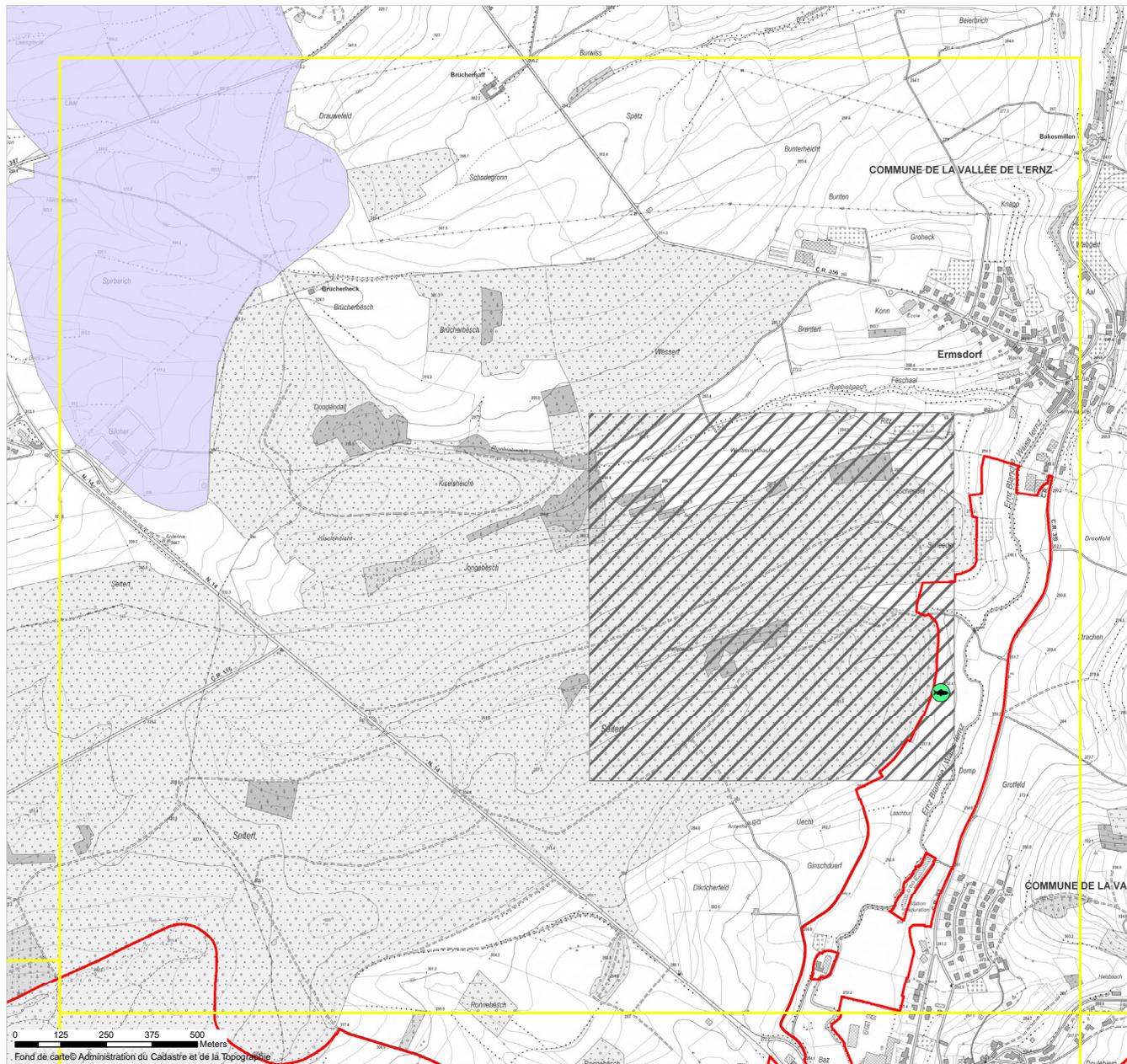
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 9**

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	----------------------





Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

- | | |
|--|----------------------------------|
| Délimitation géographique du plan de gestion | Autres espèces relevantes |
| Découpage cartes 1:10.000 | Alyte accoucheur |
| Espèces (Observations) | Crapaud calamite |
| Annexe II | Pie-grêche grise |
| Chabot | Sites de nidification |
| Grand Murin | Autour des palombes |
| Murin de Bechstein | Cigogne noire |
| Grand Cuivré | Faucon pèlerin |
| Petite Lamproie | Grand-duc d'Europe |
| Trichomanes remarquables | Milan royal |
| Triton crêté | Pie-grêche grise |
| Quartiers d'été du Murin de Bechstein | |



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

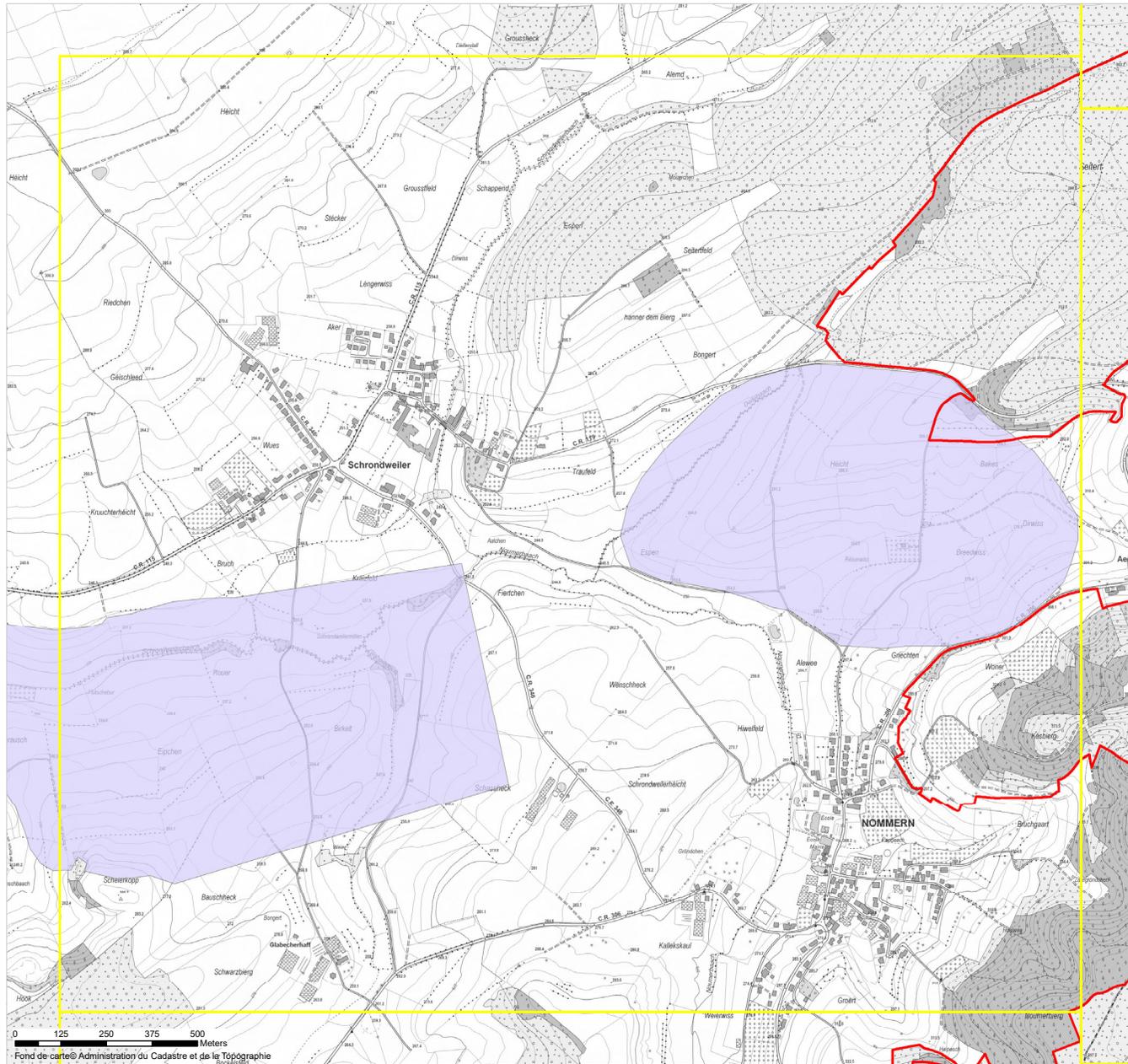
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 1

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	----------------------





- | | | | |
|------------------|--|--|--|
| | Délimitation géographique du plan de gestion | | Autres espèces relevantes
Alyte accoucheur |
| | Découpage cartes 1:10.000 | | Crapaud calamite |
| Annexe II | | | |
| | Chabot | | Pie-grêche grise |
| | Grand Murin | | Autour des palombes |
| | Murin de Bechstein | | Cigogne noire |
| | Grand Cuivré | | Faucon pèlerin |
| | Petite Lamproie | | Grand-duc d'Europe |
| | Trichomanes remarquables | | Milan royal |
| | Triton crête | | Pie-grêche grise |
| | Quartiers d'été du Murin de Bechstein | | |

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

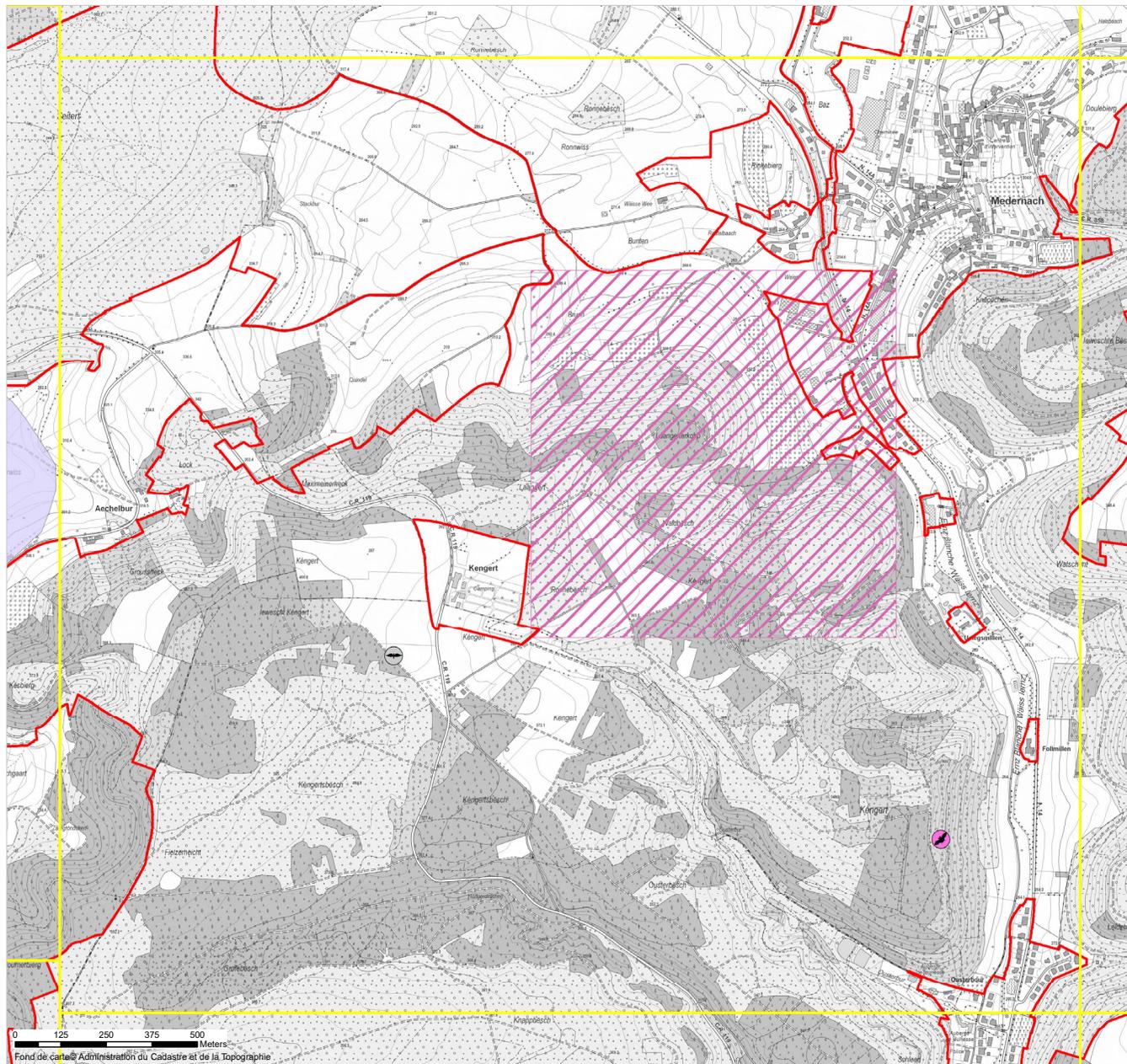
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 2

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





- | | |
|--|--|
| Délimitation géographique du plan de gestion | Autres espèces relevantes
Alyte accoucheur |
| Découpage cartes 1:10.000 | Crapaud calamite |
| Espèces (Observations) | |
| Annexe II | |
| Chabot | Pie-grêche grise |
| Grand Murin | Sites de nidification
Autour des palombes |
| Murin de Bechstein | Cigogne noire |
| Grand Cuivré | Faucon pèlerin |
| Petite Lamproie | Grand-duc d'Europe |
| Trichomanes remarquables | Milan royal |
| Triton crête | Pie-grêche grise |
| Quartiers d'été du Murin de Bechstein | |



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

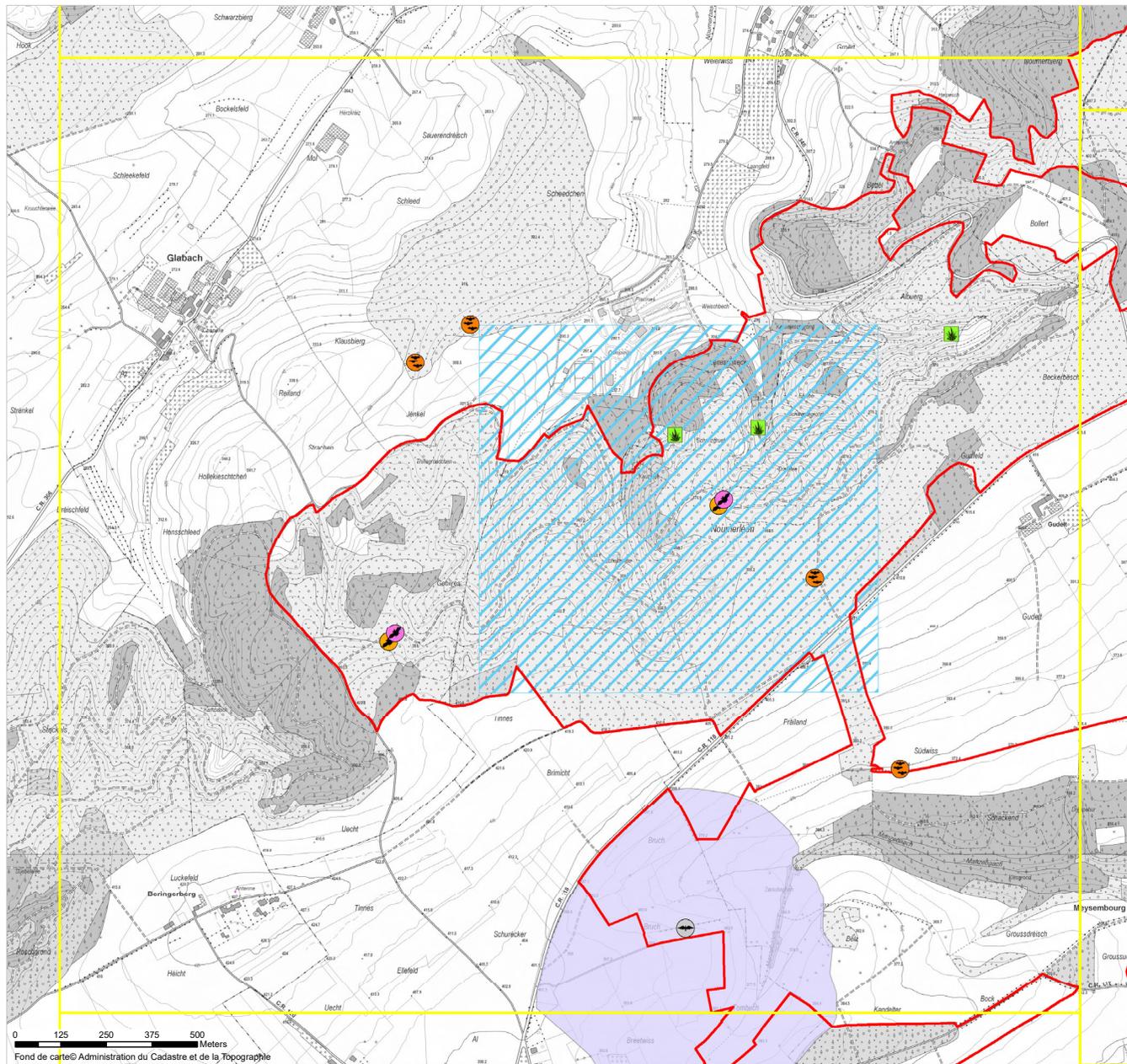
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 3

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	-----------------------------





	Délimitation géographique du plan de gestion		Autres espèces relevantes
	Découpage cartes 1:10.000		Alyte accoucheur
Espèces (Observations)			Crapaud calamite
Annexe II			Pie-grièche grise
	Chabot	Sites de nidification	
	Grand Murin		Autour des palombes
	Murin de Bechstein		Cigogne noire
	Grand Cuivré		Faucon pèlerin
	Petite Lamproie		Grand-duc d'Europe
	Trichomanes remarquables		Milan royal
	Triton crêté		Pie-grièche grise
	Quartiers d'été du Murin de Bechstein		



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

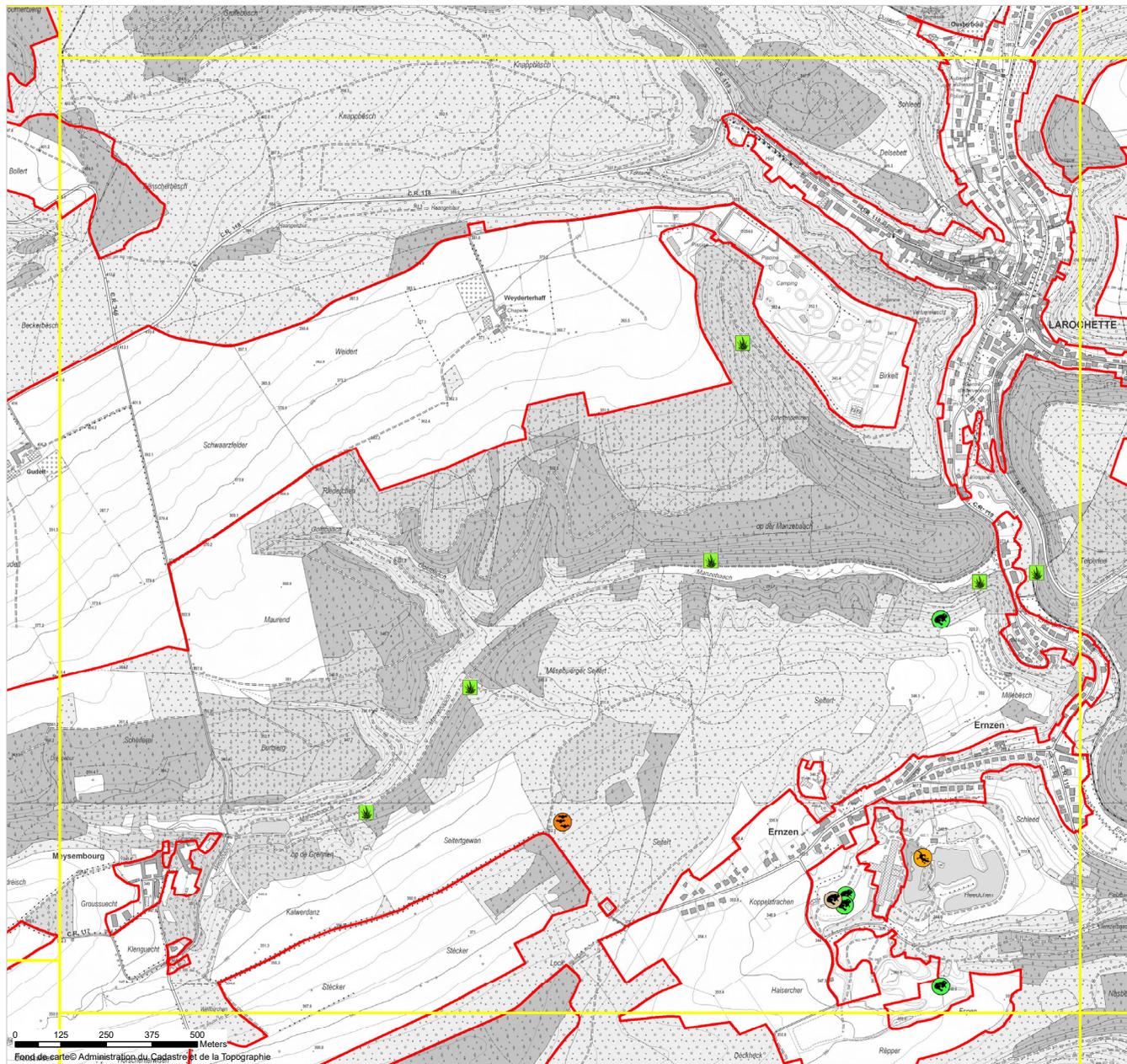
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 5

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	----------------------





- | | | | |
|-------------------------------|--|------------------------------|----------------------------------|
| | Délimitation géographique du plan de gestion | | Autres espèces relevantes |
| | Découpage cartes 1:10.000 | | Crapaud calamite |
| Espèces (Observations) | | | Pie-grièche grise |
| Annexe II | | | |
| | Chabot | Sites de nidification | |
| | Grand Murin | | Autour des palombes |
| | Murin de Bechstein | | Cigogne noire |
| | Grand Cuivré | | Faucon pèlerin |
| | Petite Lamproie | | Grand-duc d'Europe |
| | Trichomanes remarquables | | Milan royal |
| | Triton crêté | | Pie-grièche grise |
| | Quartiers d'été du Murin de Bechstein | | |

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

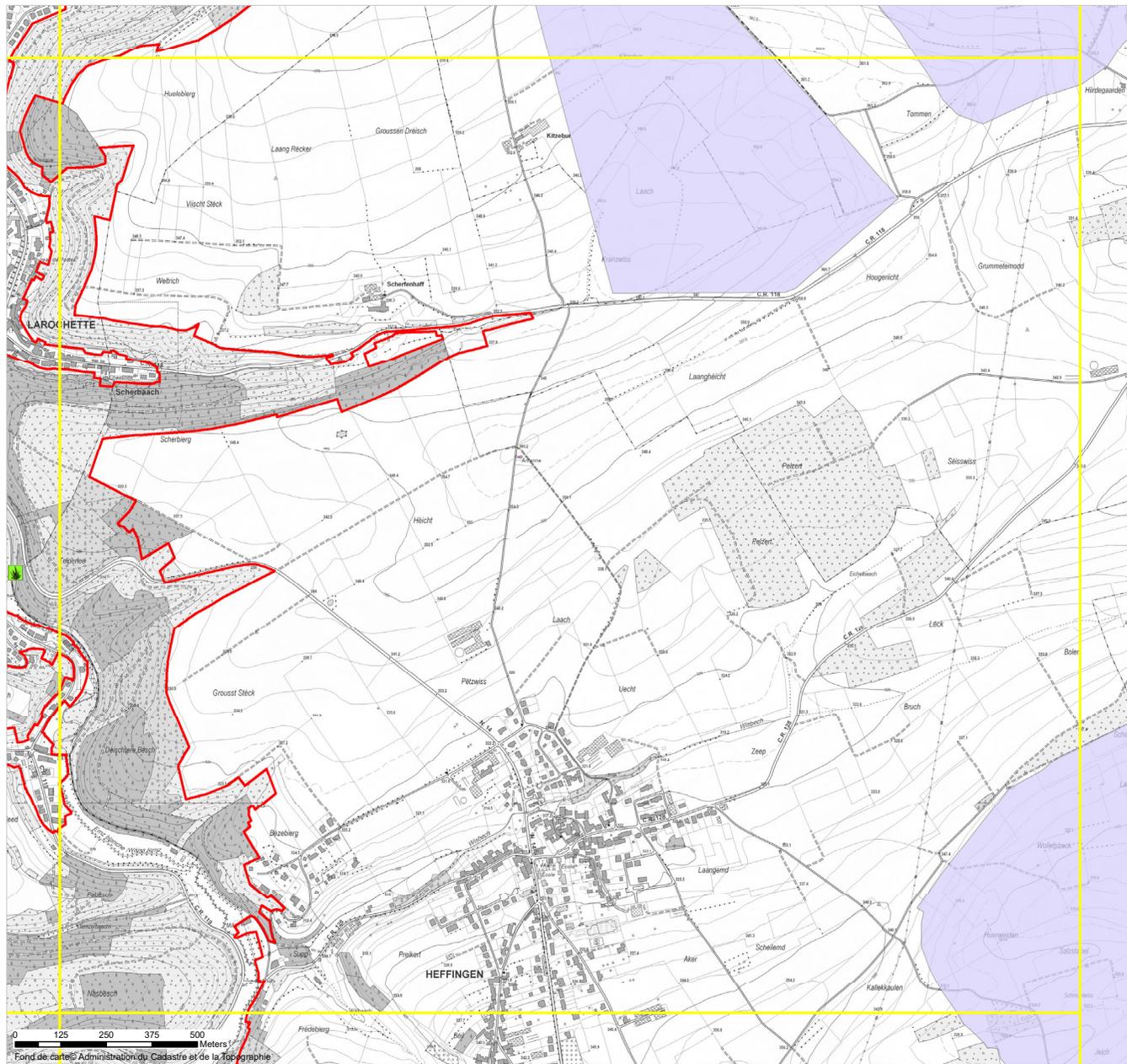
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 6

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





0 125 250 375 500 Meters
Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie

- | | | |
|--|--------------------------------------|----------------------------------|
| Délimitation géographique du plan de gestion | Découpage cartes 1:10.000 | Autres espèces relevantes |
| Chabot | Grand Murin | Alyte accoucheur |
| Murin de Bechstein | Grand Cuivré | Crapaud calamite |
| Petite Lamproie | Triton crêté | Pie-grèche grise |
| Trichomanes remarquables | Quarters d'été du Murin de Bechstein | Sites de nidification |
| | | Autour des palombes |
| | | Faucon pèlerin |
| | | Grand-duc d'Europe |
| | | Milan royal |
| | | Pie-grèche grise |

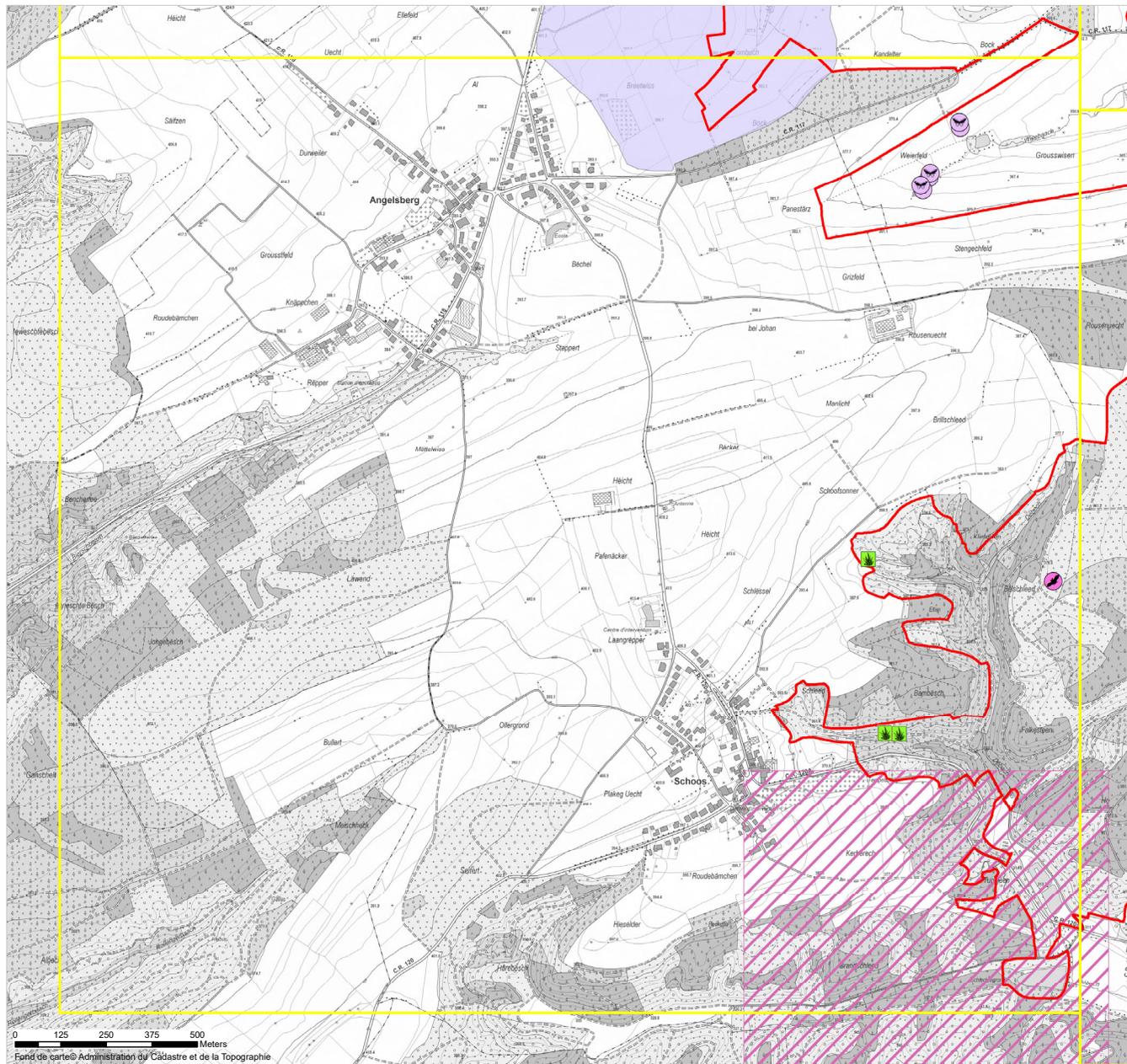
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 7

Version 1.1	Echelle: 1:10.000
-------------	----------------------



- | | | | |
|-------------------------------|--|--|--|
| | Délimitation géographique du plan de gestion | | Autres espèces relevantes
Alyte accoucheur |
| | Découpage cartes 1:10.000 | | Crapaud calamite |
| Espèces (Observations) | | | |
| Annexe II | | | |
| | Chabot | | Pie-grêche grise |
| | Grand Murin | | Autour des palombes |
| | Murin de Bechstein | | Cigogne noire |
| | Grand Cuivré | | Faucon pèlerin |
| | Petite Lamproie | | Grand-duc d'Europe |
| | Trichomanes remarquables | | Milan royal |
| | Triton crête | | Pie-grêche grise |
| | Quartiers d'été du Murin de Bechstein | | |

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

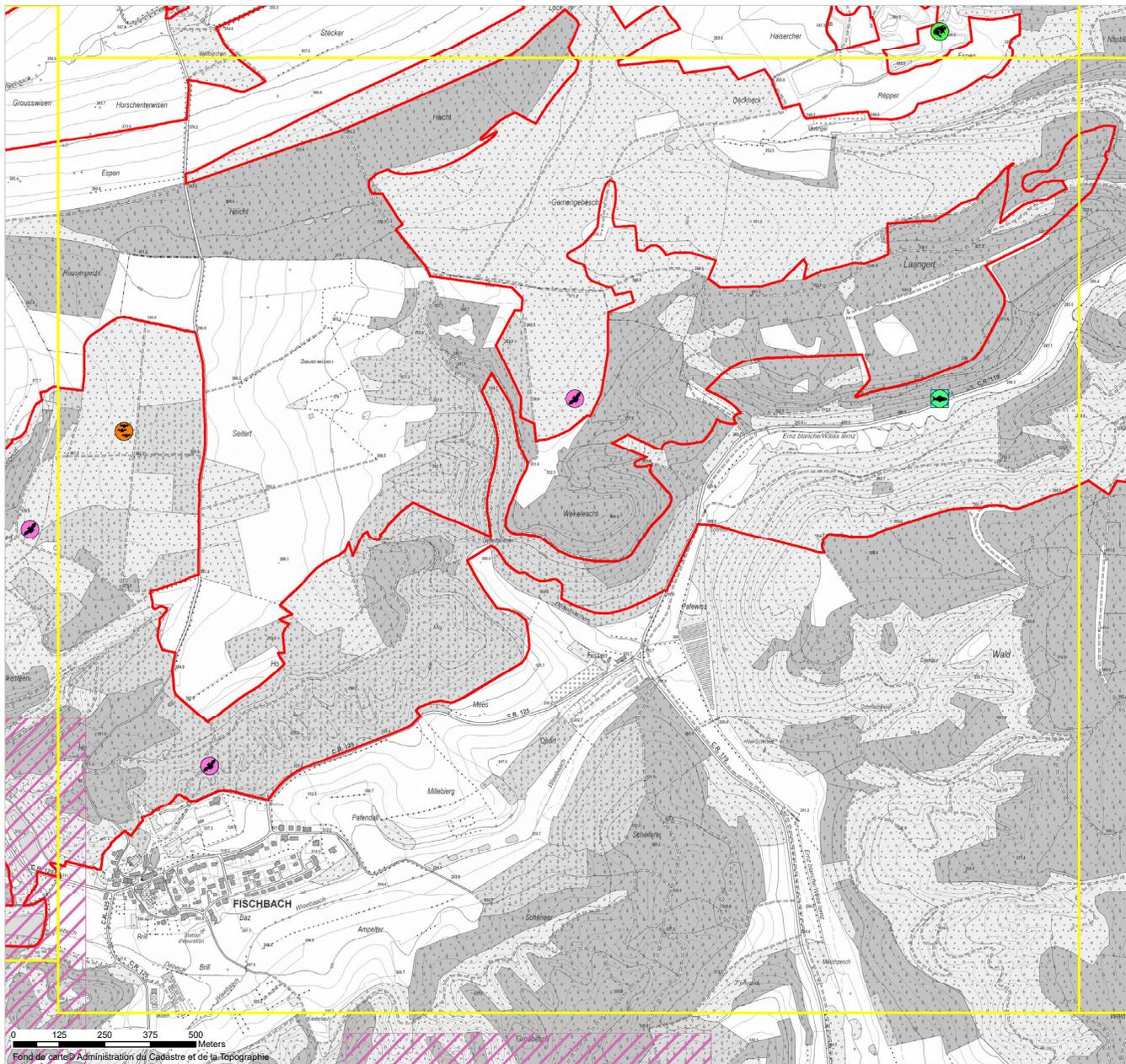
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 8**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





- | | | | |
|-------------------------------|--|--|--|
| | Délimitation géographique du plan de gestion | | Autres espèces relevantes
Alyte accoucheur |
| | Découpage cartes 1:10.000 | | Crapaud calamite |
| Espèces (Observations) | | | |
| Annexe II | | | |
| | Chabot | | Pie-grièche grise |
| | Grand Murin | | Autour des palombes |
| | Murin de Bechstein | | Cigogne noire |
| | Grand Cuivré | | Faucon pèlerin |
| | Petite Lamproie | | Grand-duc d'Europe |
| | Trichomanes remarquables | | Milan royal |
| | Triton crêté | | Pie-grièche grise |
| | Quartiers d'été du Murin de Bechstein | | |

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

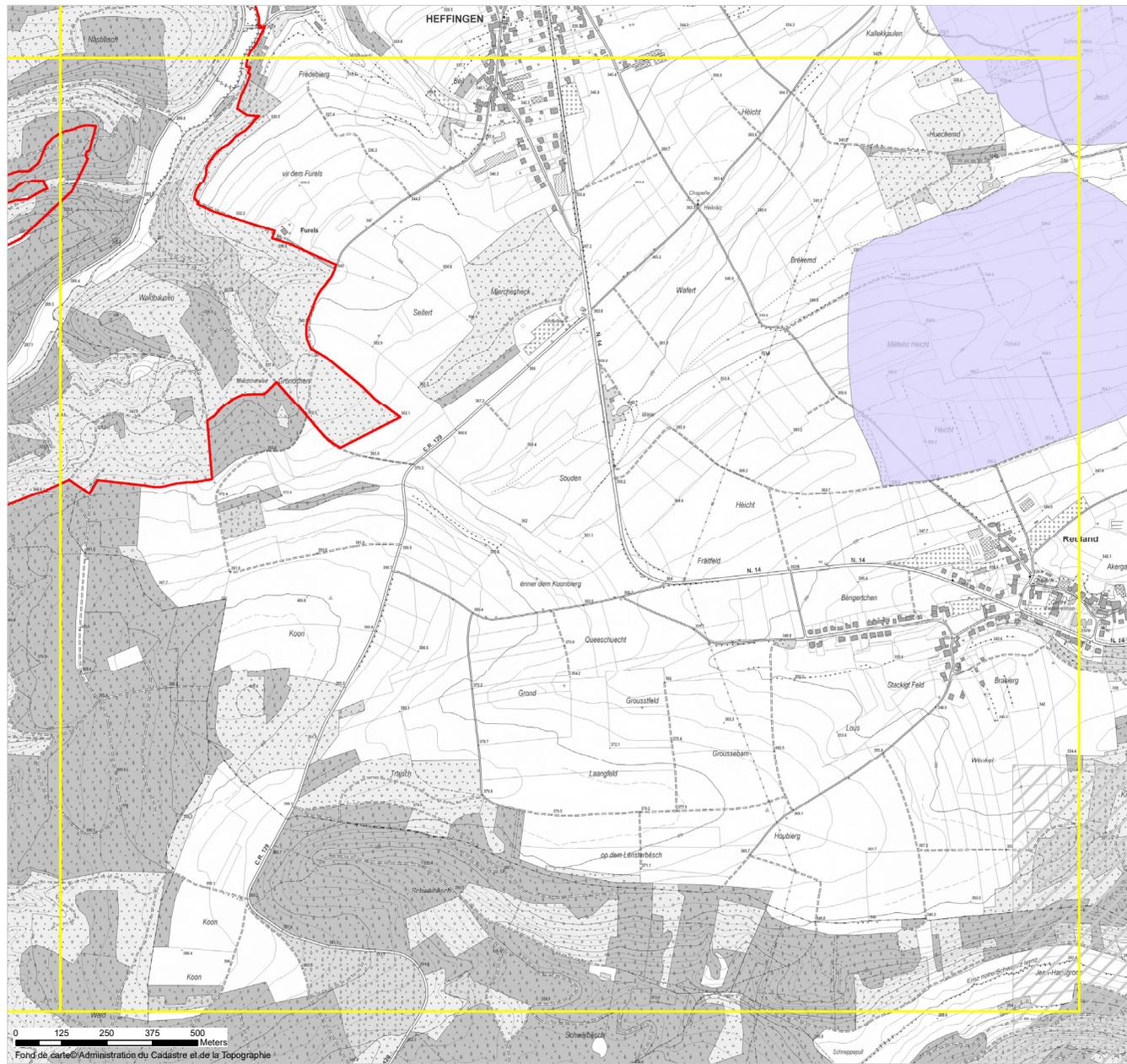
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 9

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





- | | |
|--|----------------------------------|
| Délimitation géographique du plan de gestion | Autres espèces relevantes |
| Découpage cartes 1:10.000 | Alyte accoucheur |
| Espèces (Observations) | Crapaud calamite |
| Annexe II | Pie-grièche grise |
| Chabot | Sites de nidification |
| Grand Murin | Autour des palombes |
| Murin de Bechstein | Cigogne noire |
| Grand Luvré | Faucon pèlerin |
| Petite Lamproie | Grand-duc d'Europe |
| Trichomanes remarquables | Milan royal |
| Triton crêté | Pie-grièche grise |
| Quartiers d'été du Murin de Bechstein | |



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

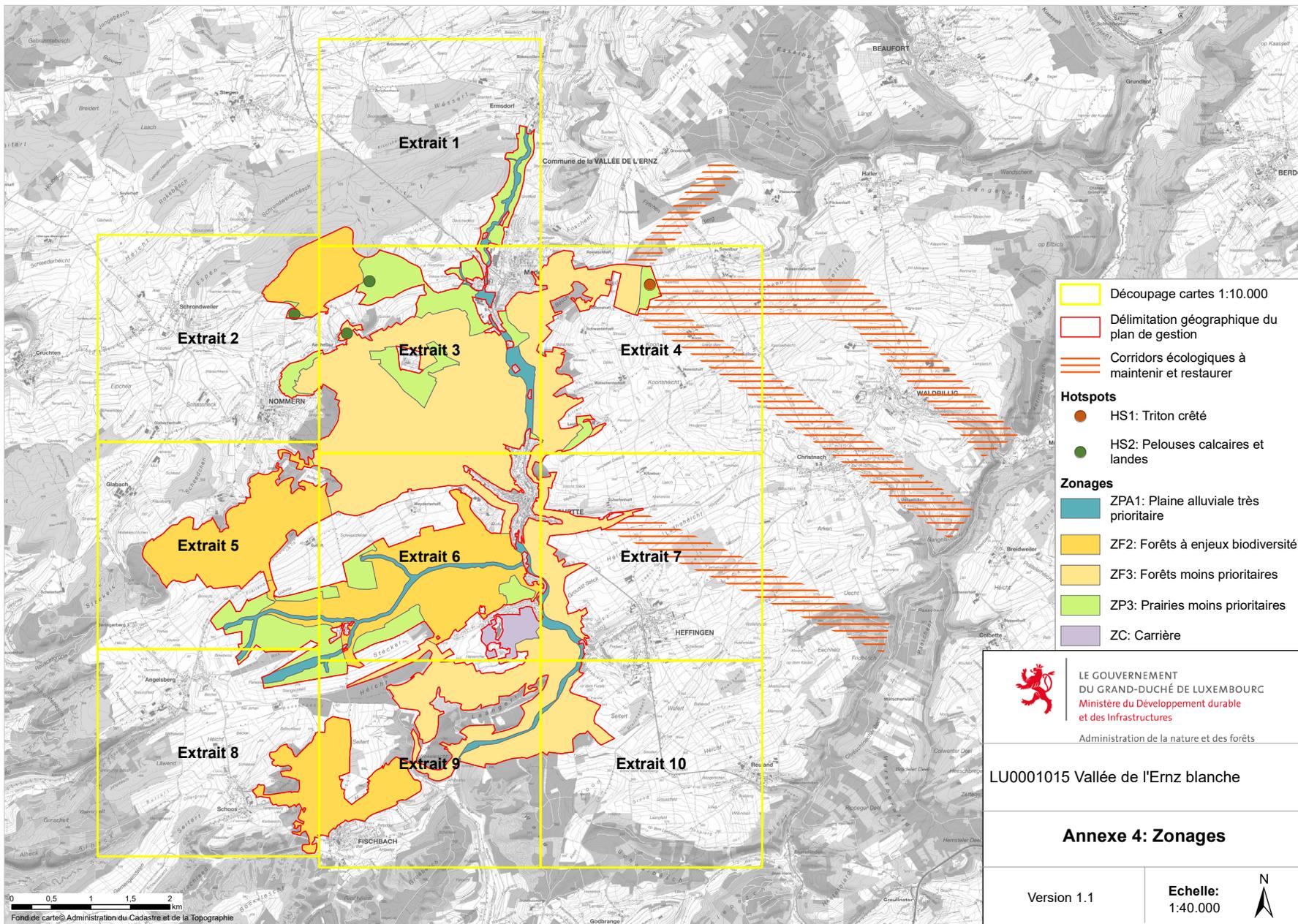
Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 10

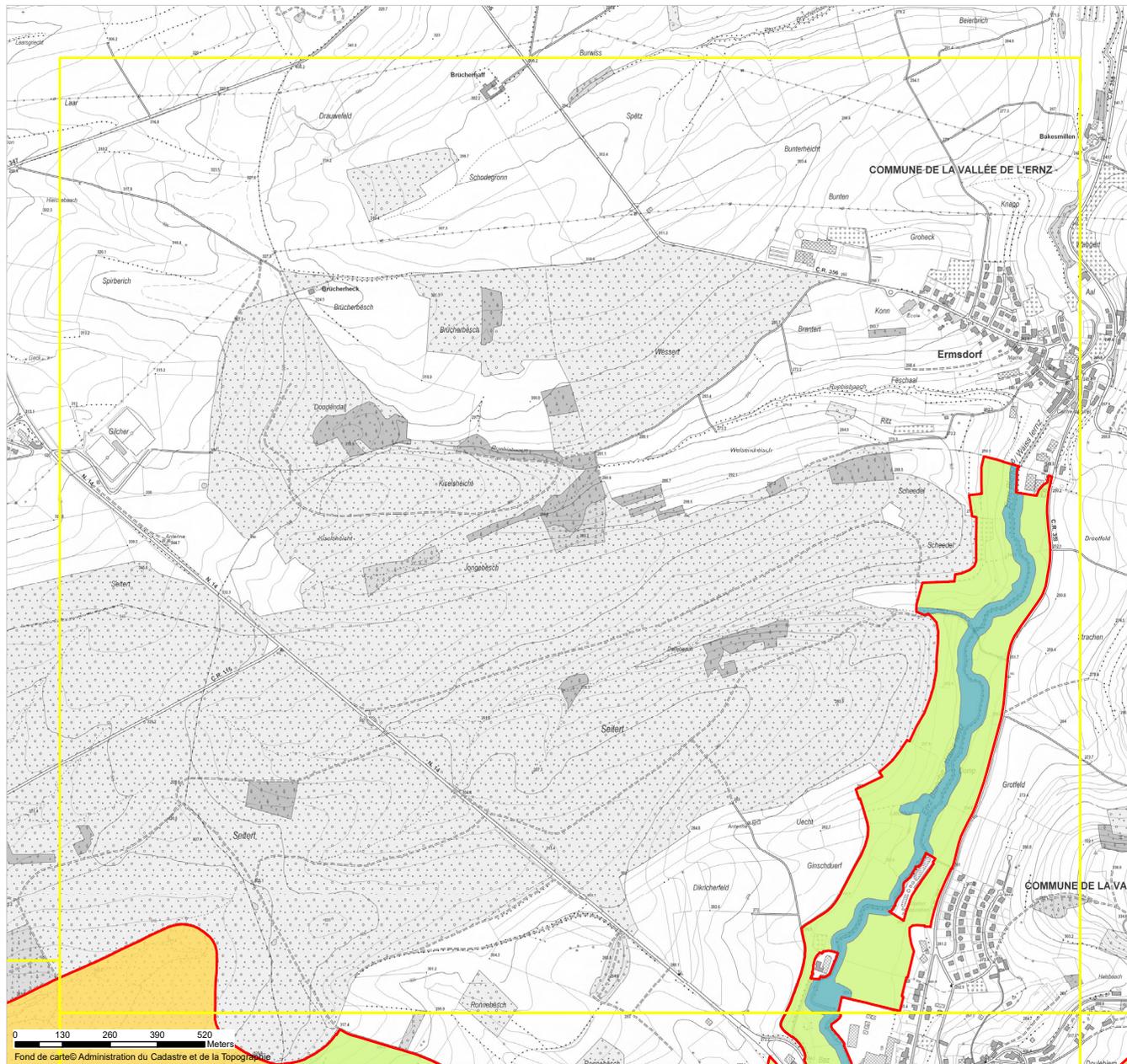
Version 1.1

Echelle:
1:10.000



B 3535 - 58





0 130 260 390 520 Meters
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
 - HS1: Triton crêté
 - HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
 - ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 - ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 - ZF3: Forêts moins prioritaires
 - ZP3: Prairies moins prioritaires
 - ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

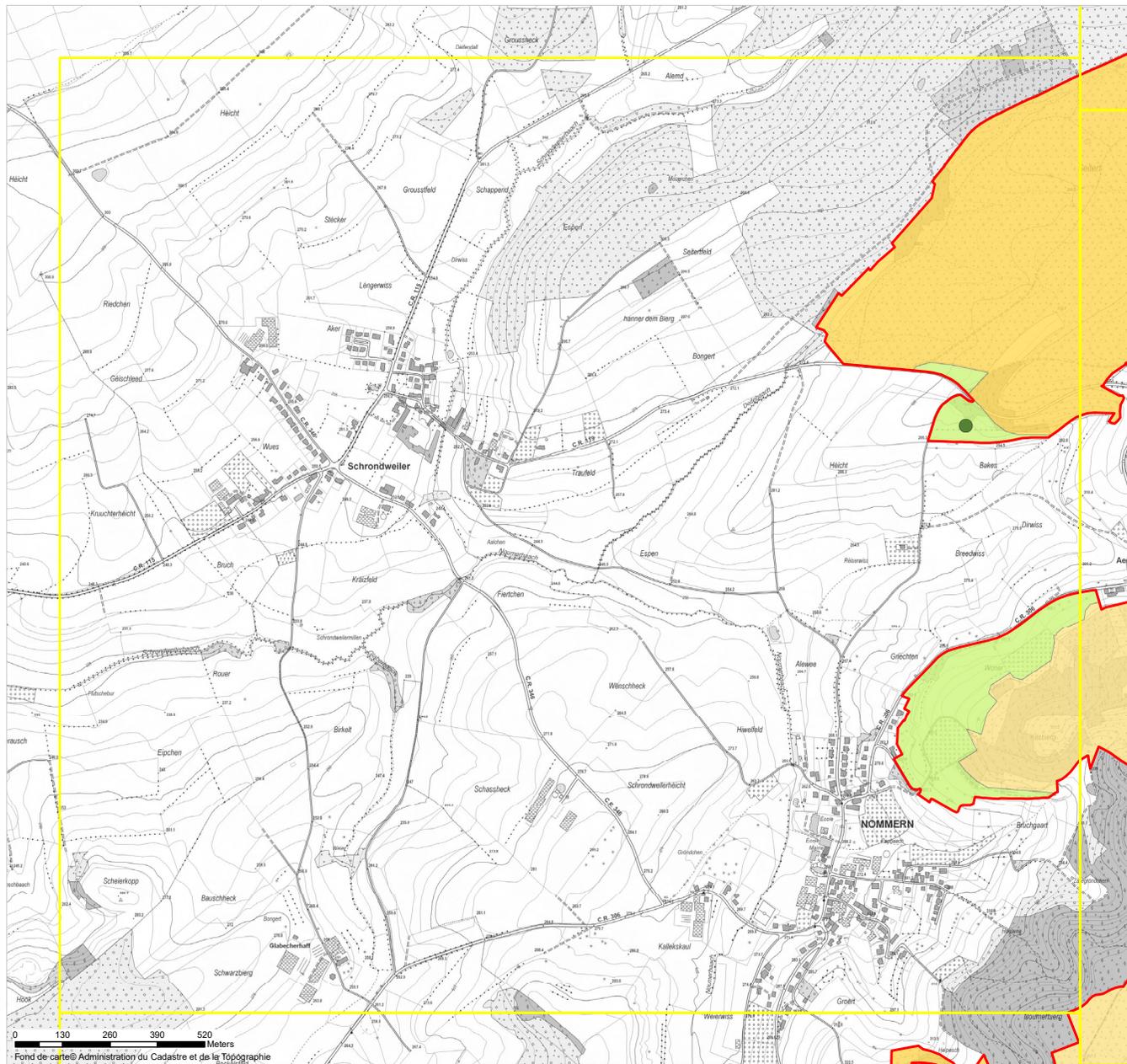
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 1

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
 -  HS1: Triton crêté
 -  HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
 -  ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 -  ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 -  ZF3: Forêts moins prioritaires
 -  ZP3: Prairies moins prioritaires
 -  ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

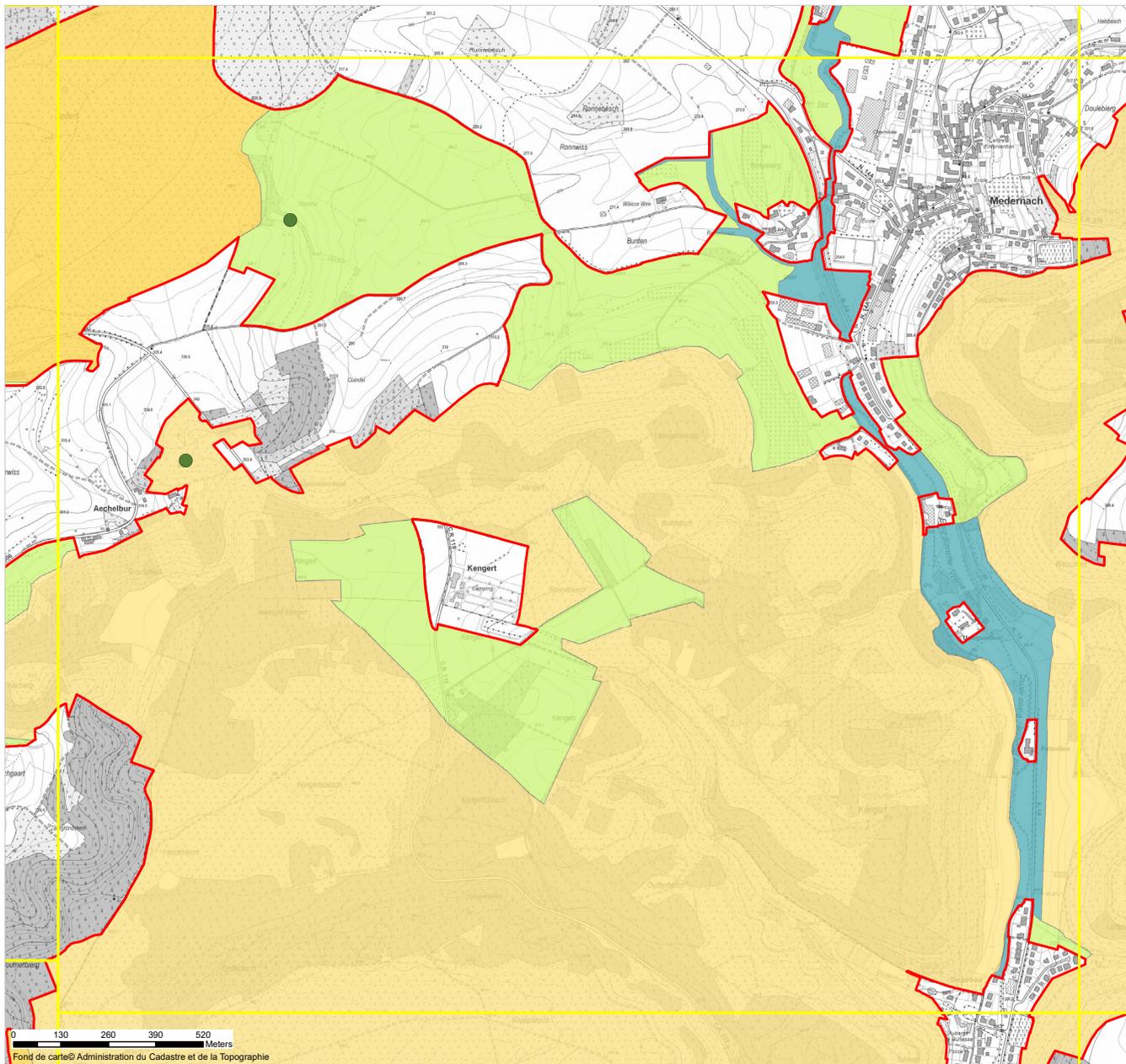
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 2

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
 - HS1: Triton crêté
 - HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
 - ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 - ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 - ZF3: Forêts moins prioritaires
 - ZP3: Prairies moins prioritaires
 - ZC: Carrière

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

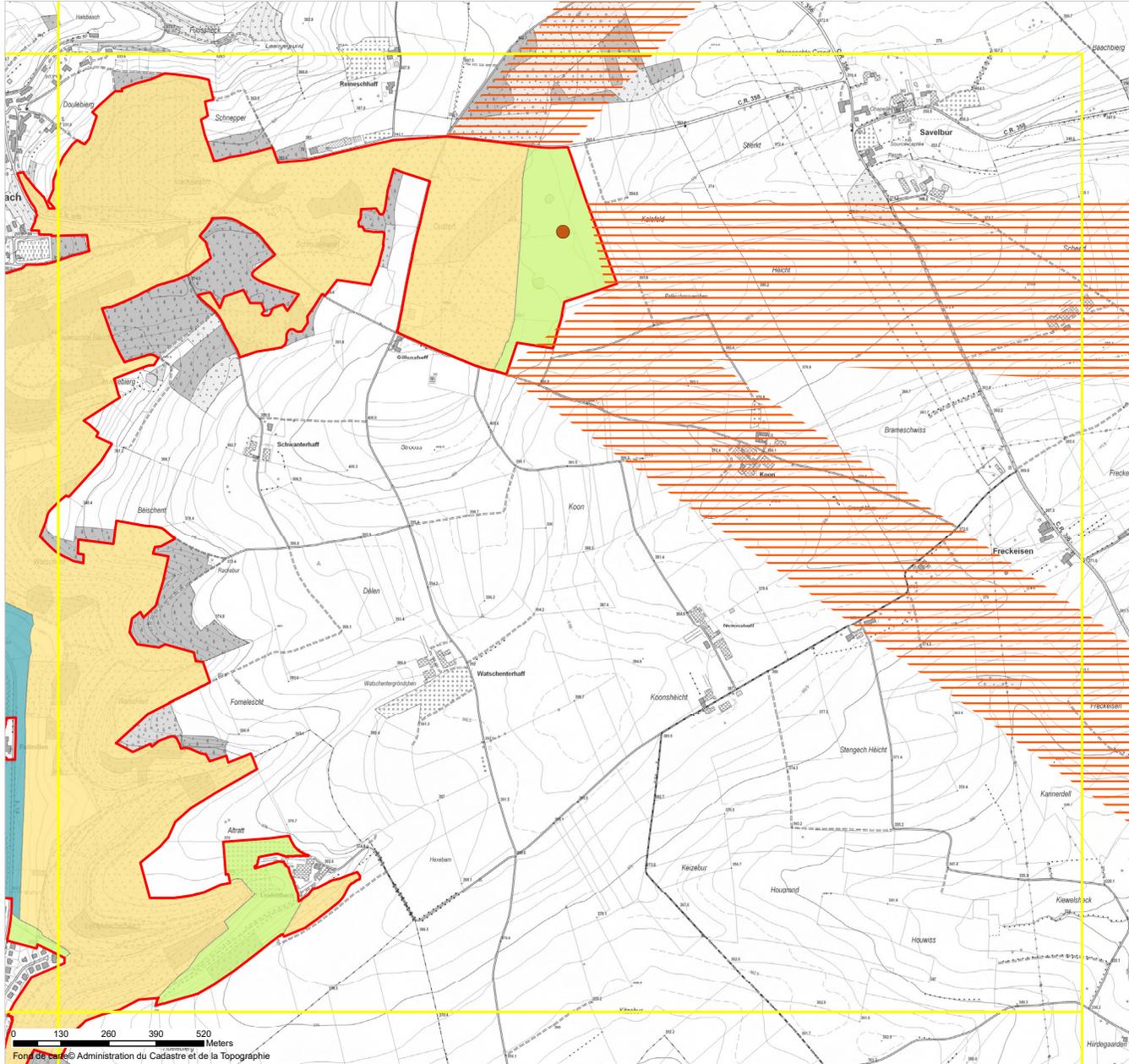
Annexe 4: Zonages
Extrait 3

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



0 130 260 390 520 Meters
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
 -  HS1: Triton crêté
 -  HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
 -  ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 -  ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 -  ZF3: Forêts moins prioritaires
 -  ZP3: Prairies moins prioritaires
 -  ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

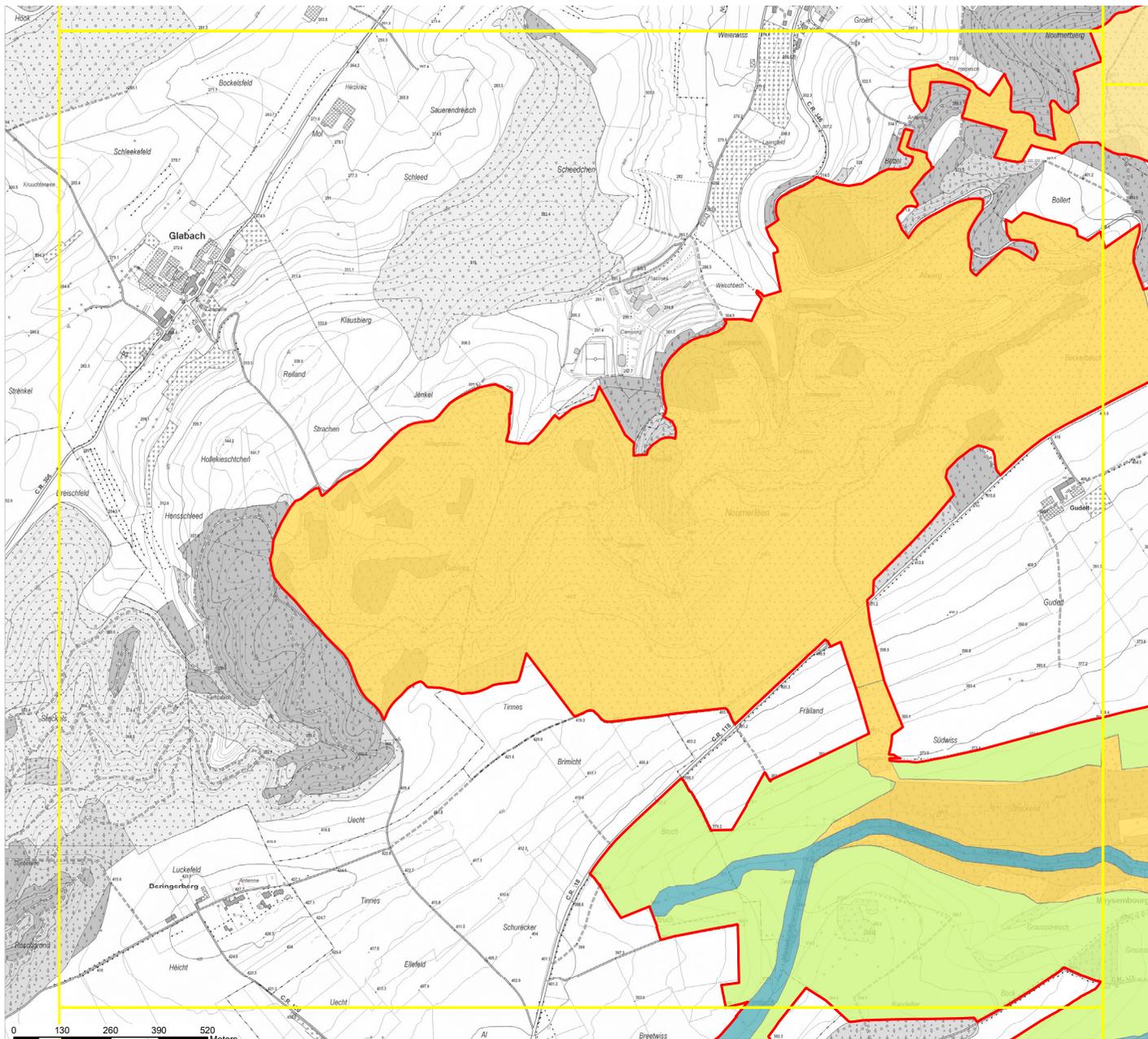
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 4

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





-  Découpage cartes 1:10.000
 -  Délimitation géographique du plan de gestion
 -  Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
-  HS1: Triton crêté
 -  HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
-  ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 -  ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 -  ZF3: Forêts moins prioritaires
 -  ZP3: Prairies moins prioritaires
 -  ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

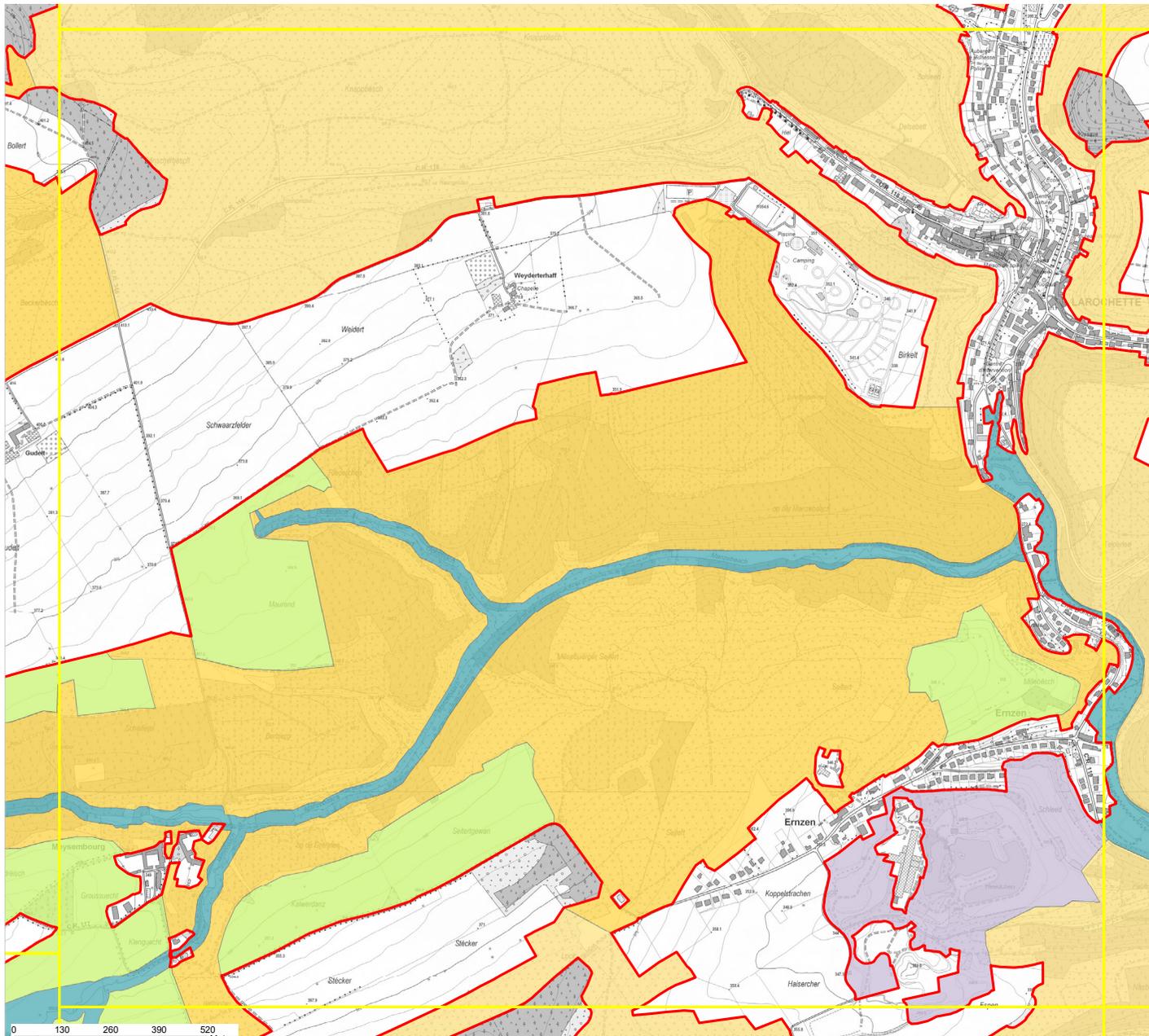
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 5

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
-  HS1: Triton crêté
-  HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
-  ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
-  ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
-  ZF3: Forêts moins prioritaires
-  ZP3: Prairies moins prioritaires
-  ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

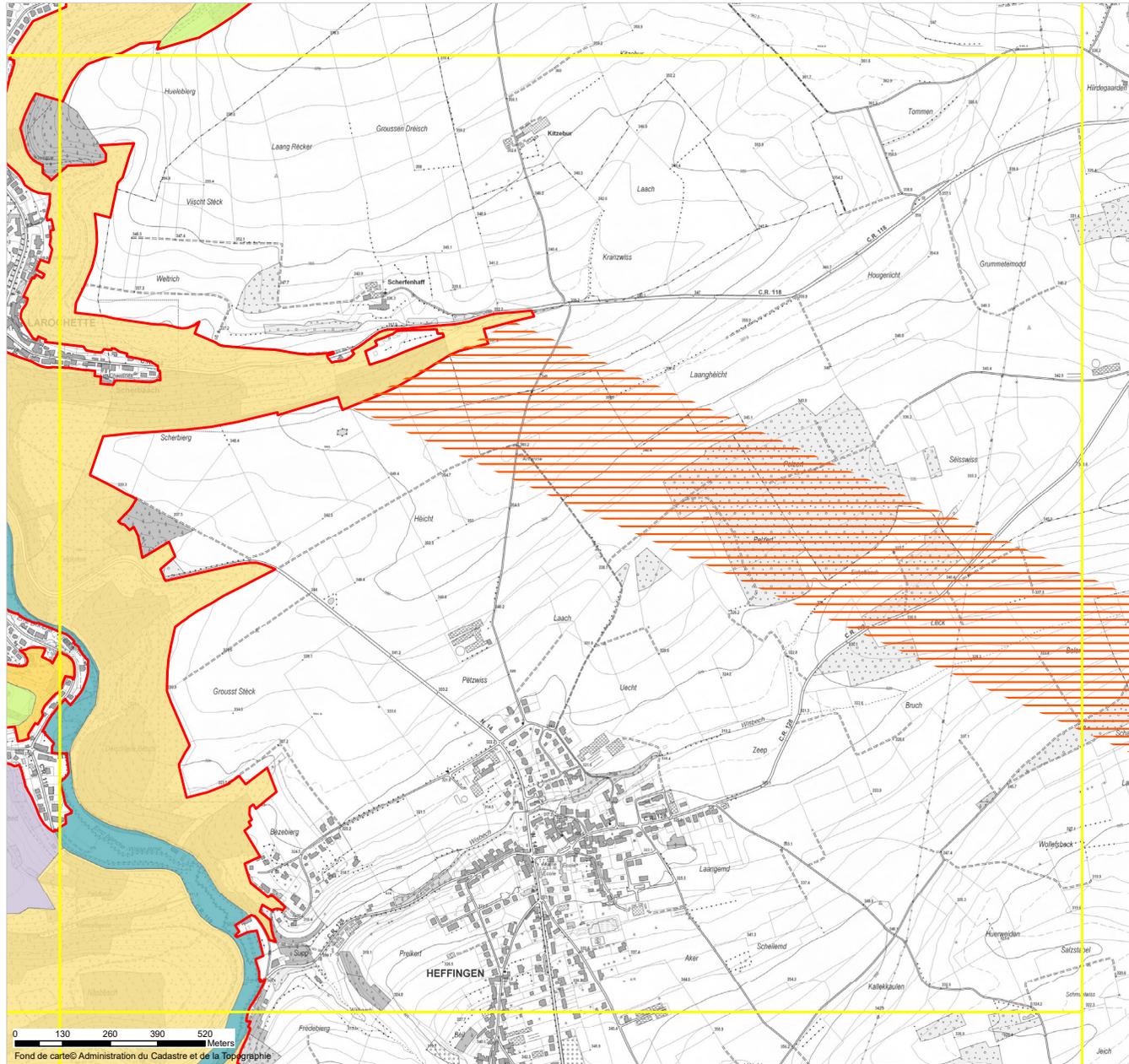
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 6

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





0 130 260 390 520 Meters
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
 -  HS1: Triton crêté
 -  HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
 -  ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 -  ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 -  ZF3: Forêts moins prioritaires
 -  ZP3: Prairies moins prioritaires
 -  ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

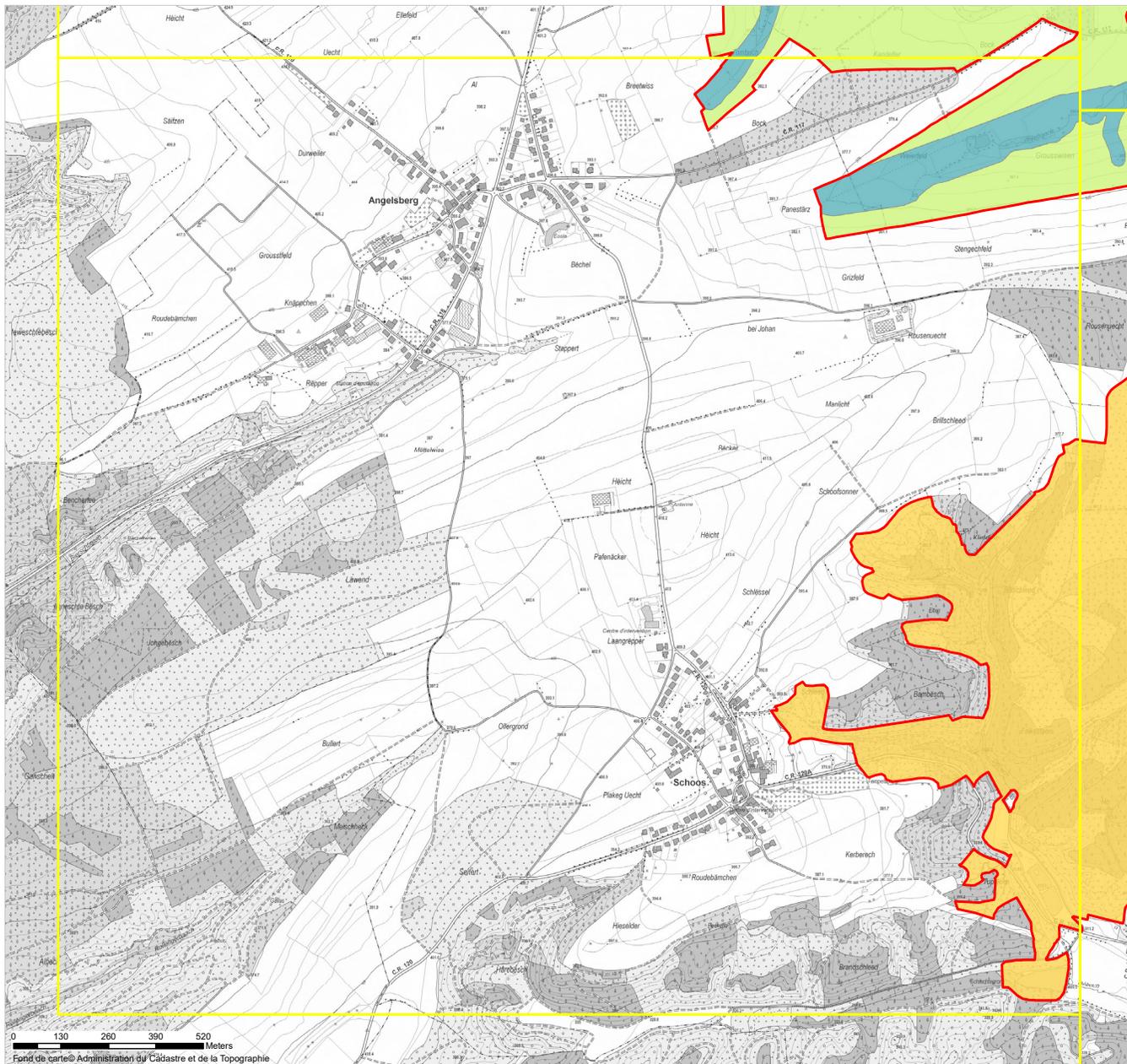
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 7

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





0 130 260 390 520 Meters
Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie

- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
 - HS1: Triton crêté
 - HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
 - ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 - ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 - ZF3: Forêts moins prioritaires
 - ZP3: Prairies moins prioritaires
 - ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

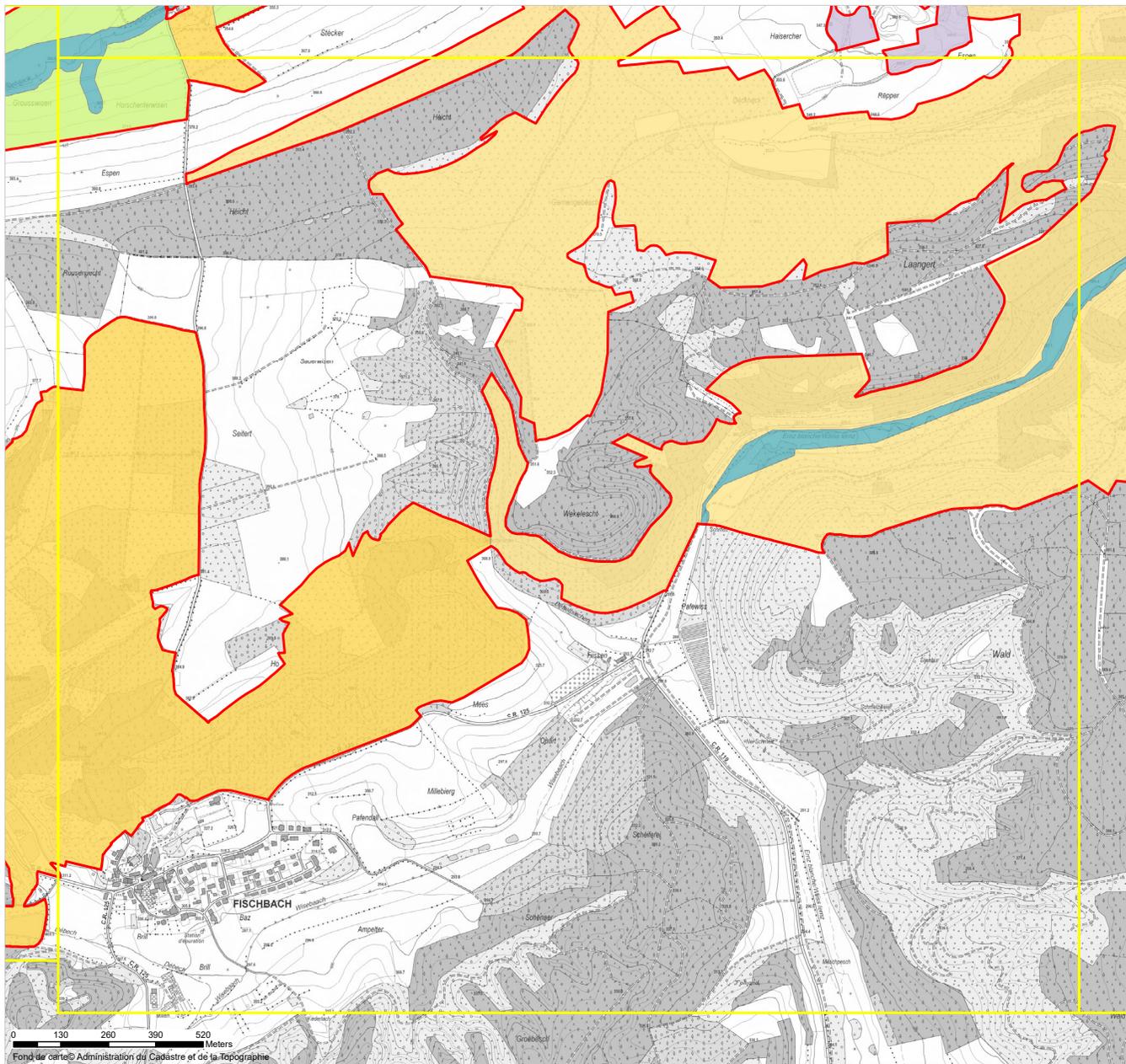
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 8

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
-  HS1: Triton crêté
-  HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
-  ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
-  ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
-  ZF3: Forêts moins prioritaires
-  ZP3: Prairies moins prioritaires
-  ZC: Carrière

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

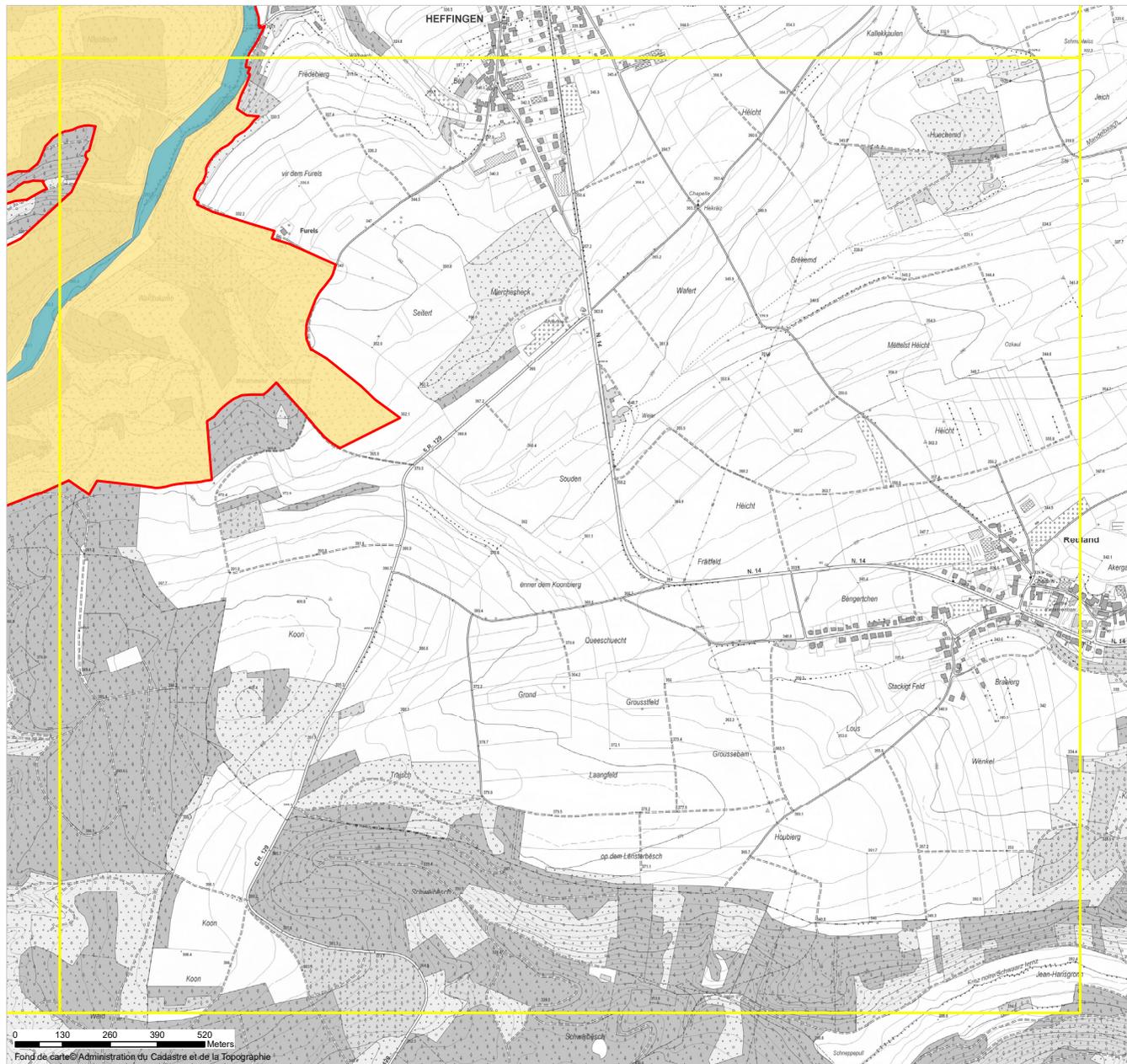
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 9

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





0 130 260 390 520 Meters
Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie

-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Corridors écologiques à maintenir et restaurer
- Hotspots**
 -  HS1: Triton crêté
 -  HS2: Pelouses calcaires et landes
- Zonages**
 -  ZPA1: Plaine alluviale très prioritaire
 -  ZF2: Forêts à enjeux biodiversité
 -  ZF3: Forêts moins prioritaires
 -  ZP3: Prairies moins prioritaires
 -  ZC: Carrière



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

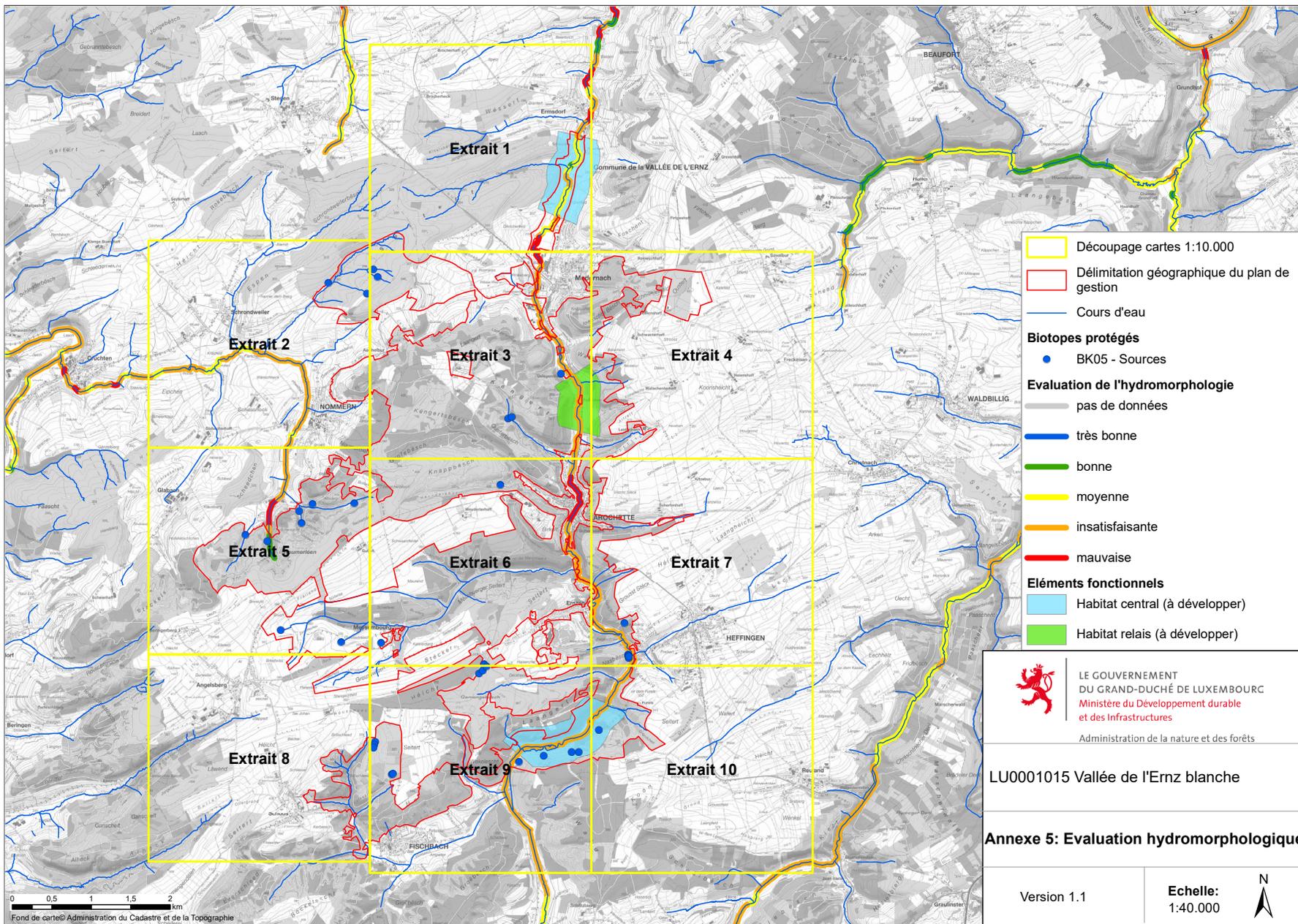
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 4: Zonages
Extrait 10

Version 1.1

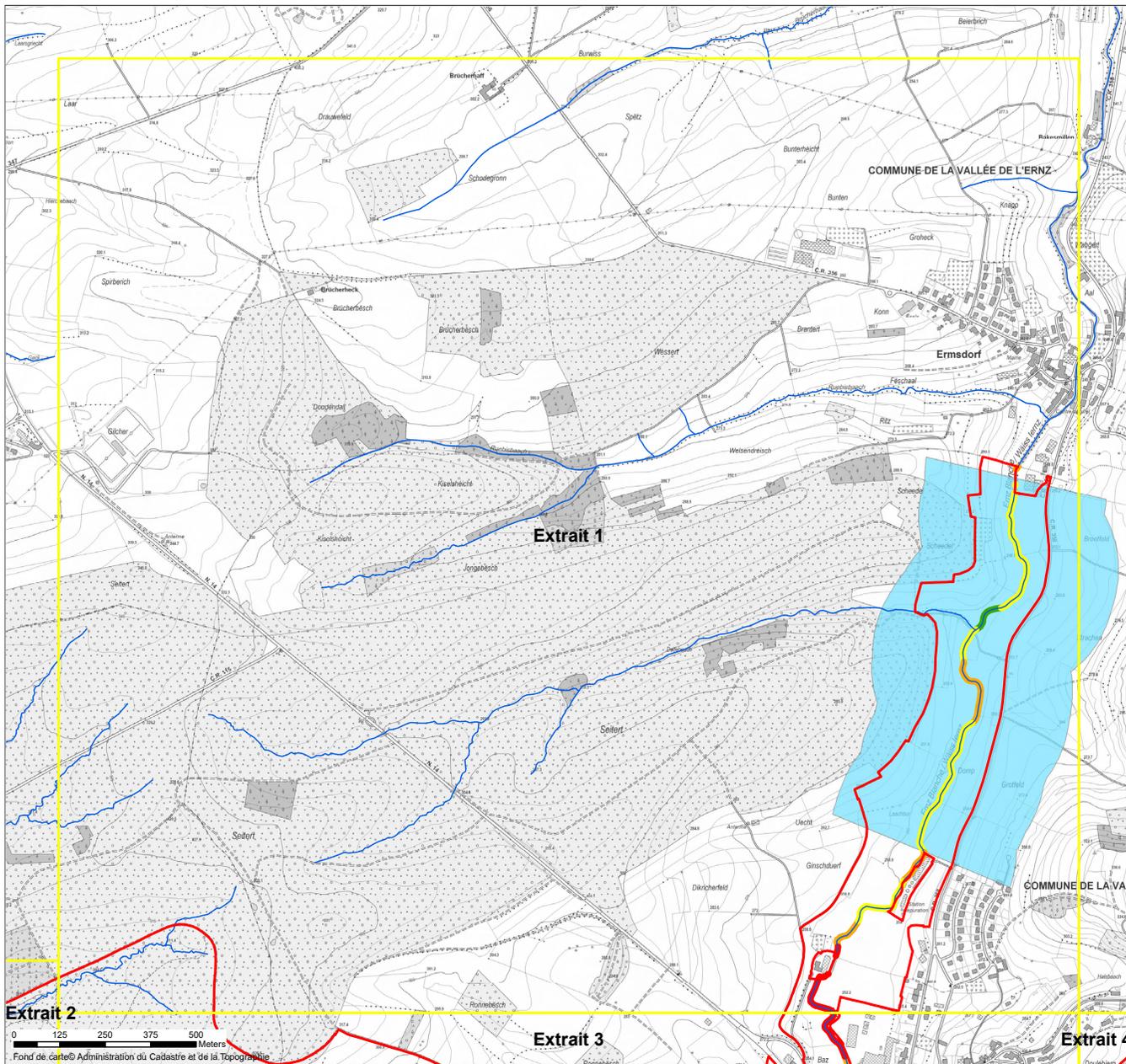
Echelle:
1:10.000





B 3535 - 69

B 3535 - 70



- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau
- Biotopes protégés**
 - BK05 - Sources
- Evaluation de l'hydromorphologie**
 - pas de données
 - très bonne
 - bonne
 - moyenne
 - insatisfaisante
 - mauvaise
- Eléments fonctionnels**
 - Habitat central (à développer)
 - Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 1

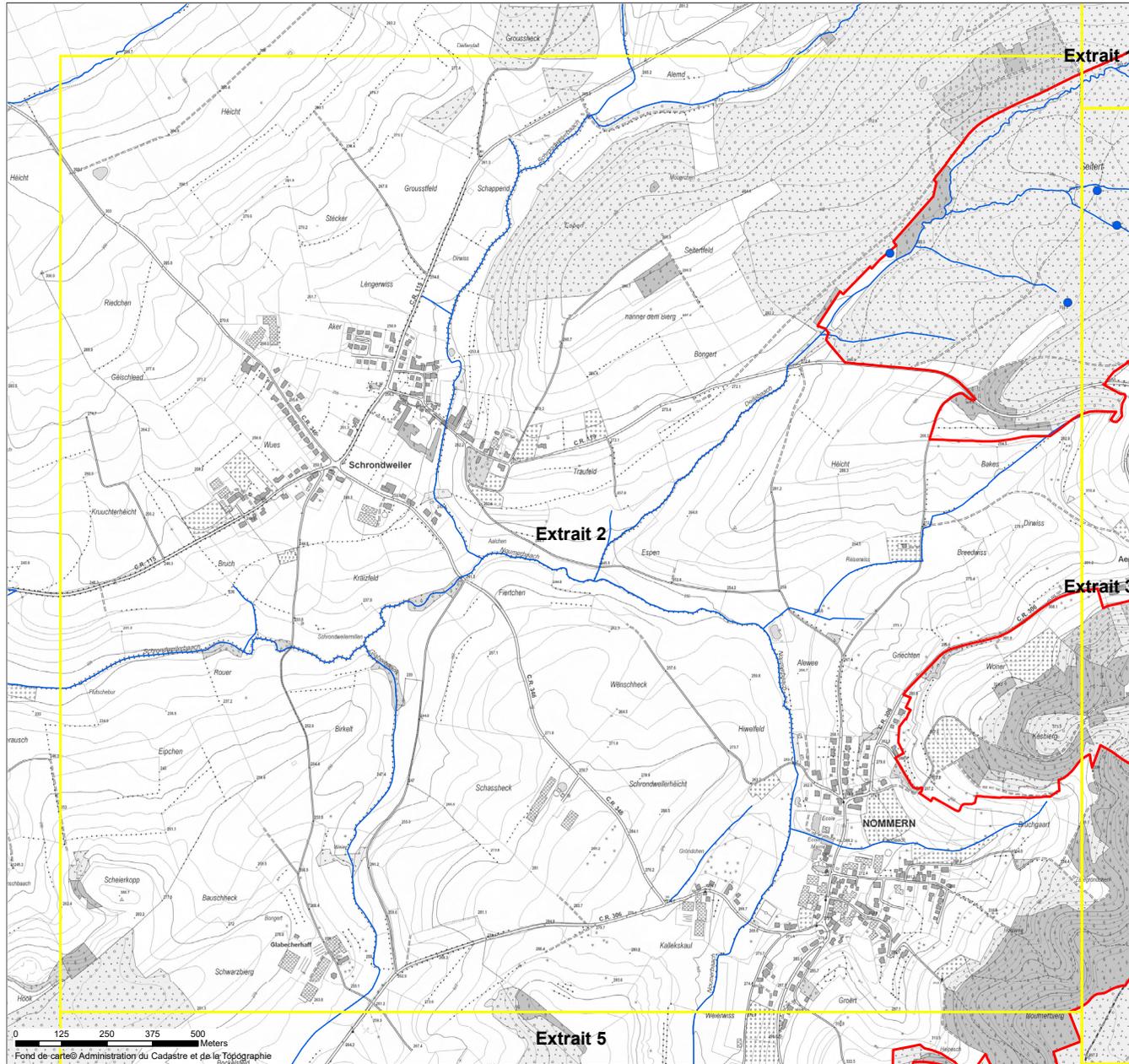
Version 1.1

Echelle:
1:10.000



0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte Administration du Cadastre et de la Topographie



- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau
- Biotopes protégés**
 - BK05 - Sources
- Evaluation de l'hydromorphologie**
 - pas de données
 - très bonne
 - bonne
 - moyenne
 - insatisfaisante
 - mauvaise
- Eléments fonctionnels**
 - Habitat central (à développer)
 - Habitat relais (à développer)

**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**
 Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
 Administration de la nature et des forêts

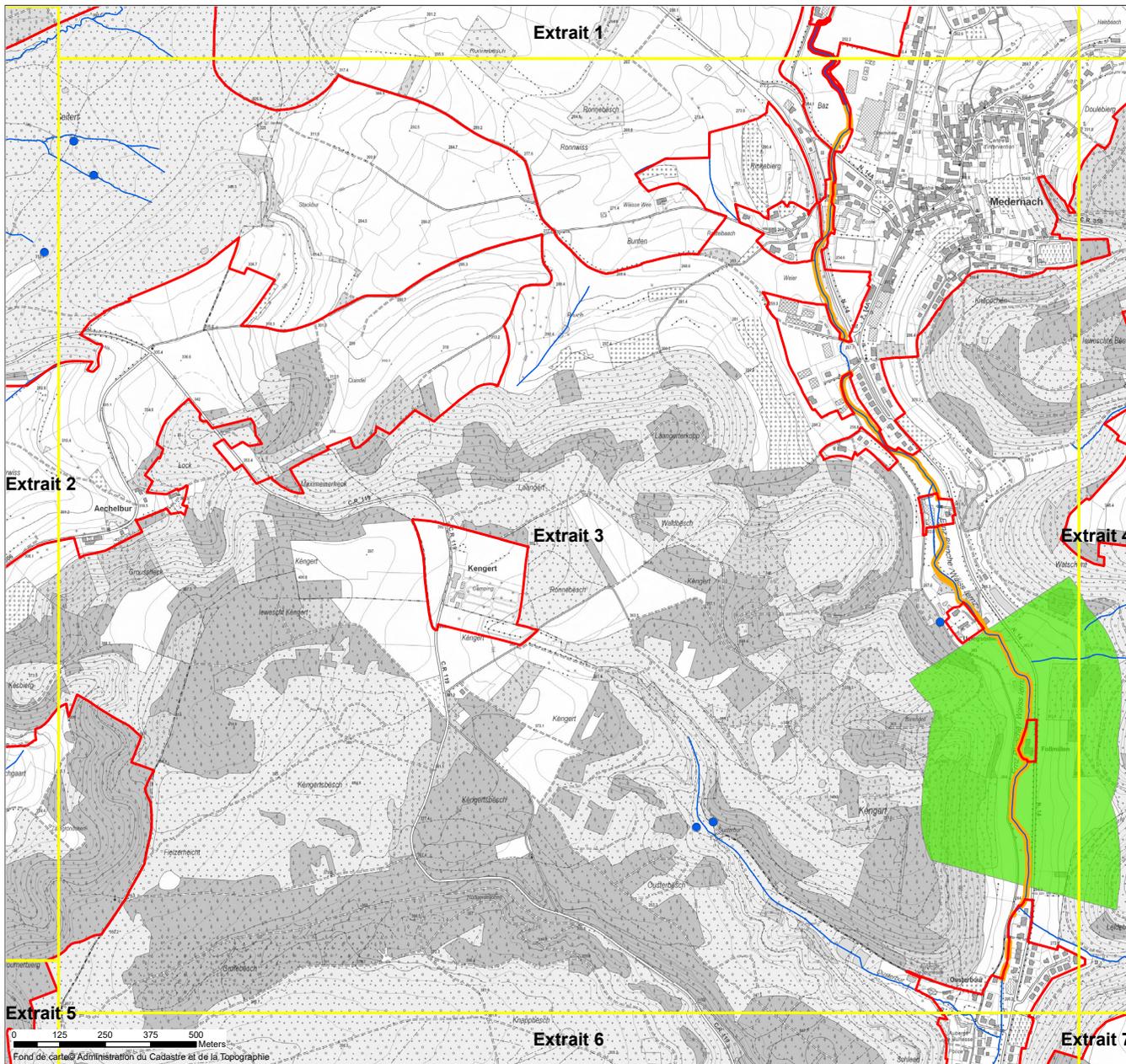
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 2

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau
- Biotopes protégés**
- BK05 - Sources
- Evaluation de l'hydromorphologie**
- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise
- Eléments fonctionnels**
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère du Développement durable
 et des Infrastructures
 Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 3

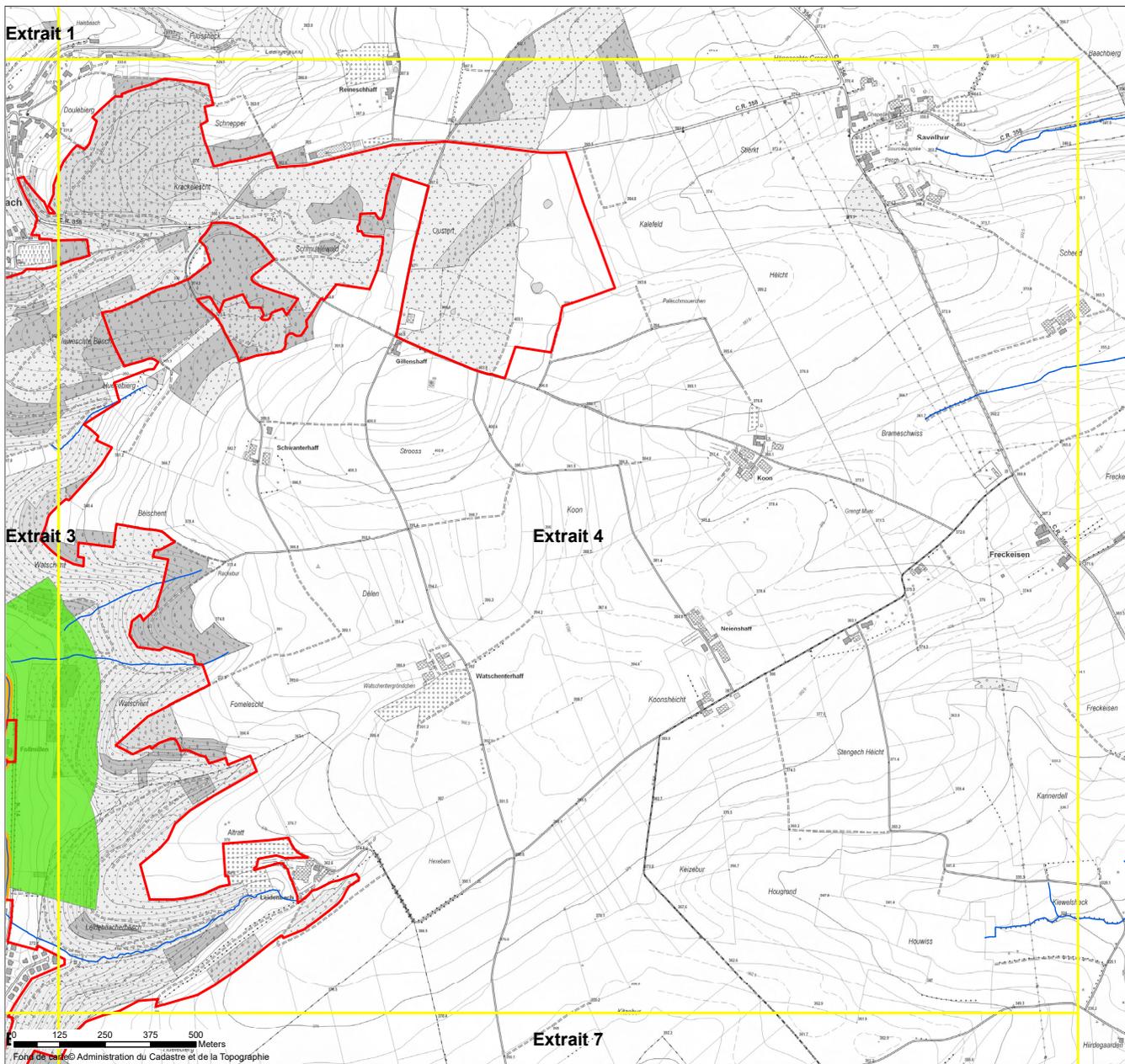
Version 1.1

Echelle:
 1:10.000



B 3535 - 72

0 125 250 375 500 Meters
 Fond de cartes Administration du Cadastre et de la Topographie



- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau
- Biotopes protégés**
- BK05 - Sources
- Evaluation de l'hydromorphologie**
- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise
- Eléments fonctionnels**
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère du Développement durable
 et des Infrastructures
 Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

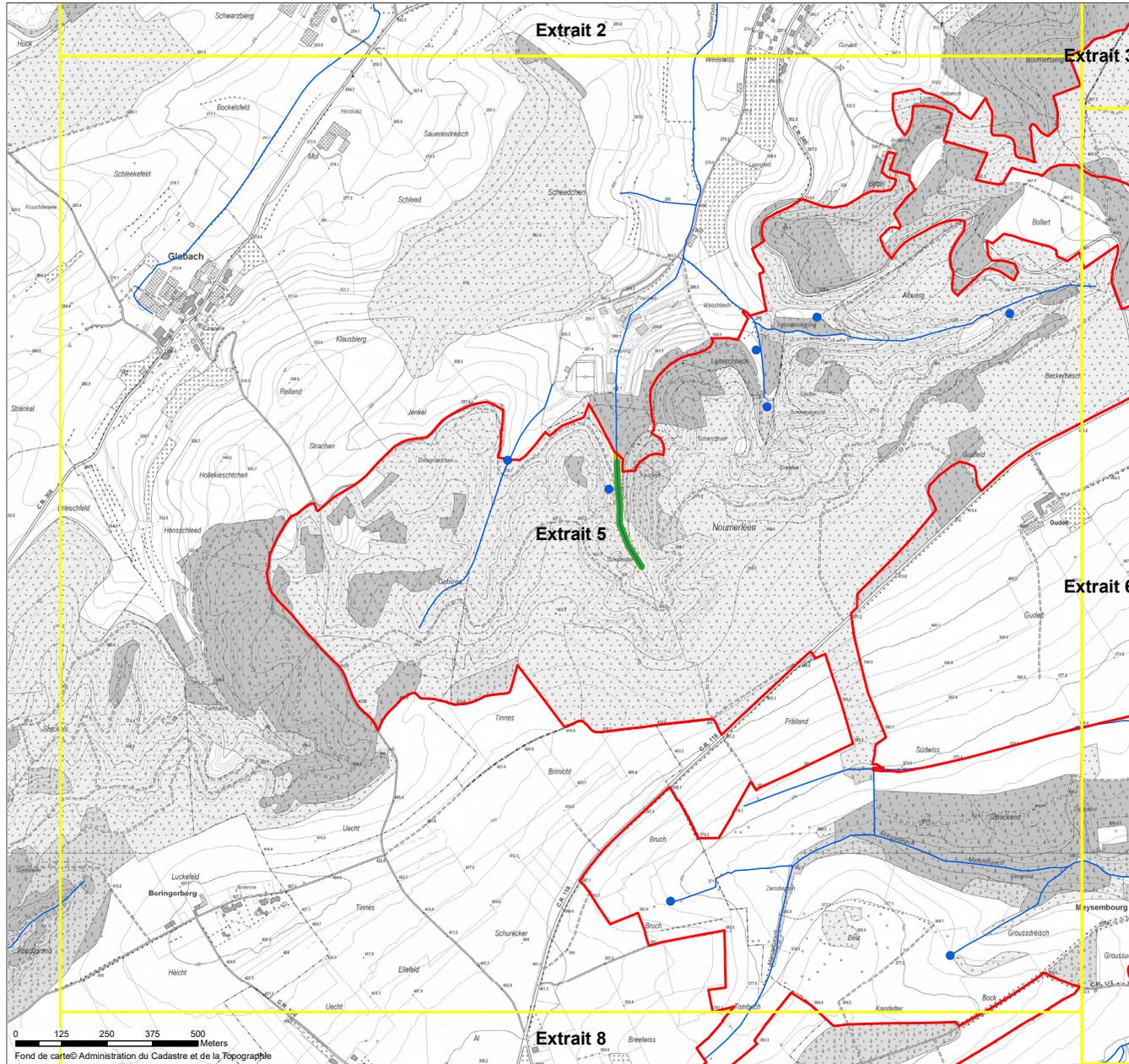
Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 4

Version 1.1

Echelle:
 1:10.000



B 3535 - 73



Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (à développer)

Habitat relais (à développer)

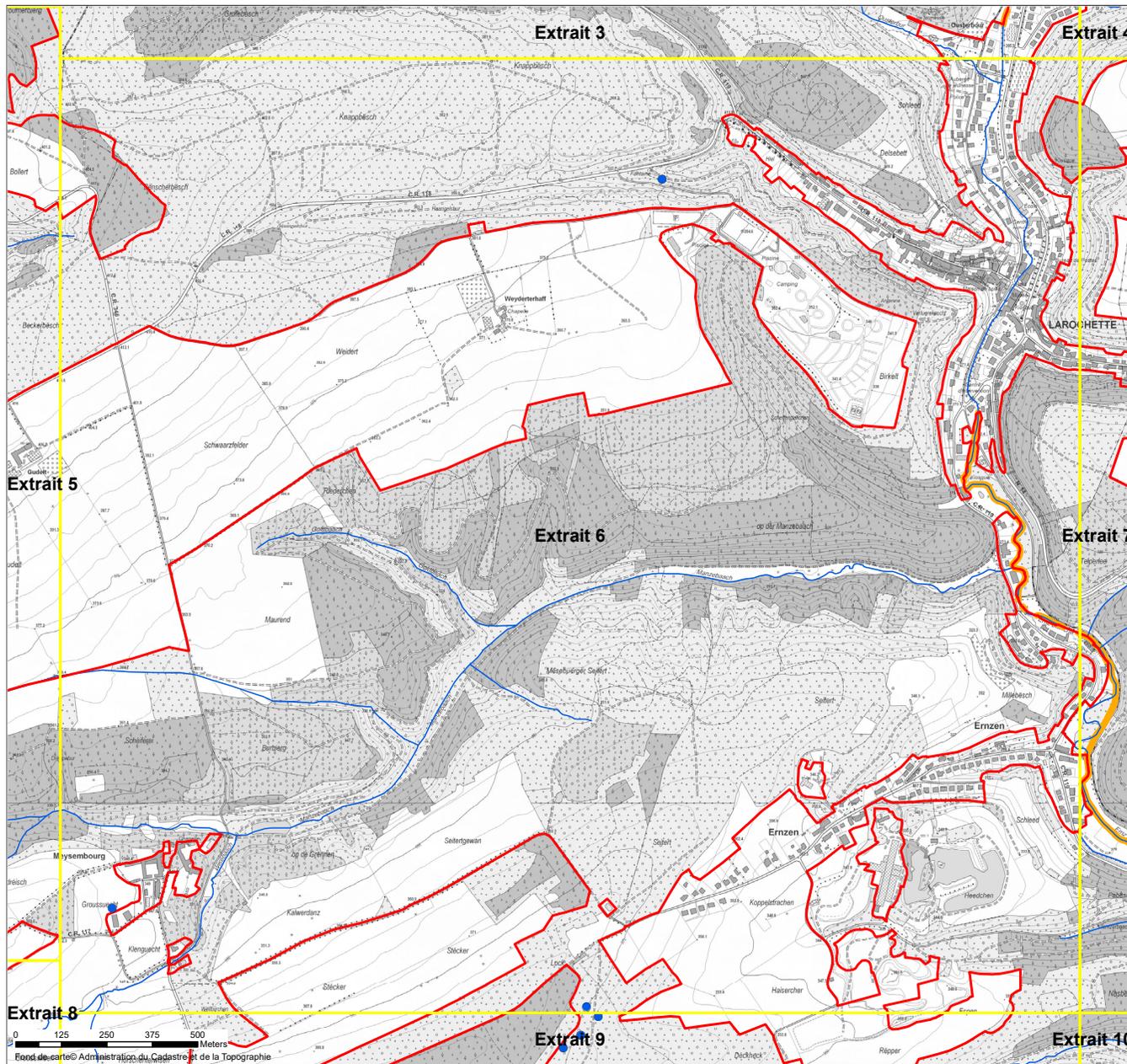
LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 5

Version 1.1

Echelle: 1:10.000



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Cours d'eau
- Biotopes protégés**
-  BK05 - Sources
- Evaluation de l'hydromorphologie**
-  pas de données
-  très bonne
-  bonne
-  moyenne
-  insatisfaisante
-  mauvaise
- Eléments fonctionnels**
-  Habitat central (à développer)
-  Habitat relais (à développer)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

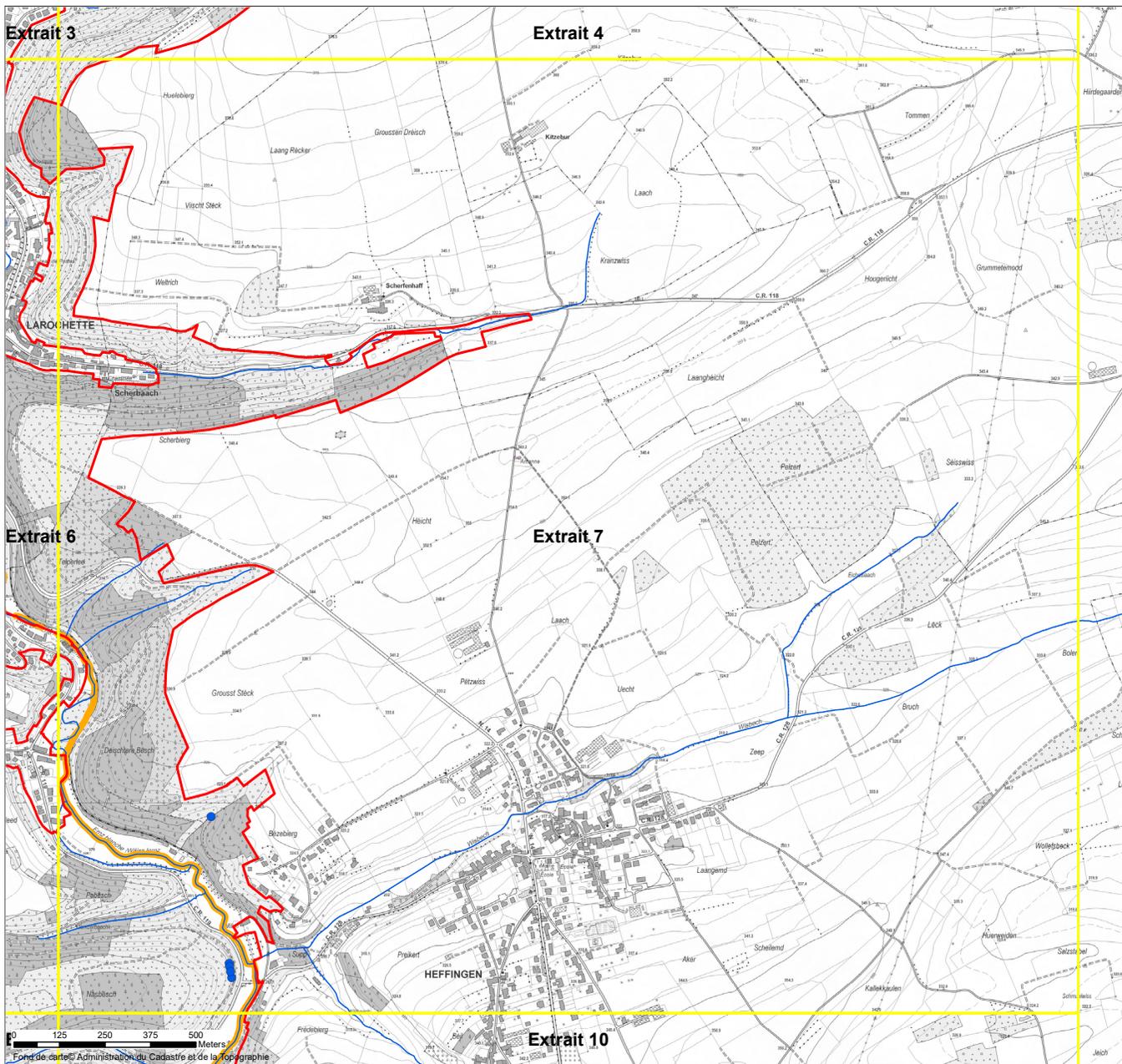
Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 6

Version 1.1

Echelle:
1:10.000



B 3535 - 76



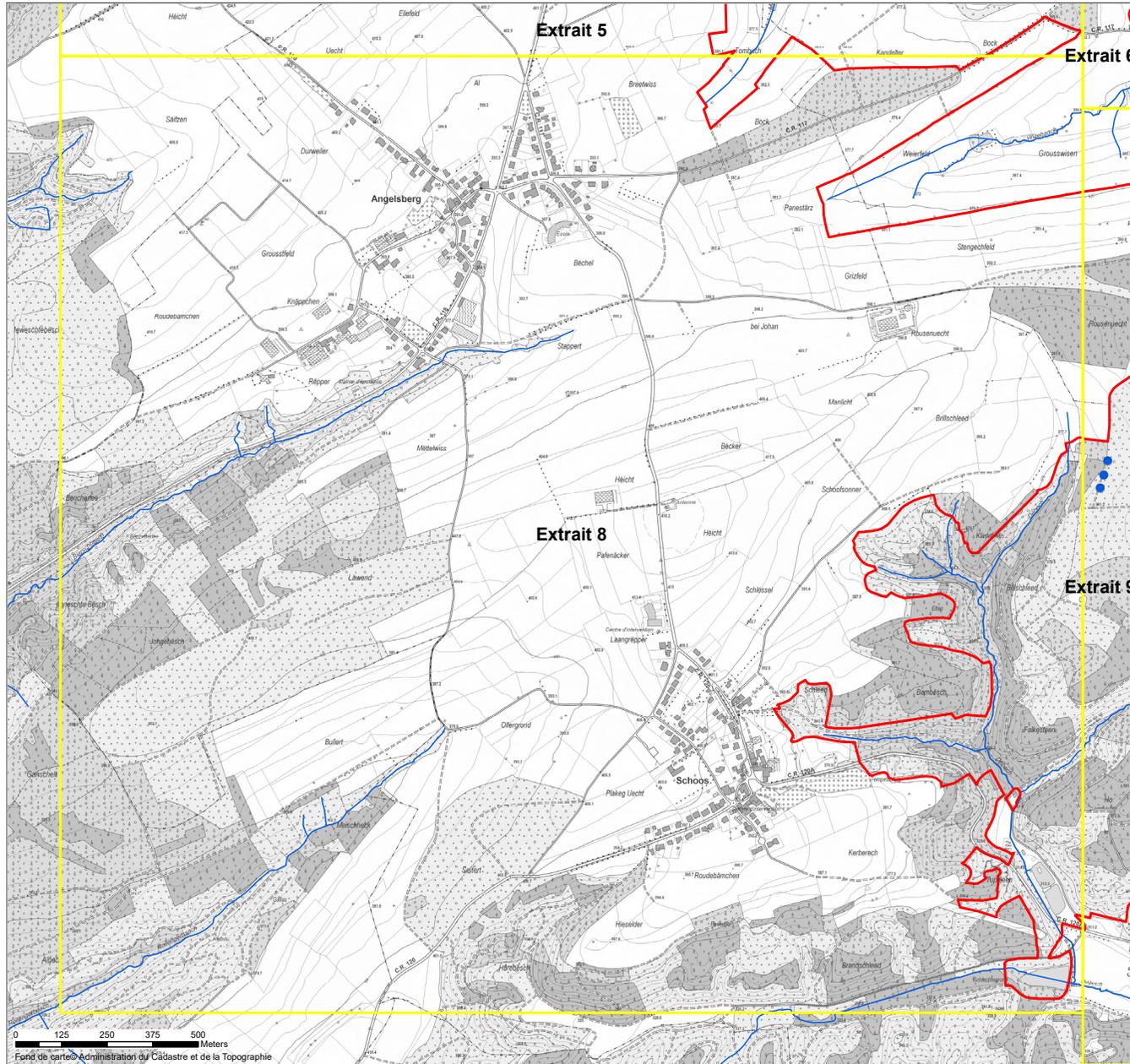
- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau
- Biotopes protégés**
 - BK05 - Sources
- Évaluation de l'hydromorphologie**
 - pas de données
 - très bonne
 - bonne
 - moyenne
 - insatisfaisante
 - mauvaise
- Éléments fonctionnels**
 - Habitat central (à développer)
 - Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 5: Évaluation hydromorphologique
Extrait 7

Version 1.1	Echelle: 1:10.000 <div style="text-align: right; margin-top: 5px;"> </div>
-------------	--



Découpage cartes 1:10.000
 Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion
 Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau
 Cours d'eau

Biotopes protégés
 BK05 - Sources

Evaluation de l'hydromorphologie

- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise

Eléments fonctionnels

- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (à développer)



LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère du Développement durable
 et des Infrastructures
 Administration de la nature et des forêts

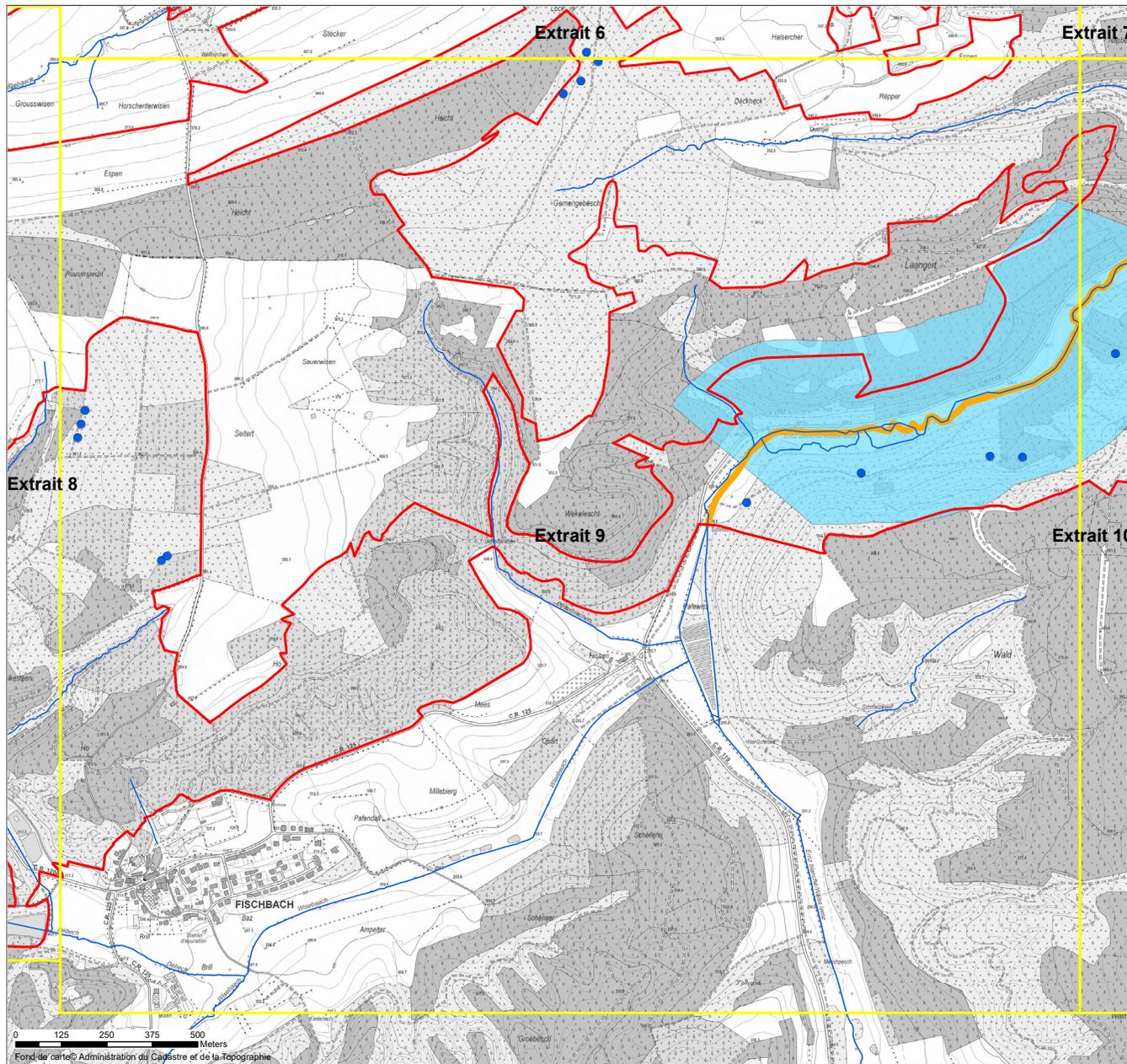
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 8

Version 1.1

Echelle:
 1:10.000





- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau
- Biotopes protégés**
- BK05 - Sources
- Evaluation de l'hydromorphologie**
- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise
- Eléments fonctionnels**
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère du Développement durable
 et des Infrastructures
 Administration de la nature et des forêts

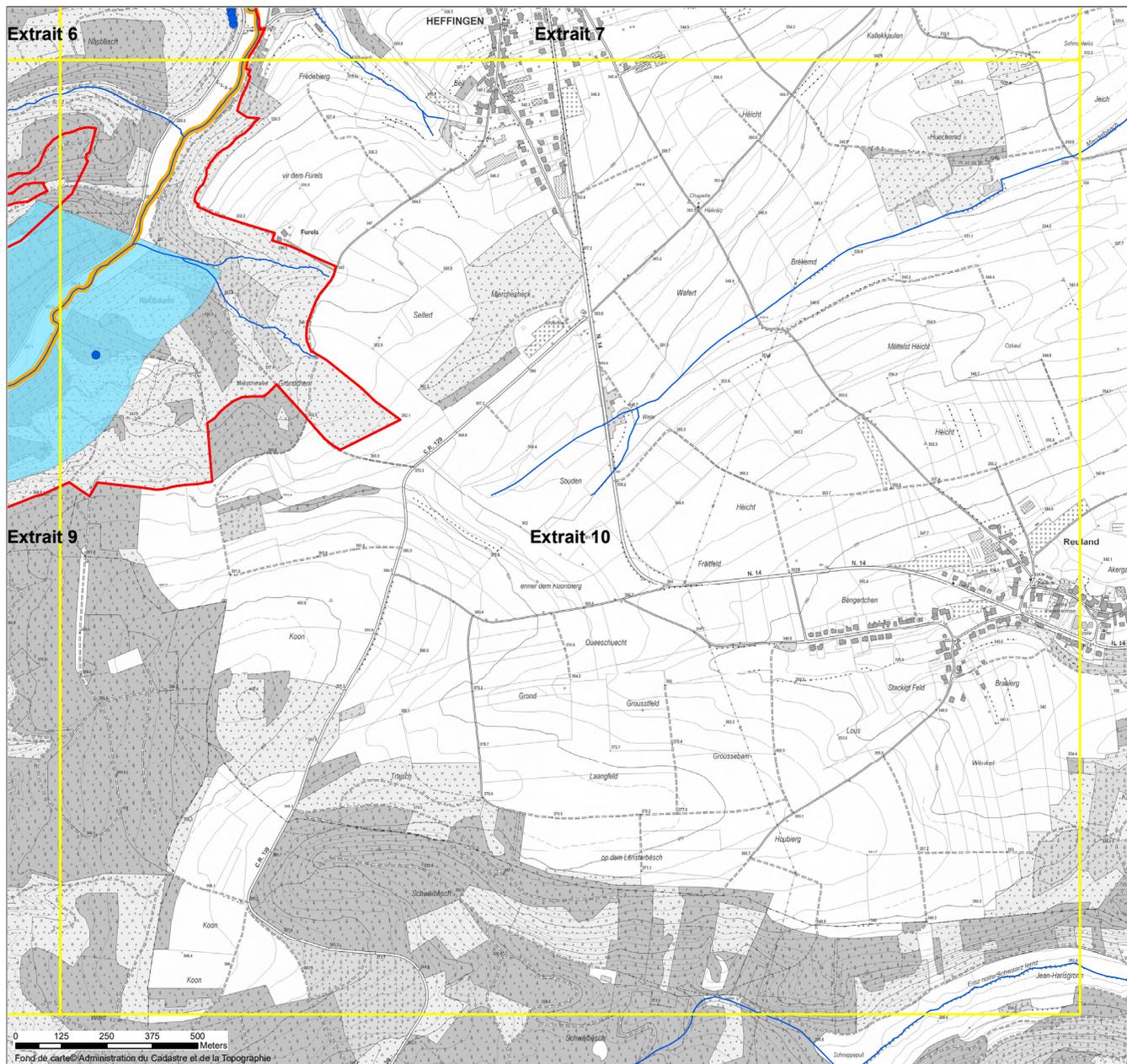
LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

**Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 9**

Version 1.1

Echelle:
1:10.000





- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau
- Biotopes protégés**
- BK05 - Sources
- Evaluation de l'hydromorphologie**
- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise
- Éléments fonctionnels**
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001015 Vallée de l'Ernz blanche

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 10

Version 1.1

Echelle:
1:10.000

